

Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports

Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme

INVENTAIRE ET TYPOLOGIE

DES PAYSAGES DU FINISTÈRE

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦



Aménagement

ouest aménagement bureau d'études s.a.s cop

MARS 1995

ETU 11

• SOMMAIRE •

PRÉAMBULE	1
CHAPITRE 1 - PREMIÈRE APPROCHE	2
INTRODUCTION	3
1 - LE RELIEF, PREMIER ÉLÉMENT D'ORGANISATION SPATIALE.....	3
2 - LE RÔLE DE LA GÉOLOGIE DANS LE PAYSAGE	5
3 - PREMIÈRES IMPRESSIONS PAYSAGÈRES.....	6
3.1 - Un pays de dialogue entre la terre et la mer.....	6
3.1.1 - Le contexte naturel	6
3.1.2 - Les activités humaines entre terre et mer.....	8
3.2 - Un pays de bocage	8
3.3 - La lande, un des archétypes du paysage finistérien.....	9
3.4 - Les images d'un pays agricole	9
3.5 - Boisements et unités paysagères.....	11
3.6 - Un habitat dispersé, originalité régionale.....	12
3.7 - A défaut de paysage industriel.....	13
3.8 - Le patrimoine religieux, valeur commune du Finistère.....	14
CHAPITRE 2 - LE FINISTÈRE AU TRAVERS DE LA LITTÉRATURE, L'ICONOGRAPHIE ET LES VISIONS TOURISTIQUES	15
INTRODUCTION	16
1 - LA LITTÉRATURE.....	17
1.1 - Identité marine.....	17
1.2 - Les terres	19
1.3 - Les couleurs, odeurs et bruits.....	21
1.4 - L'activité humaine	24
1.5 - L'ankou et quelques autres.....	25
2 - VISIONS TOURISTIQUES DU FINISTÈRE.....	27
2.1 - Les descriptions.....	27
2.2 - Le vocabulaire employé	28
2.3 - Quand la description devient plus neutre, plus naturaliste	28
2.4 - Si le littoral est plus souvent cité que l'intérieur des terres.....	29
3 - LES ICONOGRAPHIES	32
3.1 - L'art pictural.....	33
3.2 - Les cartes postales anciennes.....	34

CHAPITRE 3 - CARACTÉRISATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES.....	35
1 - LE PAYS DES ABERS.....	36
2 - AU SUD DU PAYS DES ABERS.....	37
3 - LE PLATEAU LÉONARD.....	38
4 - LE PAYS LÉGUMIER DU LÉON.....	41
5 - LE TREGOR MORLAISIEN LITTORAL.....	43
6 - DE LA LIGNE MORLAIX - PLEYBER - CHRIST.....	45
7 - LE SECTEUR.....	46
8 - DES MONTS D'ARREE A LA LIGNE LANDERNEAU / MORLAIX.....	49
9 - LA PRESQU'ÎLE DE CROZON.....	50
10 - LE MENEZ HOM.....	54
11 - DE HANVEC AU MENEZ HOM.....	55
<i>LES UNITÉS DES MONTS D'ARREE.....</i>	<i>56</i>
12 - L'OUEST DES MONTS D'ARREE.....	58
13 - LA CUVETTE DE BRENNILIS.....	60
14 - LES PLATEAUX DE LA FEUILLÉE ET DE BERRIEN.....	61
15 - LES SOMMETS DES MONTS D'ARREE.....	63
16 - LE BASSIN DE CHATEAULIN.....	64
17 - LES MONTAGNES NOIRES.....	65
18 - LA CUVETTE DE PLONEVEZ-PORZAY.....	66
19 - LE PAYS DU CAP.....	67
20 - LES PORTS BIGOUDENS.....	70
21 - L'ARRIERE-LITTORAL BIGOUDEN.....	72
22 - DE QUIMPER AU PAYS DU CAP.....	74
23 - DE QUIMPER A BENODET ET LA FORET-FOUESNANT.....	76
24 - DE MELGVEN à BRIEC DE L'ODET.....	78
25 - TREGUNC - NEVEZ : LE PAYS DES PIERRES DEBOUT.....	79
26 - DE BANNALEC à MOELAN-SUR-MER.....	80
27 - DU POULDU à KERFANY-LES-PINS.....	81
28 - SECTEUR DE GUILLIGOMARCH A QUIMPERLE.....	82
29 - LES COURS D'EAU MAJEURS.....	84
30 - LES COURS D'EAU SECONDAIRES.....	88
31 - LA FRANGE LITTORALE.....	89
32 - LES ÎLES.....	90
CHAPITRE 4 - EXPLOITATION DU QUESTIONNAIRE.....	94
QUESTION N°1	
RECONNAISSANCE ET LOCALISATION DES PAYSAGES.....	96
A - Patrimoine de la commune.....	96
B - Renommée des sites et paysages.....	100
QUESTION N°2	
REPÉRAGE DES NUISANCES, RISQUES ET TENDANCES.....	102
A - Nuisances physiques.....	102
B - Nuisances visuelles.....	103
C - Risques naturels.....	104
QUESTION N°3	
Repérage des projets.....	105
L'agriculture.....	105
Tourisme et loisir.....	106
Développement économique, industriel, artisanal, commercial.....	108
Création culturelle et sauvegarde du patrimoine bâti ou naturel.....	108
Construction d'habitat.....	109
Les infrastructures.....	109
Projets divers.....	110

CHAPITRE 5 - ENJEUX ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES PAYSAGES	111
INTRODUCTION	112
1 - L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION,	113
2 - LA SITUATION AGRICOLE ET SON ÉVOLUTION.....	114
2.1 - Analyse cartographique.....	114
2.2 - Les enjeux des paysages agricoles	115
3 - L'ÉCONOMIE ET LES INFRASTRUCTURES.....	121
3.1 - Le paysage, à l'échelle des axes routiers	121
3.2 - Le paysage à l'échelle de la zone d'activité.....	122
4 - HABITAT ET PATRIMOINE BÂTI.....	124
5 - LE TOURISME ET LES PAYSAGES.....	125
5.1 - Le littoral.....	125
5.2 - Les paysages de l'intérieur	126
5.3 - Les résidences secondaires.....	126

PRÉAMBULE

*Le présent inventaire des paysages du Finistère constitue une application expérimentale, à l'échelle départementale, d'une 'Méthodologie pour l'identification et la typologie des paysages.'*¹

Comme toute expérimentation, celle-ci a connu des évolutions et adaptations, dues à l'échelle de l'étude, à la spécificité régionale et aux priorités affichées quant à l'exploitation de cet inventaire par les utilisateurs potentiels, qu'il s'agisse des collectivités locales, administrations ou service de l'État. De ce fait, cette étape de 'reconnaissance' des paysages finistériens n'est pas une fin en soi :

"L'objectif de cette méthodologie est de fournir, aux auteurs de l'aménagement concerté et intéressés à une problématique du paysage, un instrument permettant d'identifier des éléments de connaissance des paysages et de leurs dynamiques." rappelle J. Luginbühl, en préface de sa méthodologie.

"Il n'est donc pas destiné, a priori, à la formulation d'un programme opérationnel dont les orientations seraient définies à l'avance. Cependant, ces éléments de connaissance des paysages et de leur évolution, issus de cet outil méthodologique, pourront constituer les bases d'un ensemble cohérent de mesures et d'actions de mise en valeur, de protection ou de création des paysages pouvant prendre des formes différentes selon les objectifs des politiques définies par les acteurs nationaux, régionaux et locaux."

Le présent volume contient les résultats de cet inventaire, mais l'explication des adaptations de la méthode au département du Finistère fait l'objet d'un document annexe.

¹"Méthodologie pour l'identification et la typologie des paysages"

Jean-Claude BONTRON, Directeur de la SEGESA

Yves LUGINBUHL, Directeur de Recherche au CNRS

Zsussa CROS, Chargée d'Etudes

Société d'Etudes Géographiques, Economiques et sociologiques Appliquées

51, rue Dareau - PARIS - 1991

INVENTAIRE ET TYPOLOGIE
DES PAYSAGES DU FINISTÈRE

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦

CHAPITRE 1 - PREMIÈRE APPROCHE

INTRODUCTION

La richesse et la diversité des paysages finistériens, authentiques et contrastés, participent à l'identité très forte de ce département.

Préalablement à l'étude proprement dite de chacun des paysages finistériens, une approche des principales caractéristiques telles que les aspects fondamentaux du relief et de la géomorphologie, les grandes zones climatiques et de végétation, ainsi que les traits les plus visibles de l'action humaine, esquisse un premier canevas de l'organisation des paysages finistériens, sur la base duquel seront différenciées et analysées ultérieurement les unités de paysages qui composent le département.

Cette étape préalable semble par ailleurs indispensable pour se familiariser avec une échelle aussi vaste d'étude et de réflexion.

1 - LE RELIEF, PREMIER ÉLÉMENT D'ORGANISATION SPATIALE

La première caractéristique du relief breton est que les altitudes sont plus fortes et plus variées à l'Ouest qu'à l'Est².

Le Finistère présente effectivement des reliefs qui imposent fortement leur présence dans l'organisation de l'espace. Il ne s'agit cependant pas de reliefs vigoureux. A l'exception de la frange côtière qui présente des secteurs de falaises abruptes, c'est un moutonnement qui compose le relief de la plus grande partie du département. Ondulations fortes dans les secteurs dits "montagneux", enrichies parfois d'arêtes rocheuses qui individualisent certaines crêtes des Monts d'Arrée et des Montagnes Noires, ondulations à peine perceptibles au cœur du Plateau Léonard, c'est pour le reste une situation qui varie d'un lieu à l'autre d'une manière progressive et nuancée.

²A. MEYNIER. Atlas et géographie de la France moderne. La Bretagne. Flammarion - 1976

Orientés d'Est en Ouest, les Monts d'Arrée et les Montagnes Noires divisent le département en trois grandes entités qui s'organisent autour du plateau léonard au Nord, du bassin de Châteaulin au centre et du plateau cornouaillais au Sud.

Le plateau léonard, qui s'étend globalement de la pointe Saint-Mathieu à Morlaix est en fait incliné. Il descend faiblement depuis les Monts d'Arrée vers la mer.

Jadis, les eaux des Monts d'Arrée coulaient ainsi vers le Nord pour se jeter dans la Manche.

Ce régime fut modifié lorsque la vallée de l'Elorn se constitua en Ouest dans sa partie aval.

Les estuaires que constituent les abers sont aujourd'hui *"trop larges pour les infimes ruisseaux qui s'y jettent"*³. Ils n'en créent pas moins un "pays" qui se distingue du plateau du Léon qui l'entoure.

A l'Est de Morlaix en revanche, ces rivières continuent vers le Nord. Il ne s'agit plus là du Léon, mais de l'avancée finistérienne du Trégor, secteur paysager en majorité costarmoricaïn.

Le bassin de Châteaulin est traversé au Sud par l'Aulne, fleuve aux larges méandres qui "l'entaillent" lorsque ses versants sont abrupts et boisés. Ce bassin est fermé à l'Ouest par le prolongement des Monts d'Arrée et des Montagnes Noires qui se rejoindraient s'il n'y avait l'estuaire de l'Aulne entre eux.

Ce bassin n'est pas dénué de relief. *"C'est un pays de croupes assez molles, aux sommets souvent aplanis (...), séparées par des vallées profondément encaissées."*⁴ L'impression de moutonnement qui en ressort ne donne pas l'image d'un paysage réellement vigoureux.

Colline isolée dans le prolongement des Montagnes Noires, le Menez-Hom est aussi le verrou de la presqu'île de Crozon, "finistère dans le Finistère", par sa position d'avancée ultime dans la mer.

Enfin, au Sud des Montagnes Noires, les variations de relief ne distinguent plus d'une manière forte les différentes zones, à quelques exceptions près : la cuvette de Porzay, la confluence de vallées encaissées qui produit un relief assez fort autour de Quimper, ainsi que la succession, dans le Sud-Est du département de vallées du même type et coulant du Nord au Sud. Cependant, la Cornouaille, le Pays du Cap et le Pays Bigouden se distinguent plus par leur végétation et l'empreinte des activités humaines que par leurs caractéristiques topographiques. Les variations progressives du moutonnement général, comparable à celui du bassin de Châteaulin, évitent à la monotonie de s'installer.

³A. MEYNIER. Op. Cit. - p.70

⁴Ibid. - page 102

Le relief littoral

Département le plus riche en façade littorale avec 800 km de côtes, le Finistère est bordé sur trois côtés par la mer, occasionnant trois contextes forts différents.

La côte septentrionale est un "*plongement progressif de la terre sous la mer*"⁵. Ce platier rocheux est parsemé d'écueils qui s'égrènent dans la mer, à la manière de récifs morcelés.

Les falaises sont rares si ce n'est sur le littoral trégorrois.

La côte Ouest est en revanche plus élevée : les falaises hautes et sinueuses de la presqu'île de Crozon et du Pays du Cap sont le premier rempart face aux assauts de la mer et du vent d'Ouest.

Plus clémente, la côte Sud offre aussi de nombreuses baies, anses et rias, plus protégées des vents et des courants. Diversifié, le littoral y compte dunes et plages qui alternent avec les secteurs rocheux.

2 - LE RÔLE DE LA GÉOLOGIE DANS LE PAYSAGE

Contrairement à sa réputation, le Finistère n'est pas uniquement "un pays de granit". Granits et gneiss dominent certes sur les plateaux du Léon et de la Cornouaille, mais c'est le schiste qui constitue le sous-sol du centre du département, des Monts d'Arrée aux Montagnes Noires.

La géologie participe de manière multiple à la perception du paysage.

La nature de la roche intervient tout d'abord au niveau géomorphologique : les périodes d'érosion post-hercyniennes ont ainsi opposé "*les crêtes gréseuses et les dômes granitiques au relief en creux*" dessiné par l'enfoncement des vallées et si caractéristique du paysage breton".⁶

Cependant, la clémence du relief, des altitudes et du climat de ce massif ancien ont permis l'extension d'une "couverture végétale", (puis son utilisation, sa transformation par l'homme), sur la quasi-totalité du territoire.

⁵A. MEYNIER. Op. Cit. - p.80

⁶S. DURAND Guides géologiques régionaux "la Bretagne", P. 11 éd. MASSON, Paris 1977.

3.1.2 - Les activités humaines entre terre et mer

L'interprétation des deux éléments se ressent aussi sur les activités humaines.

L'agriculture profite pleinement de la mer et des conditions climatiques qui en découlent : un ensoleillement plus important, un climat plus clément qu'à l'intérieur suffisent à faire apparaître une "ceinture dorée" où les productions légumières et maraîchères abondent.

Les villes côtières sont portuaires, tandis qu'en retrait les conserveries de produits de la mer, et les entreprises de fabrication et réparation maritime font partie de l'économie locale.

Sur la côte, les phares, sémaphores et amers font partie du patrimoine historique au même titre que les ouvrages d'art de l'intérieur.

Enfin, la première forme de tourisme à s'être développée dans le département a été essentiellement côtière et balnéaire. Aujourd'hui encore, il est le moteur de l'économie touristique.

3.2 - UN PAYS DE BOCAGE

Si d'une manière générale, la Bretagne est un pays de bocage, le Finistère peut être qualifié de pays des bocages, dont la diversité est un facteur essentiel de variation du paysage.

Talus abrupts à la végétation rase et épineuse dans le Nord-Finistère, talus à cépées dans le centre et talus à arbres de haut-jet au Sud, combinés avec des boisements plus nombreux. Cette vision simplifiée ne tient pas compte d'une autre variation induite par la végétation : la zone de bocage à ormes, qui ceinturerait le département a fait place, depuis la quasi disparition des ormes, à un paysage d'autant plus ouvert que les vents littoraux incessants ne favorisent pas leur remplacement par l'implantation de bois ou autre type de bocage arboré.

Le bocage dense à mailles très serrées, créateur de paysages "labyrinthes" ne se rencontre plus guère dans le département. Même les secteurs les mieux conservés présentent une trame générale à mailles élargies, qui continuent cependant à structurer le paysage.

Le bocage ne doit pas non plus faire oublier les "méjou", ces parcelles ouvertes et autrefois étroites. Aujourd'hui, par leur regroupement, elles ne diffèrent guère des openfields de l'agriculture moderne. Elles justifient cependant plusieurs paysages ouverts, principalement en bordure littorale : pays bigouden, côte léonarde, ...

Le châtaignier et le pin maritime rattachent la moitié Sud du département aux régions bénéficiant d'un climat clément, ensoleillé. Ils y apportent une impression de pays boisé que l'on ne retrouve, au Nord des Monts d'Arrée, guère que dans le Trégor, avec un autre type de végétation.

3.3 - LA LANDE, UN DES ARCHÉTYPES DU PAYSAGE FINISTÉRIEN

Les landes "donnent l'image d'un milieu "sauvage"", naturel mais "pauvre" et sont, avec le bocage, "l'une des caractéristiques du paysage breton. En fait, dans leur grande majorité, les landes sont des milieux façonnés par l'homme."⁸

D'un point de vue botanique, on distingue une vingtaine de types de landes différentes qui se regroupent dans les deux grandes catégories suivantes : les landes littorales et les landes intérieures.

"Visuellement, les landes "atlantiques" se caractérisent par un paysage ouvert où, selon la saison et les lieux, dominent les jaunes, les violets, les ocres, les verts et les beiges⁹."

Aujourd'hui, seuls les Monts d'Arrée et certains espaces littoraux comportent de vastes espaces de landes homogènes dans le département.

3.4 - LES IMAGES D'UN PAYS AGRICOLE

Le Finistère contribue fortement à placer la Bretagne en tête des régions agricoles. Cette activité se traduit dans le façonnement des paysages et plus encore dans leur évolution.

Le climat océanique du département fait apparaître des paysages agricoles comme des "zones vertes" en toutes saisons, plus particulièrement lorsque les pâturages l'emportent sur les cultures.

Cependant, tout le département n'apporte pas cette image, et nous pouvons distinguer trois visions très différentes de l'activité agricole à travers les paysages :

- La vision dominante est aujourd'hui celle d'un pays d'élevage intensif : plus d'un million de porcs, plus de 24 millions de volailles et plus de 600 000 bovins en 1988 (source : R.G.A.). Pourtant, seule une partie de ces derniers participe directement à l'animation du paysage. Pour le reste, ce sont les bâtiments d'élevage qui imposent leur effet visuel. Ces infrastructures ont bouleversé l'aspect du hameau agricole sur lequel elles se sont plaquées, en les transformant parfois en de véritables "usines en campagne" qui affectent la grande majorité des paysages ruraux.

⁸Français de Beaulieu "Les landes de Bretagne", Institut Régional du Patrimoine - 1995

⁹Français de Beaulieu . Op. Cit.

Le très fort développement de la culture du maïs a également accompagné cette évolution agricole qui concerne, à des degrés divers, une grande partie du département : sans anticiper sur la détermination des unités paysagères, citons cependant le Porzay et le plateau du Léon comme les zones les plus représentatives de ce paysage d'agriculture industrialisée. Elles présentent une campagne ouverte, c'est à dire pauvre en éléments verticaux d'envergure tels que les haies bocagères ou les boisements, qui devient monotone lorsqu'aucun élément pittoresque ne vient l'animer.

- La deuxième image de l'agriculture finistérienne concerne surtout la frange septentrionale du département : variante de la première, elle est centrée sur la production légumière et maraîchère ; elle bénéficie d'une identité très forte : c'est la "ceinture dorée" du Léon, et "le pays des fraises" de Plougastel. La comparaison des deux zones s'arrête ici.

Quoiqu'il en soit, ces paysages agricoles révèlent une campagne active, un pays vivant.

- A l'opposé, la troisième évolution est celle de la déprise agricole, dont les cas extrêmes sont sans conteste les sommets des Monts d'Arrée, la presqu'île de Crozon et l'Île d'Ouessant.

Friches et landes occupent de vastes surfaces. Cette situation, résultant de facteurs défavorables à l'agriculture, produit en revanche des paysages "sauvages" et pittoresques, ventés, rendus d'autant plus pathétiques qu'ils sont touchés de désertification rurale.

Derniers paysages dans lesquels peut se réfugier l'image de la Bretagne "des légendes", mystique et hantée par le culte de la mort ; image culturelle, image intellectuelle qui supplante parfois celle des paysages au quotidien, mais qui la rejoint dans les villages fantômes, les hameaux en ruines, après le départ du dernier habitant.

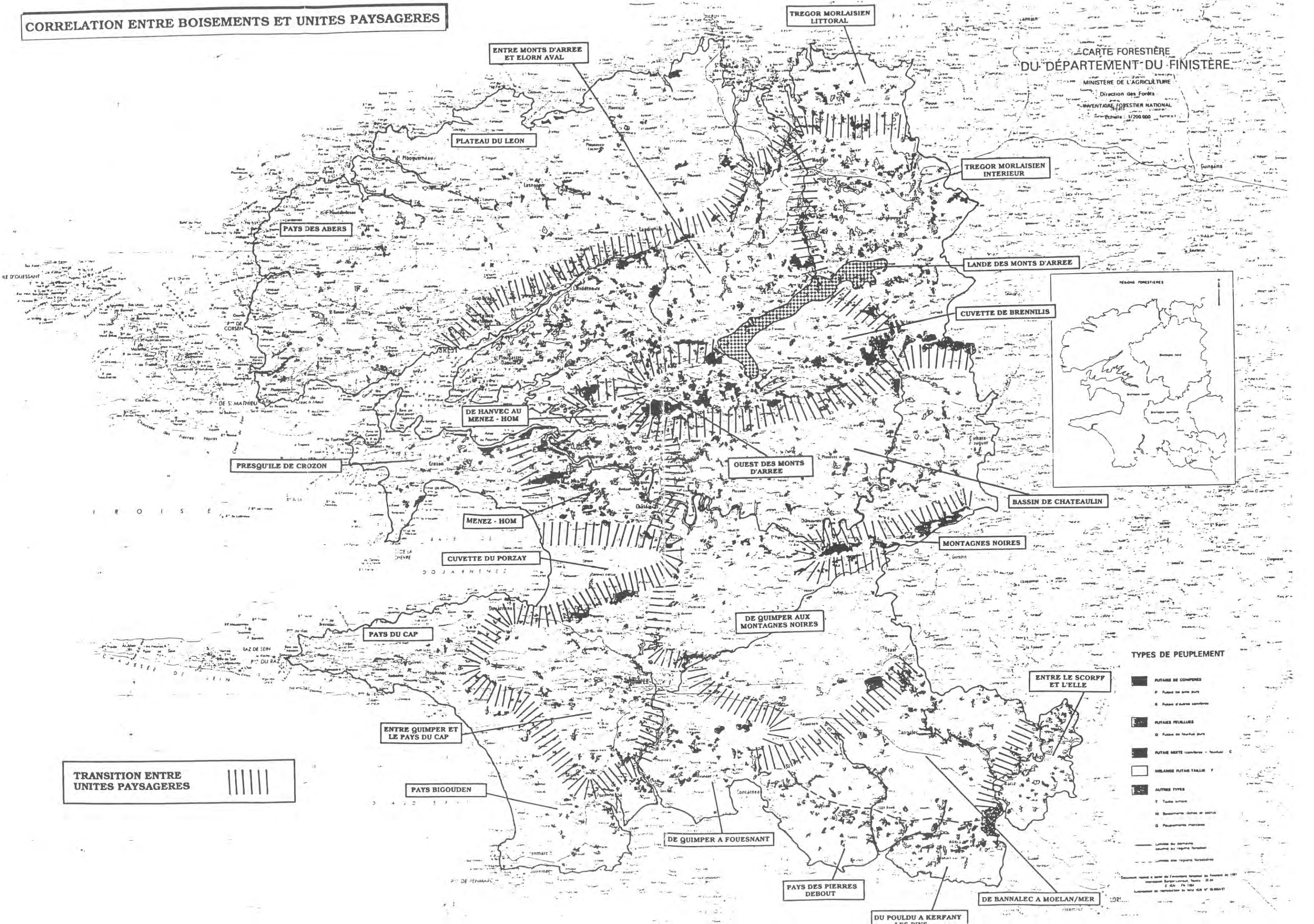
La déprise agricole est souvent plus diffuse. Elle affecte les terres les moins favorables à l'agriculture dans des zones encore actives.

C'est aussi l'importance ou non de cette évolution qui déterminera des unités paysagères.

CORRELATION ENTRE BOISEMENTS ET UNITES PAYSAGERES

CARTE FORESTIERE DU DEPARTEMENT DU FINISTERE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
Direction des Forêts
INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL
Echelle: 1/200 000



- ENTRE MONTS D'ARREE ET ELORN AVAL
- PLATEAU DU LEON
- TREGOR MORLAISIEN LITTORAL
- TREGOR MORLAISIEN INTERIEUR
- PAYS DES ABERS
- LANDE DES MONTS D'ARREE
- CUVETTE DE BRENNILIS
- DE HANVEC AU MENEZ - HOM
- QUEST DES MONTS D'ARREE
- BASSIN DE CHATEAULIN
- PRESQU'ILE DE CROZON
- MENEZ - HOM
- MONTAGNES NOIRES
- CUVETTE DU PORZAY
- DE QUIMPER AUX MONTAGNES NOIRES
- PAYS DU CAP
- ENTRE LE SCORFF ET L'ELLE
- ENTRE QUIMPER ET LE PAYS DU CAP
- PAYS BIGOUDEN
- DE QUIMPER A FOUESNANT
- PAYS DES PIERRES DEBOUT
- DE BANNALEC A MOELAN/MER
- DU POULDU A KERFANY

TRANSITION ENTRE UNITES PAYSAGERES

TYPES DE PEUPEMENT

- PUYAIS DE COMPIRES
- P. Puyais de surs puyais
- P. Puyais d'autres compires
- PUYAIS PEULIERS
- D. Puyais de houx/puyais
- PUYAIS MIXTE (compires - houx) C
- MELANGE PUYAIS TAILLE F
- AUTRES TYPES
- Y. Tails puyais
- M. Buissonnets (puyais et autres)
- G. Peuplements maritimes
- Limites des communes
- Limites des régions forestières

Document remis à titre de Forestier National au Finistère en 1981
Imprimerie Bretonne-Lorient, N° 28 24
E. 454, 14 1981
L'éditeur se réserve le droit de reproduction

3.5 - BOISEMENTS ET UNITÉS PAYSAGÈRES

Le simple critère quantitatif des boisements et de leur densité permet déjà de dégager de grandes entités en matière de perception du paysage.

La carte ci-jointe établit un parallèle entre les densités de boisements inventoriés par le Fond Forestier National et les principales unités paysagères qui seront détaillées par ailleurs.

Il ressort trois types principaux d'espaces :

a) *Les unités faiblement boisées*

Le plateau du Léon, le plateau de Cornouaille (des Montagnes Noires jusqu'à Scaër et jusqu'au site du Stangala sur l'Odet), la cuvette du Porzay et la presqu'île de Crozon sont pauvres en boisement.

Quant aux îles, et sur les sommets des Monts d'Arrée et du Menez Hom, il n'y a pas de boisement du tout.

Le bassin de Châteaulin, la cuvette centrale des Monts d'Arrée, le pays du Cap et le pays bigouden comportent également des boisements modestes et diffus.

b) *Les unités à densité de boisement plus importante*

Le Trégor morlaisien intérieur, l'Ouest des Monts d'Arrée jusqu'au Menez Hom, les abords du Huelgoat et les Montagnes Noires apparaissent comme les secteurs les plus boisés du département.

La pointe Sud-Est de la Cornouaille (entre Scorff et Ellé), mais aussi une frange arrière-littorale s'étendant de l'estuaire de l'Odet à Fouesnant peuvent ressortir elles-aussi comme des entités boisées. Enfin, l'unité séparant l'estuaire de l'Elorn et les Monts d'Arrée est également assez boisée quoique la densité soit plus importante à l'Ouest qu'à l'Est.

c) *Les abords des cours d'eau*

Les coteaux des vallées encaissées des cours d'eau finistérien sont souvent boisés sur de grandes surfaces, qui se repèrent sur la carte par leurs formes longilignes, épousant le tracé du cours d'eau. A l'image de l'Aulne ou de l'Isole, exemples les plus spectaculaires, ces entités à fort taux de boisement traversent parfois des plateaux ou bassins nettement plus "ouverts".

3.6 - UN HABITAT DISPERSÉ, ORIGINALITÉ RÉGIONALE

Plus développé dans le "grand ouest" que dans le reste de la France, ce mode de répartition de l'habitat concerne l'ensemble de la Bretagne.

La dispersion des maisons individuelles est particulièrement frappante lorsque la densité élevée se combine avec un paysage relativement ouvert. Ainsi, même des zones que l'on croirait volontiers à faible densité de population, telles que le Pays du Cap ou la presqu'île de Crozon, révèlent en fait une omniprésence de hameaux. "*Le nombre de maisons neuves le long des côtes impressionne le touriste.*"¹⁰

Lorsque le soleil éclaire les façades blanches des habitations, qui sont ainsi peintes en référence aux anciennes maisons de pêcheurs jadis blanchies à la chaux, le paysage se pare d'une multitude de points blancs. Mitage de l'espace ou développement selon un mode déjà ancien ? Aujourd'hui, c'est l'ensemble du littoral qui est concerné par ce phénomène qui s'étend dans une moindre mesure vers l'intérieur : le Plateau du Léon ou le Bassin de Châteaulin présentent aussi cette "signature" de l'habitat sur son environnement, dès lors que l'on peut les observer d'un point élevé.

► Habitat néo-breton et lotissements

L'évolution de l'habitat individuel a essayé de prendre en compte les spécificités de l'architecture régionale. Cette "*recherche difficile d'une architecture bretonne moderne*" débuta véritablement avec l'architecture touristique d'avant 1914. Les résidences secondaires d'été de la classe bourgeoise avaient souvent l'aspect de "*castelets boursouflés de complications.*"

L'entre deux-guerres vit "*le développement de séries de villas aux proportions plus modestes, correspondant à l'accession à la résidence secondaire d'été d'une bourgeoisie plus nombreuse. (...) La pierre remplace le granit importé. Le style se veut "moderne" et "des hôtels importants viennent, en front de mer, rompre la monotonie.*"¹¹

En Finistère, ce sont surtout les cités balnéaires de la côte Sud qui sont concernées : Kerfany-Les-Pins, Tréboul (Le Bois d'Iliz), l'Ile-Tudy, Combrit et Bénodet.

Après-guerre, l'effort de reconstitution des villes détruites et la solution aux carences de logements trouva deux types de réponses :

Les "*grands ensembles*" édifiés autour des villes restent, dans le Finistère, des éléments ponctuels du paysage. Ils se limitent à quelques villes : Quimper, Brest, Douarnenez, Morlaix, ...

¹⁰La Bretagne au XXème siècle. Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques, Skol Vreizh - Morlaix, 1983 - p. 270

¹¹La Bretagne au XXème siècle. Op. Cit.- p. 128 et 132

En revanche, le rattrapage qualitatif de la moyenne française eut un effet bien plus important : *"Le rêve des Bretons reste la maison individuelle isolée dans son jardin. Les lotissements se sont multipliés au point que le Finistère vient en tête des départements français pour leur nombre"*. La façade, souvent *"traitée dans le style néo-régional"* ne suffit pas à ôter l'impression *"de vague uniforme de pavillons issus du catalogue des promoteurs, indifférents du milieu local."* ¹²

Ce nouveau type d'habitation côtoie souvent des anciennes bâtisses. Dans les communes périphériques des principales villes, l'extension des lotissements "cerne" souvent les bourgs, jusqu'à les "phagocyter".

Dans les communes plus modestes, l'habitat pavillonnaire ne vient pas forcément en simple complément de l'immobilier existant, mais plutôt en remplacement : il n'est de ce fait pas rare, en dehors des secteurs touristiques où les "vieilles pierres" sont prisées pour les résidences secondaires, de voir des lotissements, même modestes, côtoyer d'anciennes maisons inoccupées dans les bourgs.

Ce déplacement de l'habitat s'est d'ailleurs exprimé plus précocement au sein des hameaux agricoles où les anciennes maisons, trop sombres et sans confort ont été délaissées au profit de "maisons neuves" construites à proximité. Leur abandon accompagne celui des anciens bâtiments d'exploitation que l'on abandonne du fait de leur inadaptation aux engins agricoles modernes.

3.7 - A DÉFAUT DE PAYSAGE INDUSTRIEL

A l'exception de Brest et de son arsenal, il est difficile de parler de paysages industriels finistériens.

L'apparition récente (une vingtaine d'années) de zones industrielles ou artisanales est une des conséquences de *"l'effet couloir"* ¹³ des routes à 2 x 2 voies. Réalisées dans un premier temps en périphérie des principales villes, elles se sont étendues à un grand nombre de communes traversées par ces axes, et se sont diffusées au réseau secondaire.

Le paysage routier est d'un type particulier qu'il est impossible aujourd'hui d'ignorer, du fait que la route est un moyen essentiel de déplacement, donc de perception du paysage. Miroir déformant, il accentue l'importance visuelle de ces micro-zones dont l'intégration ne peut s'appuyer sur aucun tissu industriel antérieur. C'est pourtant un paysage d'envergure, une entité linéaire qui traverse le département au Nord, à l'Ouest et au Sud.

¹²Ibid. - p.270-272

¹³"Géographie et aménagement de la Bretagne" Skol Vreizh - 1994

La concentration en zones d'activités est plus importante en périphérie des villes, à savoir Brest, Quimper, Morlaix, Quimperlé, Landivisiau. Perceptions uniformisatrices, elles déforment l'identité de villes pourtant contrastées. Rien ne vient rappeler à hauteur de Quimper que cette ville ait conservé un cœur médiéval symbolisé par sa cathédrale Gothique Flamboyant.

De même que l'identité de Brest, ville reconstruite, à l'architecture d'Après Guerre, ne transparait pas à son approche.

Progressivement, ce phénomène s'est étendu à des villes, puis des communes rurales de plus en plus petites, désirant saisir l'opportunité d'axes routiers modernes pour revitaliser leur économie.

C'est ainsi que le paysage rural a été à son tour transformé et l'on peut réellement parler de mitage du paysage, tant l'utilisation des échangeurs comme lieu d'installation de zones d'activités est fréquente. Il s'agit dans la plupart des cas d'initiatives communales, en l'absence de concertation à une échelle plus globale (intercommunale, voire départementale).

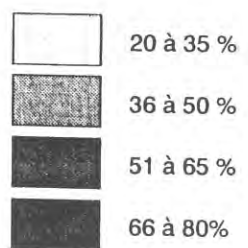
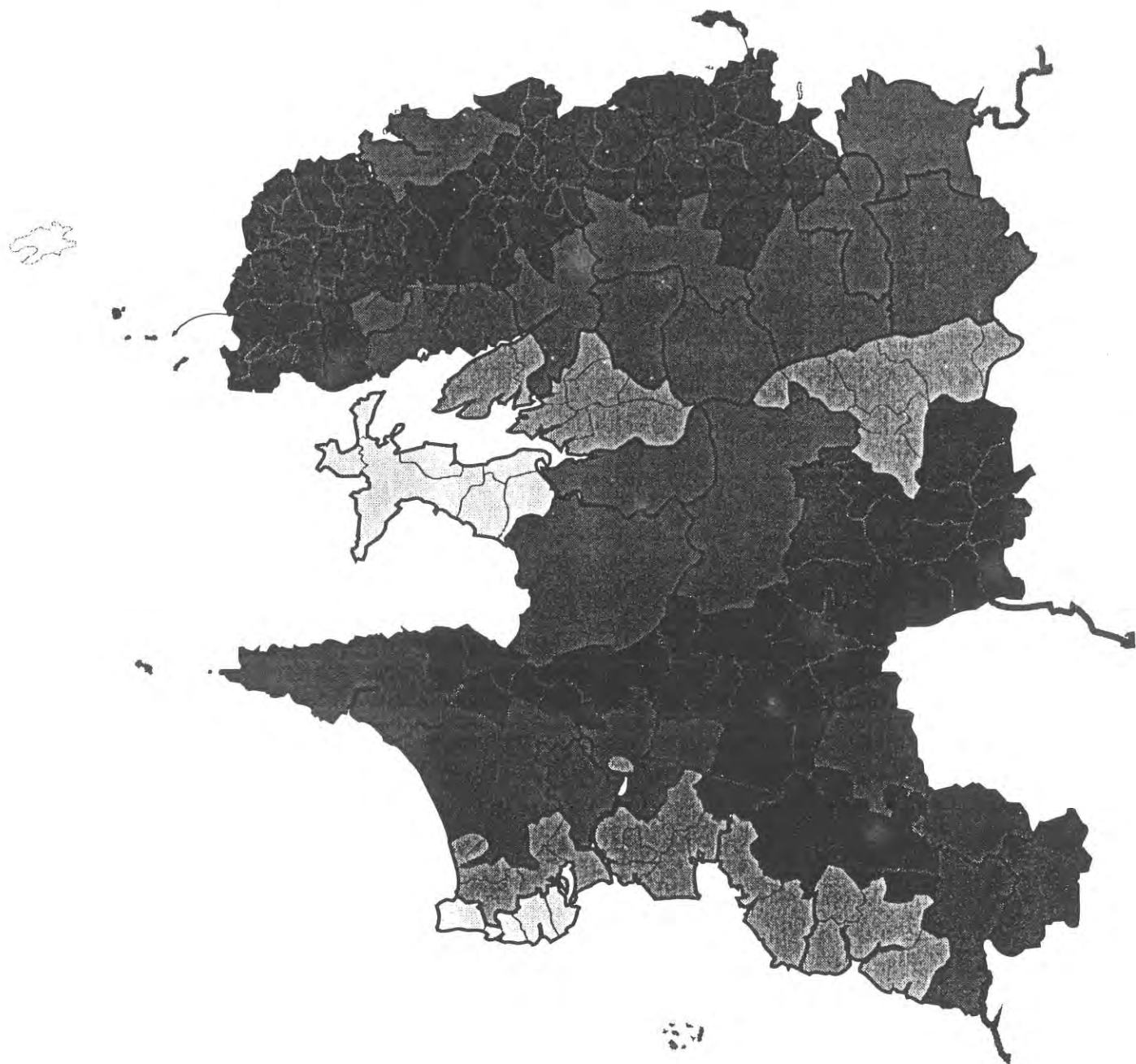
3.8 - LE PATRIMOINE RELIGIEUX, VALEUR COMMUNE DU FINISTÈRE

Aujourd'hui encore, le patrimoine religieux est d'une incroyable richesse, qui s'étend sur tout le département. Aucune unité n'en est dépourvue ou ne paraît moins riche que les autres. Il y a certes quelques variations, telles que les enclos paroissiaux qui se sont surtout développés au Nord de Pleyben, à la faveur d'une émulation inter-paroissiale.

Cependant, l'omniprésence d'une architecture religieuse ancienne (en majorité Gothique Flamboyant ou Renaissance) et diversifiée, est un élément frappant qui fut d'ailleurs souvent exploité par les artistes ou écrivains ayant visité la région.

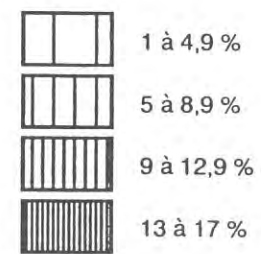
Il convient cependant de ne pas surestimer le rôle paysager de ces joyaux de l'architecture locale : ils sont de précieux éléments de richesse et d'animation paysagère, mais ils ne peuvent pas à eux seuls caractériser les paysages finistériens. Leur rôle stabilisateur ou structurant dans un paysage en mutation est bien modeste face aux évolutions des pratiques agricoles ou de l'urbanisation, qui agissent à des échelles infiniment plus importantes. Nous l'appréhenderons donc d'une manière globale, lorsqu'il intervient de façon visible dans l'identification d'une unité.

S.A.U PAR RAPPORT À LA SUPERFICIE
TOTALE EN 1988



Source: SEGESA D'APRÈS SCEES (RGA 1988)

FRICHES ET LANDES NON PRODUCTIVES EN 1988
(en pourcentage de la S.A.U)



Source: SEGESA D'APRÈS SCEES (RGA 1988)

INVENTAIRE DES PAYSAGES DU FINISTÈRE
LE FINISTÈRE AU TRAVERS DE LA LITTÉRATURE,
L'ICONOGRAPHIE ET LES VISIONS TOURISTIQUES

INVENTAIRE ET TYPOLOGIE
DES PAYSAGES DU FINISTÈRE

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦

CHAPITRE 2 - LE FINISTÈRE AU TRAVERS DE LA LITTÉRATURE,
L'ICONOGRAPHIE ET LES VISIONS TOURISTIQUES

INTRODUCTION

La Bretagne et le Finistère vus par les textes représentent une somme d'ouvrages, d'articles, de guides extrêmement importante.

Les quelques deux cents références consultées ne prétendent pas couvrir le sujet de manière exhaustive. La variété des sources (roman, poésie, conte, récit de voyage, récit journalistique, commentaire touristique, ...) comme leur étendue dans le temps (1795 à 1994) permettent cependant de l'approcher de manière satisfaisante.

D'un premier point de vue "statistique", on remarquera que la majorité des textes se rapporte au littoral, à la violence de l'océan sur les caps contrastant avec la douceur des baies. On consultera la carte "représentations littéraires" qui permet de visualiser ceci.

L'intérieur des terres n'est cependant pas absent. Moins tumultueux que le littoral, l'espace agricole cohabite néanmoins avec les inquiétantes landes et forêts.

A côté de représentations sombres, mystérieuses, violentes, le Finistère apparaît aussi comme un espace de couleurs, de bruits et d'odeurs puissamment évocateurs du paysage.

REPRÉSENTATIONS LITTÉRAIRES DES PAYSAGES DU FINISTÈRE



• EXTRAIT LITTÉRAIRE

1 - LA LITTÉRATURE

1.1 - IDENTITÉ MARINE

Les codes de références des extraits de texte renvoient à une liste générale reprise en annexe.

Le Finistère est Penn ar Bed (tête du monde) et Pays d'Armor.

Cette forte identité imprègne les écrits : "bout du monde, cap noir au pays des orages" (L107, 123), pays où "la mer sans fin commence où la terre finit" (L102, 143), pays "aux colonnes de vent, aux portes estuaires" (L121, 59).

Les éléments : l'eau , la terre, le vent sont omniprésents. Le paysage finistérien est le théâtre de leur lutte sur la frontière qu'est le rivage :

"... Je suis né à l'extrême bord du monde, et ma demeure était la mer, et mes musiques les vents. J'ai vu la terre craquer sous leurs orages, ses vagues griffer le ciel, et les orgues de pierre des falaises armoriques hurlaient de tous les pleurs des âmes inconsolées, comme si les tempêtes de la Création s'étaient donné rendez-vous ici, sur ce parapet désolé de l'Occident, pour une ultime et sauvage sarabande. Voici plus de mille ans maintenant, jour après jour, qu'elles secouent les murailles, tâtonnent aux fenêtres et aux portes et rôdent en haletant le long des chemins creux - alors le cercle se resserre autour du feu, derrière les volets clos, et chacun fait silence pour écouter, rêveur, se jouer au-dehors le récit formidable, sans cesse recommencé, de la naissance du monde ..." (L117,103) LE BRIS

"... Non seulement la mer, âpre et violente, mais avec parfois d'étranges accalmies, entoure l'Armorique de trois côtés, mais elle y pénètre par les rivières marines qui, deux fois par jour, reportent jusqu'à vingt kilomètres dans l'intérieur le niveau des eaux salées. L'atmosphère est sans cesse en mouvement. La côte est délitée en rocs, en récifs et en îlots. La violence des vents et des vagues et l'érosion pluviale ont travaillé le schiste et le granit, leur donnant des formes qui parlent à l'imagination. Les tempêtes jettent sur la plage du sable et des goémons. L'air est plein d'embruns et le ciel de nuages. Ici, on ne peut pas ne pas se sentir au monde ..." (L92, 160) WHITE

... "A l'école ... C'est là que les petits allaient regarder ... une grande carte murale de la France ...

... "Nous sommes dessus, tout au bout" nous disaient les grands sans autre explication. Et nous regardions, cette tête de dragon qui dardait une langue tricuspidée et devait devenir pour nous la Bretagne quand nous serions admis dans la classe haute. C'est là que le maître d'école, du bout de sa longue baguette, devait nous désigner notre emplacement ... Et nous sommes allés, chacun à notre tour, passer le doigt sur la ligne courbe de la baie d'Audierne, entre le brun et le bleu de la carte.

"D'abord, nous avons été satisfaits de reconnaître que le dessin reproduisait bien cet arc de côte entre le phare de Penmarc'h et les lointains brumeux où se perdait la pointe du Raz. Du haut des falaises de Penhors, nous pouvions l'embrasser des yeux tout entier. Cette carte disait donc vrai. Mais, à la contempler trop longtemps, sachant que nous étions sur le bord extrême, certains d'entre nous avaient peur de tomber à l'eau ..." (L117, 161) HELIAS

INVENTAIRE DES PAYSAGES DU FINISTÈRE
LE FINISTÈRE AU TRAVERS DE LA LITTÉRATURE,
L'ICONOGRAPHIE ET LES VISIONS TOURISTIQUES

Les textes font la part belle aux îles et aux caps qui cristallisent cette vision d'un pays confronté à l'océan :

"... La tempête hurlait sur l'île et sur la mer. Par toutes ses pierres, toutes ses fontaines, tous ses lichens, toutes ses herbes rases, Ouessant comptait les coups et observait. Les aiguilles de roche, les surplombs, les abrupts, les filons de glaise, les noyaux de silex et les coulées de cailloutis, les bernacles dures et les laminaires, les fucus et les varechs, les galets bleus et les galets jaunes, les racines de bruyère et les feuilles de trèfle, attendaient Une forteresse qui a éteint ses lampes et qui surveille, une araignée silencieuse, une pieuvre, une étoile de mer, Ouessant figurait tout cela. Organisation humaine, végétale et minérale aux fins et innombrables rouages qui se protégeaient les uns des autres contre les attaques étrangères ... La falaise et le récif d'Ouessant ouvraient les bateaux en deux, comme des huîtres ..."
(L102,151) H. QUEFFELEC

"... Battu par les vents amers, c'est un pays comme exilé qui devant Saint Guénolé se déploie face à la mer ..." (L107,127) THALY

"... Terre rase (Sein), fleurie de femmes et de maisons serrées coude à coude pour saborder le chalut des tempêtes ..." (L117, 39) LE BEUZE

Mais les tempêtes s'éloignent, et le paysage maritime s'adoucit, s'apaise, le Finistère est aussi le pays des anses et des rias :

*"... Ile de Batz
Un cheval de trait,
un tas de goémon ,
deux arrondis passent sous le ciel
et soulagent le rivage
de ses récifs ,
de ses tempêtes ..."* (L143, 10) Y. LE MEN

*"... Dourduff "
eau noire" dit le lieu
sur les banquettes d'une vase
noire et luisante
à marée basse
la dérive immobile
des barques assises
de guingois ..."* (L62, 43) MEITINGER

1.2 - LES TERRES

Le lien entre l'océan et la terre, ce sont les rias si souvent évoquées :

"... Refermée sur les eaux, l'étreinte de la terre dit oubli, dit accueil et le vieux pays ouvre son cœur le plus profond pour y serrer bien doucement la mer. C'est qu'elle vient de loin, de millions de houles, de millions de siècles. La voici maintenant au milieu des champs inclinés, à travers les arbres penchés vers sa caresse Comment dire aber, abri, cette pénétration amoureuse de route océane ? ..."

"... Elle s'amuse, histoire de se rafraîchir un peu, elle joue à la rivière, étirant ses méandres heureux, avec des airs de chemin creux. Pourtant c'est bien la mer Pour commencer, elle prend le paysage entier dans ses reflets, les bois, les vieilles demeures amarrées à ses berges, le ciel aussi, qui la fait bleue ou grise, verte ou noire, et les nuages d'en haut, qu'elle roule dans sa coulée, et le soleil, qui lui lance des épines de feu et les voilà qui se mettent à danser ..."
(L102,136) J. GRACQ

"... La grande marée enfle l'estuaire, faisant de l'Odet un fleuve puissant, qui pousse la mer salée jusqu'à Kemper ... Boisées jusqu'à la cime, parfois les rives se rapprochent ; la rivière se resserre, et le courant coule profond, avec un remous de hâte. Aux coudes de la route transparente, il semble qu'on aille passer sous un berceau de feuilles, une charmille suspendue sur une terre bleue et liquide. Hautes et d'un trait aigu, les belles ombres de la forêt se projettent sur l'eau ... Quand les hauteurs s'abaissent, le flot de la marée touche les deux bords, lèche sournoisement les prés verts qui s'inclinent, entoure les pommiers et couvre les berges. Une vieille ferme est inondée, plus délabrée et plus sombre dans cette eau riante : une eau de turquoise sous le ciel d'un bleu si vif encore. On défriche une longue lande en pente douce, un beau champ pour la culture ... Comme un nid au creux d'un arbre, au pied de la colline s'ouvre une petite anse, un port pour trois petits navires, un abri d'eau, miroir de feuilles. Elle est cachée sous les arbres ; les chênes trempent dans l'eau et les houx épineux s'y regardent ..." (L116,161) P.J. HELIAS

Mais ce sont aussi d'autres indices, révélés par le texte poétique :

*"Par temps de vent noir,
les goélands se réfugient
dans l'arrière-pays des labours.*

*Sur la terre luisante
comme la vague qui s'éboule,
ils tombent lourdement
dans les nids précaires entre les mottes.*

*De ma fenêtre j'observe
leurs atterrissages forcés,
leurs vols ratés,*

*j'écoute leurs faux cris de joie
d'avoir confondu les lèvres serrées des sillons
avec les sourires innombrables de la mer."* (L140,58) Gérard LE GOUIC

Dès lors qu'ils s'éloignent de la côte, les écrivains pénètrent dans les forêts et les landes de l'Argoat. Le mystère ou la désolation côtoient dans les écrits la douceur en demi-teinte tout autant que l'exubérance, qui apparaît dans les prés, sur les haies.

"... Alentour, mêlées aux terroirs riches et féconds, les landes se montrent, sauvages, inexploitées, tantôt emplissant la plaine rocailleuse, tantôt hérissant le versant des vallées. Des forêts mystérieuses et poétiques, bien qu'exténuées par la civilisation moderne, conservent encore le cachet de sublime grandeur que leur ont donné à l'envi la nature, la légende et l'histoire ..." (L146, 89) MAEL

"... Mont Saint Michel de Brasparts

*De bon matin suis allé seul ,
à la chapelle Saint Michel
et tout autour de moi la brume
fermait les fenêtres du monde.*

*Pas de vent sur le haut du Mont
et pas de bruit aux alentours
le genêt pointait dans la brume,
la goutte perlait sur la bruyère ..."* (L3, 29) Y. GWERNIG

"... Le printemps ... La terre se couvre de marguerites, de pensées, de jonquilles, de narcisses, d'hyacinthes, de renoncules, d'anémones ... Des clairières se panachent d'élégantes et hautes fougères ; des champs de genêts et d'ajoncs resplendissent de leurs fleurs qu'on prendrait pour des papillons d'or. Les haies, au long desquelles abondent la fraise, la framboise et la violette, sont décorées d'aubépines, de chèvrefeuille, de ronces, dont les rejets bruns et courbés portent des feuilles et des fruits magnifiques. Tout fourmille d'abeilles et d'oiseaux, les essaims et les nids arrêtent les enfants, à chaque pas ... Chaque pommier, avec ses fleurs carminées ressemble à un gros bouquet de fiancée de village ..." (L3, 92) R. de CHATEAUBRIAND

L'intérieur du pays finistérien est un terroir de prés et de champs entrecoupé de haies (notre mot "bocage" n'apparaît pas), où les manoirs, clochers et moulins sont autant de ponctuations caractéristiques :

"... Entre un champ, où les têtes mûres des épis se courbaient ensemble, et un rideau d'ormeaux plantés sur le haut bord d'un fossé, un sentier mince s'allongeait parmi les broussailles. Les coquelicots éclataient dans les blés ; de la berge du haut bord, des fleurs et des ronces s'échappaient ; des orties, des églantiers, des tiges garnies de dards, des grosses feuilles à peau luisante, des mûres noires, des digitales pourprées, unissant leurs couleurs, enchevêtrant leurs branches, montraient leurs feuillages divers, lançaient leurs rameaux inégaux ... Quand on a traversé une prairie, où tourne, embarrassée dans les joncs, la roue d'un vieux moulin dont il faut longer la muraille en marchant sur de grosses pierres mises dans l'eau, pour servir de pont, on se retrouve bientôt sur la grande route de Saint Pol, au fond de laquelle se dresse, tailladée sur tous ses angles, la flèche du clocher de Kreizker ..." (L62, 112) G. FLAUBERT

"... La Cornouaille, dans toute son étendue, se caractérise par ce ruissellement de lumière et de couleur. Elle se drape, suivant les saisons des écharpes dorées ou violettes des genêts ou des bruyères. Ses forêts de Laz, du Cranou, de Clohars ou de Coatloc'h gardent sous leurs frondaisons le secret des fées oubliées et des enchanteurs. Ses rivières dévalent la pente des monts, mirant dans leurs cours les aubes vertes des moulins et les tourterelles des manoirs. Ses chapelles, dans la paix des grands arbres, sont comme des châsses d'argent abritant le sommeil des saints ..." (L119,91) F. MENEZ

1.3 - LES COULEURS, ODEURS ET BRUITS

Le "ruissellement de lumière et de couleur" évoqué ci-dessus par F. Ménez quand il parle de la Cornouaille, de même que les ors des genêts ou le bleu de la mer peuvent passer pour des clichés faciles, à l'instar des odeurs marines et du souffle des tempêtes. On les retrouve pourtant dans un si grand nombre de récits qu'ils sont indissociables de l'image finistéenne, de paysages que de nombreux auteurs décrivent d'ailleurs en termes picturaux, tel ce "tableau brestois", et quelques autres :

"Une étrange recette :

Choisissez un bassin d'avant-port de dimensions ordinaires, de forme sensiblement trapézoïdale, la grande base ouvrant sur la mer par un chenal orienté au Nord-Ouest. Commencez par étendre sur le fond cinq ou six lits successifs de vase de bonne consistance et de sable fin d'un jaune très soutenu, et brassez-les ensemble pendant trois heures dans un fort courant de marée, de préférence d'une marée du matin, de façon à obtenir un mélange parfaitement lié.

Ajoutez, au cœur des tourbillons qui se creusent contre les piles des écluses, quelques poignées d'algues et de varechs ayant macéré plusieurs jours de suite entre deux eaux et apportés par la mer au début du flot. Puis faites venir de la mer d'Irlande trois ou quatre gros cumulus ou cumulo-nimbus que vous concentrerez au-dessus du port et des installations avoisinantes. Battez énergiquement l'eau du bassin à l'aide d'un vent d'Ouest de force quatre avec des rafales montant à six. Réduisez-le ensuite progressivement jusqu'à ce qu'il prenne l'allure d'une brise régulière que vous tournerez au Nord afin de hacher les renflements de la houle d'un clapotis serré, auquel, grâce à un soupçon de brume, vous donnerez une nuance fuligineuse. Pressez alors à fond le plus bas des cumulus pour en exprimer entièrement le crachin dont vous arroserez copieusement les entrepôts et les quais. Il conviendra de recommencer avec les suivants autant de fois qu'il sera nécessaire, au cas où un seul ne suffirait pas pour obtenir le résultat désiré.

Cette opération terminée, dégagez le ciel pendant une demi-heure, pas davantage, et faite fondre dans l'eau un grand plan de bleu d'éclaircie et quelques morceaux de blanc soufflés en neige. Chauffez le tout à la chaleur solaire jusqu'à une température d'environ quinze degrés. Laissez ensuite refroidir doucement sous un voile de buée grise que vous épaissirez peu à peu, mais sans jamais lui permettre de virer au noir, des chutes intermittentes de pluie parsemées de rayons de soleil pavant l'étendue des bassins environ tous les quarts d'heure durant une heure ..." (L102,134) NERAULT

"Que la beauté soit :

*Mer sauvage, vent hurleur,
terre indigne d'un amour !
... Un artiste vint un jour
et tritura ses couleurs.*

*Les ors, les pourpres, les soies,
rien n'avait jamais été vu.
Il dit : que la beauté soit !
et dès lors la beauté fut"* (L107,126) THALY (En Pays Bigouden)

A Guillaume Apollinaire

*"Sous le Pont Mirabeau sans fin coule la Seine.
Les voiles des pêcheurs tremblent dans Bénodet.
Odeur du soir, rose bouquet,
La bruyère se mêle au brouillard violet
Et le fleuve s'unit à la mer souveraine.
.... (L117,38) GUYOMARD*

*"Le Finistère du Finistère.
Extrémité dernière de l'extrémité occidentale de la Terre Habitable.
Ici se termine le Royaume des Hommes. Ici commence l'Empire des Grandes Eaux
Immortelles, domaine sacré du vieil Océan, créateur premier de toute vie, Père et Maître du
Monde ...*

*Là, dans l'illumination des matins, comme dans l'apothéose des soirs, dans la splendeur des
midis comme dans le cuivre des crépuscules, sous le ciel bas des tempêtes d'hiver comme sous la
voûte des ciels nocturnes illuminés par le ballet solennel des constellations, sans trêve et sans
repos, accourant des lointains de l'horizon, les houles du grand large heurtent sans trêve le
pied des falaises aux architectures cyclopéennes et s'écroulent à fracas sur le sable des grèves en
dessinant de longues franges d'argent, ou orchestrent une musique de sanglots entre-heurtés en
roulant sur d'étonnants arpeges des milliers de galets aux sonorités bizarrement accordées ...*

*... Oui, sur le haut sommet de cette Pointe de Camaret, d'où le regard porte à cinquante lieues
sur la terre et la mer, dans tous les sens, on se sent souvent hors de temps et des lieux. Et dans
l'odeur savoureuse qui monte des dunes, des rocs, des champs, des landes, des grèves baignées
par les embruns atlantiques, ici est vraiment un des endroits du vaste Monde, où l'on se sent le
mieux et le plus complètement baigné par l'Infini." (L102,149) G. TOUDOUZE*

*"Après l'église et quelques maisons, sur la route qui conduit à la pointe de Créac'h, ce sont des
étendues, vertes et grises, entre deux rives de rochers déchirés au milieu d'une mer violette et
bleue. ... partout, des moutons, des moutons, encore et toujours des moutons, des noirs et des
blancs, petits, vifs, attachés deux à deux. Du haut du phare, je vois nettement la découpe
d'Ouessant sur la mer, ses seize kilomètres de côtes, et partout la vague énorme, folle, qui
bat le roc, l'inonde d'écume, et partout, la mer, enflée jusqu'à l'horizon, la mer où viennent, à
cette heure, se mêler, se résumer toutes les couleurs de la Bretagne : par l'eau bleue, violette,
verte, comme les horizons de collines et de bois, par l'or du soleil qui fleurit tout l'espace de
précieuses fleurs de genêts, par les rochers noirs et blancs, semblables aux costumes monastiques
que portent les femmes.*

*De là-haut, l'île, baignée dans ce bleu, ceinturée de l'écume d'argent, flotte comme un bateau
sur la mer resplendissante. C'est à croire qu'elle va bouger, virer, cingler vers le large, escalader
les montagnes d'eau d'une proue géante, ses phares dressés en mâts, vers les nuages."
(L102,140) GEFFROY*

*"... Vous étiez des ribambelles
de la Torche à Kéerty,
peignant de tons assortis
flot grenat, lande isabelle,
baignant de feu vos pinceaux,
broyant les tons les plus fauves,
lavant tout au plus de mauve
le cramoisi, le ponceau. ...*

*Sur la côte vermeille,
toute en pourpre, toute en or,
où tu charges, vent du Nord,
les chevauchées du soleil,
où soleil roi, tu palpites,
lançant aux nues vermillon
tes fusées de papillons,
tes poudroissements de pépites,*

*Devant cette lande plate
où nul arbre, nul gazon
ne rompt le diapason
d'une gamme d'écarlate,
où le genêt flambe et bouge,
où tu flamboies, goémon,
où tu sembles, plage rouge,
un promenoir pour démons,
... (L107,129) THALY*

Peintures du paysage, que clôt P.J. Hélias, aidé par Le Tintoret ... et le chant du coucou :

"... J'ai sauté mon talus. J'ai descendu la colline Bonidou jusqu'au petit port de La Forêt. Pleine mer. Personne sur le quai. encore personne nulle part. Il fait un froid noir. Mais un soleil diffus éclaire, à gauche, quelques maisons blanches devant la plage de Concarneau. A droite, Beg-Meil est endormi dans les bois de pins. La presque île du Cap-Coz, devant moi, est une salissure incongrue sur la vitre sans défaut de la baie. On a envie d'empoigner un chiffon de laine pour effacer cette chiure de mouche. Tout le reste est trop beau pour que j'ose en parler. Je viens de lire, dans une revue de Paris, un article fort savant à propos d'un peintre italien nommé Le Tintoret. On y expliquait comment cet artiste parvenait à reproduire toute chose créée sans perdre une once de beauté ni un liard de valeur. D'accord pour le peintre. Mais l'auteur de l'article, si enthousiaste pour analyser la reproduction, serait-il capable de s'émerveiller autant devant le modèle original ? Il y a plus d'un paysage que l'on ne trouve sans pareil que parce qu'il a été peint d'abord par un artiste célèbre. C'est un honneur pour l'artiste, une honte pour les spectateurs distraits.

Allons ! Encore de la philosophie. Et le coucou ? A-t-il attrapé le printemps avec sa voix de velours ? Quand je suis remonté vers mon verger, l'oiseau couleur d'ardoise a pris une volée vers l'Ouest. Il continue à chanter et une cloche déchantée avec lui du côté de Clohars. Six heures et demie. Un vent mauvais, un vent glacial court les chemins, court à travers les guérets où les gens s'affairent, vaille que vaille, aux travaux du jour ..." (L91,83)

1.4 - L'ACTIVITÉ HUMAINE

Les odeurs encore sont au centre de ce très beau texte de Xavier Grall qui introduit les hommes dans le paysage : labours, élevage et ports de pêche en sont l'ossature.

"L'odeur qui monte de notre terre sent l'herbe mouillée et c'est une odeur grasse et verte. Les granges y balancent des remugles tièdes. Les étables y versent leurs exhalations brunes et blanches : fumiers et lait. C'est bon (...)

Du vent mouillé des plages que le soleil caresse surgit le parfum du sable et des goémons. Iode et sel. Des ports montent les relents des coques et des ponts lavés du matin. Les casiers sèchent. Les filets dégagent des odeurs profondes et saumâtres. Et dans l'air se mêlent les effluves des labours terriens et maritimes, et tout s'épouse par dessus les mâts et les mesures pour l'exaltation des grands oiseaux sauvages qui lancent leurs appels rauques et glorieux dans un grand bal d'ailes sous les nuages légers (...)

Entre toutes les odeurs (...), c'est celle qui se lève de mon pays que je reconnaîtrais le plus sûrement. Même les yeux bandés. Même dans la plus profonde nuit. D'instinct. Comme un loup dans son bois. Comme un goéland dans son aire." (L101,159) Xavier Grall "Les vents m'ont dit"

Dans les autres textes qui abordent l'activité humaine, c'est encore la mer et le littoral qui sont évoqués en premier, loin devant (et presque sans) la vie rurale.

Les ports et la pêche, les phares, gardiens des côtes et protecteurs des bateaux, la récolte du goémon, sont autant d'images vivantes :

*"Sur sa colonne de granit,
De la nuit à l'aube première,
Le phare lance sa lumière
Aux profondeurs de l'infini.
Il jette sur l'horizon sombre
Ses quatre gerbes de rayons,
Traçant de lumineux sillons
Au loin, sur l'immense champ d'ombre.
Quand dans la nuit, hurlent les flots,
Quand le vent déchire la voile,
Il est le guide, il est l'étoile
Qui donne espoir aux matelots." (L54,47) PHILIPPE*

Maris Stella

*"... Les femmes, à genoux sur le roc de la cale,
Regardent l'océan blanchir l'île de Batz.
Les hommes, père, fils, amants, là-bas,
Avec ceux de Paimpol, d'Audierne et de Cancale
Vers le Nord, sont partis pour la lointaine escale.
Que de hardis pêcheurs qui ne reviendront pas !
Par-dessus la rumeur de la mer et des côtes
Le chant plaintif s'élève, invoquant à voix hautes
L'étoile sainte, espoir des marins en périls. .."
(L102,142) De HEREDIA*

1.5 - L'ANKOU ET QUELQUES AUTRES

Contes et légendes de Bretagne : c'est une des productions littéraires les plus abondantes dans la région.

Sein, la pointe du Raz, la baie des Trépassés, sont les lieux hantés les plus célèbres, avec Le Huelgoat et la vallée de l'Aulne : l'ancrage finistérien concerne, là encore, souvent le littoral et les îles : la Ville d'Ys, surgissant çà et là entre la pointe de Penmarc'h jusqu'aux côtes du Léon, les barques fantômes (charrettes "maritimes" de l'Ankou) recueillant les noyés.

*Le Bag-Noz
(La barque fantôme)*

"Toutes les fois qu'il doit se produire quelque sinistre dans les parages de l'île de Sein, l'on voit apparaître un bateau-fantôme, tantôt incliné sur les eaux sombres, la pointe de son "gui" trempant dans la vague, tantôt dessiné en silhouette indécise sur le fond orange du ciel.

On le désigne sous le nom de "bag-noz" (barque de nuit) parce que c'est surtout à la tombée de la nuit qu'on le voit soudain surgir, sans qu'on puisse dire de quelle direction il vient, ni quelle route il fait. Car il s'évanouit tout à coup, au moment où on le regarde, pour se montrer, l'instant d'après, sur un autre point de l'horizon. Il vogue, toute voile dehors, avec un pavillon noir en berne.

Les barques de l'île l'ont souvent croisé, quand elles rentraient du large, aux premiers signes avant-coureurs du mauvais temps. Quelques-unes même ont essayé de l'accoster, pensant que c'était quelque bateau en détresse, d'autant que son équipage - qui doit être nombreux - ne cesse de crier et d'appeler, comme pour demander du secours, avec ces voix suppliantes, des voix tristes à fendre l'âme. Mais, sitôt qu'on faisait mine d'approcher, la vision s'effaçait, et les voix elles-mêmes devenaient si lointaines qu'on ne savait plus si c'était dans les profondeurs de la mer ou dans les profondeurs du ciel qu'on les entendait hurler ..." (L2,4) A. LE BRAZ

"Là, comme il était assis à la porte de l'auberge, il entendit deux saulniers qui causaient en chargeant leurs mules et parlaient de la groac'h de l'île de Lok. Houarn demanda ce que c'était : ils lui répondirent que l'on donnait ce nom à une fée qui habitait le lac de la plus grande des Glénans et que l'on disait aussi riche, à elle seule, que tous les rois réunis. Bien des gens étaient allés déjà dans l'île pour s'emparer de ses trésors, mais aucun n'était revenu.

Il trouva sans peine l'étang placé au milieu de cette île et qui est entouré de gazons marins à fleurs roses ... Il aperçut, vers une des extrémités ... un canot couleur de mer qui flottait sur les eaux dormantes. Ce canot avait la forme d'un cygne endormi, la tête sous son aile ...

... à peine y eut-il mis le pied, que le cygne eut l'air de s'éveiller ; sa tête sortit de dessous ses plumes, ses larges pattes s'étendirent sur l'eau, et il s'éloigna brusquement du rivage ...

... l'oiseau enfonça son bec dans les eaux et plongea, en l'entraînant avec lui ...

... parvint ainsi à la demeure de la groac'h.

C'était un palais de coquillages qui surpassait tout ce que l'on pouvait imaginer. On y arrivait par un escalier de cristal fait de telle manière que, lorsqu'on y posait le pied, chaque marche chantait comme un oiseau des bois ! ... " (L59-65) Anonyme

INVENTAIRE DES PAYSAGES DU FINISTÈRE
LE FINISTÈRE AU TRAVERS DE LA LITTÉRATURE,
L'ICONOGRAPHIE ET LES VISIONS TOURISTIQUES

" ...
En face, la voici, l'effroi de l'Armorique,
L'île-des-Sept-Sommeils, Sein, l'île druidique,
Si basse à l'horizon, qu'elle semble un radeau
Entouré d'un millier de récifs à fleur d'eau !

...
À gauche, ces rochers de la couleur du feu,
C'est l'enfer de Plô-Goff ; sur la droite, au milieu
De ces dunes à pic, c'est l'exécrable baie,
La Baie des Trépassés, blanche comme la craie :
Son sable pâle est fait des ossements broyés,
Et les bruits de ses bords sont les cris des noyés ! ..."
(L102,145) BRIZEUX

"Mais les morts de la mer restent ses prisonniers jusqu'à la construction de siècles. Ils habitent une ville engloutie dont le palais et les tours remontent sur les eaux tous les sept ans, le matin de Pâques, au moment de l'élévation : c'est la ville d'Ys, si vaste et si peuplée qu'elle allait de l'île de Batz aux Epées de Tréguier. Elle comptait trente églises desservies par autant d'évêques, trois archevêques et un pape, comme à Rome ... Quand on prête l'oreille, on entend bourdonner leurs cloches sous la mer"
(L68,73) Ch. LE GOFFIC

"Les Criérien de la rivière :
Sur les bords de l'Aulne, comme dans beaucoup de rivières, il existe en certains endroits, des crieurs de nuit qui poussent, dans les nuits très noires, des cris stridents de IOU, HOU, HOU. Mais on ne peut jamais les apercevoir.

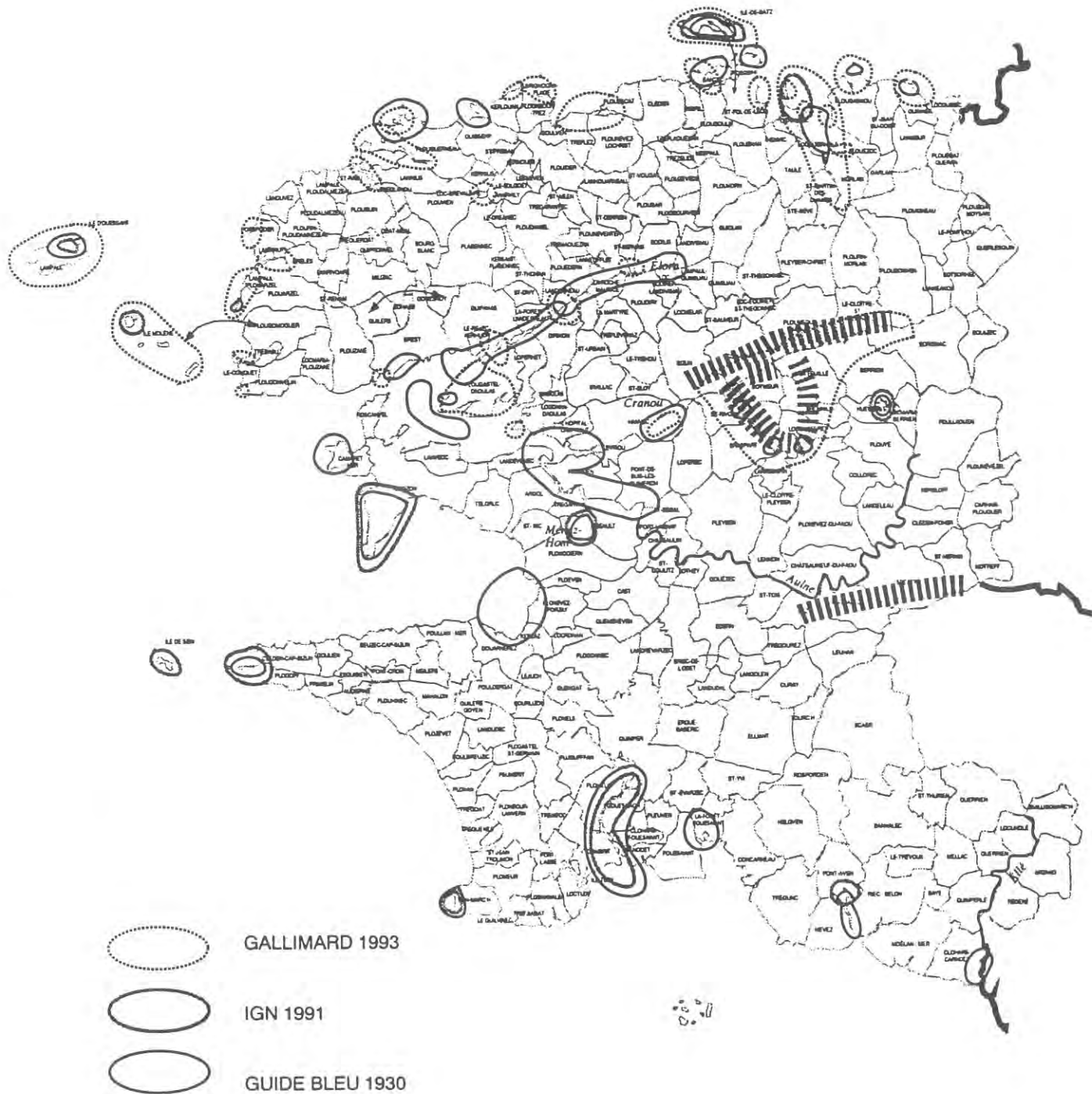
Ce sont les âmes des noyés de la rivière qui réclament une sépulture.

Si quelque passant, par hasard, répond à l'un d'eux en répétant le même cri, le crieur de nuit franchit, en un rien de temps, la moitié de la distance qu'il doit parcourir pour rejoindre l'imprudent. Au deuxième cri, si le passant audacieux lui répond encore une fois, le Criérien franchit, la moitié de l'espace qui lui reste à parcourir. Au troisième appel, le Criérien rejoint, d'un bond, celui qui le nargue et l'étrangle ou le noie dans la rivière." (L55,110) Anonyme

Mais les légendes locales sont innombrables, et les récits les concernant sont beaucoup plus dispersés sur le département que les autres genres littéraires, essentiellement parce que leur localisation est souvent très précise ; en voici quelques titres :

- "Le Mur du Diable" entre Cast et Châteaulin (L55,109) Anonyme
- "Le mort qui revient" sur la paroisse de Sainte Marie du Ménez Hom (L55) Anonyme
- "La Boë an Anaon" (baie des âmes) en baie des Trépassés (L124,60) LE BRAZ
- "Sainte Tryphine" en Lanmeur (L124,63) LE BRAZ
- "Le Tireur Rouge" en Spézet (L61,66) DENIS-DUNQUIEU
- "Les aventures de Monsieur Tam-Kik" à Lothéa près de Quimperlé (L61,67) DENIS-DUNQUIEU
- "Les Morgans de l'île d'Ouessant" (L56,70) Y. BREKILIEN

PAYSAGES CARACTÉRISTIQUES DU FINISTÈRE CITÉS DANS LES GUIDES TOURISTIQUES



2 - VISIONS TOURISTIQUES DU FINISTÈRE

Les guides touristiques donnent une image du Département au travers des lieux dont ils conseillent la visite, à travers les descriptions et commentaires qui émaillent leurs textes.

Les extraits ci-dessous ne parlent pas des ports, phares, "cités de caractère", châteaux, manoirs, chapelles, calvaires, menhirs et allées couvertes : ils sont innombrables dans tous les guides : le Finistère est (la Bretagne est) une terre de patrimoine, d'histoire ; cette image là est forte et omniprésente.

Les extraits ci-dessous concernent des espaces non bâtis, afin de mieux cerner ce que le tourisme voit et donne à voir du "paysage" finistérien.

On peut en retirer les enseignements suivants :

2.1 - LES DESCRIPTIONS PORTENT EN GENERAL SUR DES SITES PONCTUELS ET INSISTENT SUR LES POINTS DE VUE :

CARANTEC

Du hameau de La Croix, la vue est magnifique sur l'estuaire de la Penzé où la mer se retire à 6 km, en ne laissant qu'un étroit chenal navigable, et sur la côte opposée, vers St-Pol-de Léon et Roscoff. (L 49 p. 330)

ROUTE DE CROZON-MORGAT PAR LA FORET DU CRANOU, RUMENGOL ET LE FAOU

Cette route le plus bel itinéraire des monts d'Arré et sans doute le plus beau de Bretagne intérieure...offrant d'un bout à l'autre des vues magnifiques et des perspectives sans cesse renouvelées...la route contourne le bassin de naissance du Rivoal puis remonte jusqu'à 304 m. d'altitude...traversant un haut plateau de landes sauvages...à peu de distance, pointement rocheux d'où l'on découvre un incomparable panorama sur l'estuaire de l'Aulne, la rade de Brest, la baie de Douarnenez...La route descend et serpente à travers la forêt domaniale du Cranou, accidentée et pittoresque, avec de superbes futaies de chênes et de hêtres. (L 49 p. 348/349)

ERGUÉ-GABERIC : le STANGALA : l'Odet contourne un éperon rocheux...point de vue superbe sur le défilé de l'Odet. (L134, p.195)

BRIEC : site du Menez Roc'h meur : il domine le val de ses 230 m d'altitude et offre, par temps clair, un exceptionnel point de vue sur la baie de Douarnenez. (L 134 p. 198)

Les descriptions d'un paysage global sont plus rares :

PLOUGASTEL-DAOULAS : la presqu'île de Plougastel-Daoulas est une dent qui s'avance et pénètre profondément dans la rade de Brest. Ses paysages, faits de vallons, rivières, criques et pointes, contrastent avec ceux du dur plateau du Léon, au nord, et les reliefs élevés et fortement bombés des Monts d'Arrée, à l'est. Avantageées par un climat très doux, les terres de Plougastel sont très fertiles. On dit d'elles qu'elles sont "le jardin de Brest". Après le lin puis la fraise, les agriculteurs de Plougastel cultivent désormais tomates, fleurs, échalottes. Mais l'abandon de la polyculture traditionnelle a pour conséquence une augmentation sensible des friches qui représentent un réel danger écologique. (L 135, p.183)

ABER BENOIT : ria longue de 8km, l'aber Benoit serpente au milieu de champs et de paysages boisés et découvre à mer basse son lit envasé, de très belles plages de sable blanc bordent la sortie de l'aber, surtout rive gauche. (L135,p.171)

2.2 - LE VOCABULAIRE EMPLOYÉ SE RÉFÈRE AU DOMAINE DES IMPRESSIONS, DU SENSIBLE

Superbe, grandiose, magnifique, sauvage, pittoresque, admirable, ... ponctuent tous les guides, à toutes les époques. On rejoint là nombre de textes littéraires où l'imaginaire et le ressenti portent l'image de la région bretonne et tout particulièrement du Finistère, avec des adjectifs qui pour le moins n'inspirent pas la vision d'un espace en demi-mesure:

OUESSANT (L133, p.10)

...l'endroit idéal pour ceux qui recherchent la solitude, avec de vastes paysages splendides et sauvages.

CROZON: Cap de la Chèvre: un sentier côtier, 500 m. avant le phare, mène au point de vue du Cap de la Chèvre. Les falaises hautes de 100 m par endroits tombent à pic dans la mer. Hors saison ou au petit matin, c'est magique, sublime. Les jours de tempête, la mer et le vent s'acharnent sur ces falaises en une gigantesque et méthodique entreprise de destruction. La base de la pointe est percée de grottes accessibles seulement en bateau...De superbes balades font découvrir les différents milieux naturels et les paysages de ce littoral fantastique. C'est au petit matin que les éclairages y sont les plus beaux. Sur tout le parcours, une vue magnifique s'offre au promeneur: falaises environnantes, baie de Douamenez, anse de Morgat et grande muraille du cap de la Chèvre. (L134, p.283)

2.3 - ET QUAND LA DESCRIPTION DEVIENT PLUS NEUTRE, PLUS NATURALISTE

DOURDUFF-EN-MER : Au fond de la baie de Morlaix, le Dourduff vient se jeter dans l'estuaire recouvert de vasières de la baie de Morlaix. Des parcs à huîtres occupent la partie orientale de la baie. En remontant le fleuve, on parvient à un hameau enfoui dans une vallée, on y découvre un moulin à marée. (L0135,p.301)

GOULVEN - Keremma : Goulven s'ouvre au nord sur une grève que la mer découvre, à marée basse, sur des kilomètres. Offrant une grande diversité de milieux, la baie abrite une avifaune très riche, surtout lors des migrations. (L 135,p.342)

Elle est vite rattrapée par la légende :

PLOUGUERNEAU: de la pointe de Kastell Ac'h on aperçoit d'un seul coup d'oeil tous les îles, îlots et roches de l'entrée de l'aber...d'est en ouest, le regard découvre l'île venan, accessible à marée basse, Enez ar Vir, l'île Vierge, Enez valan, Lezhent et Stagadon. Dans les parages de l'île Vierge serait enfouie Tolente, cité légendaire que l'on dit aussi opulente que l'était Ys. (L135, p.181)

LE RELECO-KERHUON : la commune borde l'estuaire de l'Elorn. Le site est marqué par les célèbres rochers dentelés de Plougastel-Daoulas, souvenirs, selon la légende, du passage en ces lieux de Gargantua. L'anse de Kerhuon, à l'est de la ville, milieu préservé où la chasse est interdite, est un plan d'eau qui assèche à marée basse. (L 135,p.184)

FOUESNANT: ...la descente du Dourig mène, par des sentiers boisés, aux étangs salés de Penfoulic et à la Maison des Marais. Au nord de l'étang de Penfoulic, un paysage d'étangs et de bois s'étend à perte de vue...Cette région lacustre mérite d'être explorée. Au cours des flâneries, les visiteurs un peu curieux pourront y découvrir des paysages préservés où flotte un peu du mystère des vieilles légendes celtiques. On peut aussi suivre le chemin côtier jusqu'à Cap Coz...cette langue de sable qui dépasse à peine le niveau des plus hautes mers. (L 134,p.315)

BRIGNOGAN (L135)

Pointe de Pontusval : c'est un magnifique but de promenade. Le décor fait alterner petites criques et gigantesques rochers. ... Selon la légende, c'est dans ce chaos qu'aurait été noyé le dragon qui faisait régner la terreur dans la vallée de l'Elorn .

2.4 - SI LE LITTORAL EST PLUS SOUVENT CITE QUE L'INTERIEUR DES TERRES
surtout dans les guides récents, Armor et Argoat donnent lieu à des descriptions extrêmement contrastées :

En Armor, c'est tantôt la dureté des rocs et la lutte avec l'océan :

- "côte sauvage hérissée de récifs de **Plouguerneau**" (L49, p.378)
- "pointe de **Penmarc'h** sur lesquels par gros temps, l'océan déchaîne ses furies écumantes" (L133, p.46)
- "... **cap de la Chèvre** qui se dresse à pic, à 100 mètres au dessus de la mer, comme un immense brise-lames "(L133, p.53)

CAMARET - CROZON

Pointe de Dinan: Par gros temps, l'assaut des vagues sur l'énorme masse chaotique des rochers ravinés, qu'on appelle le "château", offre une vision de combat titanesque entre deux éléments que tentent en vain de séparer des arches de granit solidement ancrées à la terre ferme. Le feu d'artifice des gerbes d'écume est à la hauteur des sauvages hurlements du vent: apocalyptique!...à marée basse, on accède par la petite plage de galets située sous la percée des Korrigans, à des grottes semblables à celles de Morgat. Au fond, on aperçoit l'immense plage de sable de l'anse de Dinan et les rochers des Tas de Pois à la pointe de Pen Hir. On peut rejoindre le cap de la Chèvre par un sentier côtier à travers landes, ajoncs, bruyères. On longera les magnifiques plages de Lost-Marc'h et de la Palue. (L 134, p.279)

Tantôt, le mariage de la terre et de la mer :

- **anse de Combrit** : "entre mer et rivière, bois et campagne luxuriante, c'est un vrai paradis" (L134, p.192)
- **rivière de Pont-L'Abbé** : "estuaire marin, lieu de rencontre du souffle du large et de la douceur terrestre, elle se divise en chenaux, morcelle en îles, fait alterner des pins et prairies marécageuses" (L134, p.205)
- **anse du Rib** (baie de Douarnenez) : bordée d'une grande plage de sable fin ... couleurs très douces, rochers rouges, ocres, pins vert sombre, ... mer verte ou bleue ... (L134, p.252)
- **anse de Kernic** (Sibiril - Plouescat) : s'enfonçant profondément dans les terres, avec de belles grèves de sable, communiquant avec la pleine mer par un étroit goulet, entre deux cordons de dunes, ... (L49, p.343)

L'ODET: la vallée de l'Odet est un bijou rare...site au charme naturel qui allie au mouvement de l'eau le reflet vert profond de ses rives escarpées plantées de châtaigniers, de chênes, sans oublier les massifs de rhododendrons qui croissent au bord des anses. Mais il y a aussi toutes ces légendes, ces fontaines et ces innombrables chapelles qui, de Quimper à Bénodet, accompagnent les seize km de vallée de ce tout petit fleuve que l'on appelle ici la Rivière et qui, descendant des Montagnes Noires, trace la frontière entre pays bigouden et pays fouesnantais...Il faudrait visiter à la godille, au rythme des marées, en zigzagant de rive en rive, sauter à terre et s'aventurer parmi les branches qui penchent sur l'eau pour découvrir vraiment ces lieux de poésie, dont le visage change à tout moment avec la lumière, les remous du courant, les coups de vent apportant l'odeur du goémon ou le passage d'un couple de hérons ou d'un voilier silencieux. (L 134, p.184, 185)

L'Argoat est rarement campagne :

ROSCOFF

Petite ville maritime, renommée pour ses primeurs...mais la campagne environnante, plate et sans arbres, toute entière plantée en légumes, manque de pittoresque.(L 49 p. 344)

LE PAYS FOUESNANTAIS: De tous les paysages de Cornouaille, celui de la *Giz Foën* est l'un des plus riants. Dans ce pays de bocage constellé de fermes, de manoirs et de chapelles, les pommiers et les cerisiers fleurissent les prairies et les talus des chemins creux. Entre l'anse de Bénodet et la baie de La Forêt, la frange littorale n'est qu'une alternance de plages de sable fin, d'éperons rocheux et de verdoyantes rias. La beauté de ces paysages en patchwork, alliée à la douceur du climat, a fait de la région un haut lieu du tourisme....Quel que soit le type de promenade choisi, vous découvrirez une campagne fleurie et les rivages boisés des estuaires et des rivières. (L 134, p.313, 314)

Mais souvent crêtes sauvages :

BRASPARTS-LOCQUEFFRET (L49, p.350)

Par la pittoresque petite route de Brennilis, admirable site du Rundu, brèche grandiose ouverte dans une crête des monts d'Arré entre deux massifs de roches schisteuses hérissés d'aiguilles déchiquetées. (L 49 p. 350)

"le Roc'h Trévezel (**LA FEUILLÉE**) offre le spectacle d'arêtes déchiquetées ; du sommet on bénéficie d'un superbe panorama sur les campagnes du Lein" (L135, p.353)

Aussi forêts profondes et chaos moussus :

"... la route descend et serpente à travers la **forêt domaniale du Cranou**, accidentée et pittoresque, avec de superbes futaies de chênes et de hêtres" (L49, p.349)

"**forêt domaniale de Clohars-Carnoët**, sombres futaies de chênes et de hêtres ..., belles promenades en sous-bois, ..." (L134, p.336)

HUELGOAT (L498, p.353-358)

...La route descend dans un vallon à travers la superbe forêt de Huelgoat: c'est un trajet ravissant qu'il est très recommandé de faire à pied par les sentiers de la forêt.

...dont le nom signifie la Haute-Forêt, est établi dans un des plus beaux sites de la Bretagne...Les collines boisées, les ravins, les chaos de rochers qui l'entourent, les eaux vives partout jaillissantes dans la pierre et la mousse, sous de magnifiques ombrages, donnent à ses environs immédiats un charme incomparable.Huelgoat est le lieu de villégiature,..., le meilleur centre d'excursion de toute la Bretagne intérieure

HUELGOAT : "c'est pour ainsi dire une longue rue...resserrée entre un ravin profond et un grand lac dont les eaux, non loin de la sortie du village, tombent en cascade d'une grande hauteur, puis ces eaux forment un ruisseau, poursuivent leur course et disparaissent un certain temps sous des blocs de granit entassés de manière fantastique les uns sur les autres". (J. Verkade)

La forêt de Huelgoat est le berceau de nombreuses légendes, suscitées par l'aspect impressionnant des sites rocheux qui se succèdent. (L134, p. 80)

LOQUEFFRET : Cascades de Saint-Herbot: sur 400 m. environ à partir du moulin du Rusquec , le ravin est encombré d'un indescriptible chaos de blocs granitiques, à travers lesquels la rivière se précipite à grand fracas, formant une série de cascates qui varient d'aspect suivant le volume des eaux. Du sommet, le regard plonge dans la trouée encadrée de verdure, qui ouvre une magnifique échappée sur d'immenses horizons de landes et de montagnes... (L 49 p. 364)

LOCUNOLÉ: les Roches du Diable: cet amoncellement chaotique de gigantesques roches domine l'Ellé dans un paysage grandiose. On dit que seul le diable a pu donner aux roches ces formes étranges. (p.327)

Le Finistère intérieur est surtout, dans tous les guides, le Yeun , la cuvette des Monts d'Arrée et son cirque "montagneux" qui sont décrits avec une remarquable homogénéité :

MONT-SAINT-MICHEL d'ARRÉ (ST-RIVOAL)

Point culminant de toute la Bretagne. Une chapelle en couronne le sommet, d'où par temps clair on découvre un admirable panorama, jusqu'à 60 km. à la ronde; au Nord se découvre toute la péninsule du Léon, jusqu'aux clochers de Saint-Pol et jusqu'à la mer, au Sud ondulent les lignes souples de la Montagne Noire; entre les deux chaînes se creuse une vaste dépression verdoyante, tandis qu'au pied du mont, à l'Est, s'étale le désert aquatique du Yun; enfin vers l'Ouest, on voit s'allumer au soleil couchant la presqu'île de Crozon et les golfes profonds de la rade de Brest. (L 49 p. 349).

PLOUNEOUR-MENEZ , BOTMEUR

Plouneour-Menez, sur une colline de 236 m. d'altitude, domine une immense étendue de pays...Au-delà de Plouneour, la route s'élève au flanc des Monts d'Arré, dont la crête rocheuse se découpe en avant sur le ciel... au pied des aiguilles schisteuses de Roc'h Trévèzel, magnifique panorama. La route passe au pied du Roc'h, puis s'abaisse doucement à flanc de montagne, laissant sur la droite la ligne des crêtes et dominant à gauche la cuvette de Botmeur. Tout ce trajet est magnifique; malgré la médiocrité de l'altitude, l'indicible grandeur de ces paysages sauvages et désertiques, la vivacité de l'air, donnent réellement l'impression de la grande montagne.

Embranchement de la route qui descend à Botmeur, près d'un étang, sur le bord d'une curieuse cuvette environnée d'un vaste cirque montagneux. Dans le fond , s'étendent les Marais de Saint-Michel, ou Yun-Elez, d'où sort l'Elez, sorte de tourbières où une couche d'herbes et de bruyères recouvre des fondrières pleines d'eau; les oiseaux de passage y abondent l'hiver...La route se dirige vers le Mont St-Michel, dominée à droite par la longue croupe du Tuchen-Kador. (L 49, P. 348)

Les MONTS D'ARRÉE:

En dépit de leur altitude modeste, les Monts d'Arrée, par les larges vues qu'ils offrent et la brume qui les entoure, donnent une impression de hauteur. Le Mont -St-Michel-de-Braspars est depuis toujours une colline sacrée...Au coeur du massif une vaste dépression est occupée par le réservoir St-Michel et des tourbières - un lieu plein de mystère, terre d'élection des plus terrifiantes légendes bretonnes...Le marais est un milieu naturel intéressant. De vastes étendues de landes humides sont émaillées de myrica...les tourbières sont remplies de pales et spongieux coussins de sphaignes qui petit à petit forment la tourbe...les ornithologues amateurs pourront observer divers oiseaux...sur les rives du Roudouhir, le P.N. d'Armorique a réintroduit des familles de castors. (L 133,p.61)

BOTMEUR , LA FEUILLÉE, SAINT-RIVOAL : Monts d'Arrée : dans l'imaginaire breton, les vastes tourbières des Monts d'Arrée sont assimilées à l'Enfer. Jusqu'en 1937...ces vastes tourbières dominaient le paysage. Ce n'étaient que vastes étendues mornes, un désert d'herbes, de marais au milieu duquel bouillonnait le Youdic, ou "petite bouillie". Cette mare croupissante n'était pas moins, aux yeux des anciens, que l'une des portes de l'Enfer. Aujourd'hui, celles-ci se sont métamorphosées en un lac cerné par des monts pelés.

Le **Yeun Elez** est un site exceptionnel tant par sa géologie, son climat, que sa faune: tout concourt à en faire un lieu à part.

Le **Roc'h Trévèzel** offre le spectacle d'arêtes déchiquetées. Du sommet, on bénéficie d'un superbe panorama sur les campagnes du Léon.

Mont St-Michel-de-Braspars : en haut du mont, par temps très clair, on jouit d'une immense vue de la Manche à l'Océan. (L 134, p . 352 à 354)

On mentionnera enfin que si dès 1930 le Guide Bleu, dans son chapitre "ce qu'il faut voir en Bretagne", incluait dans sa liste "les vallées sauvages et verdoyantes de l'Elorn, l'Aulne, l'Odet, l'Aven, l'Ellé et la Laïta", celles-ci ne sont jamais mises en exergue dans les guides récents.

3 - LES ICONOGRAPHIES

L'iconographie est abordée d'une part par la recherche des représentations de paysages dans les œuvres de peintres, d'autre part par la vision offerte par les cartes postales anciennes (début du siècle).

Les tableaux ont été recensés dans les principaux ouvrages récents tels : "Le Finistère des peintres" (réf. L157) ; "La Route de Peintres en Cornouaille" (réf. L74) ... qui regroupent divers auteurs et sujets ; dans les ouvrages regroupant les œuvres bretonnes d'un auteur : "Henri Rivière, peintre et imagier de la Bretagne" (réf. L87), "Albert Clouard" (réf. L100) ... et dans les principaux musées régionaux.

De ce fait, les œuvres concernées couvrent une période allant du XVIIIème siècle au début du XXème siècle essentiellement, avec une prédominance de la "Période de Pont-Aven", fin XIXème siècle.

Les peintres contemporains ne figurent pas encore en grand nombre dans les ouvrages de références et dans les collections muséographiques.

Les œuvres ont été retenues dès lors qu'elles satisfaisaient aux critères suivants :

- localisation précise (donnée par l'auteur ou dans l'ouvrage de référence) ; exemple : "port de Brest", "pointe du Van" ;
- œuvre figurative (paysage reconnaissable) ;
- paysage dominant la composition : des personnages ou des éléments bâtis peuvent figurer dans la composition, mais sans en occuper l'essentiel.

REPRÉSENTATIONS ICONOGRAPHIQUES DES PAYSAGES DU FINISTÈRE



▲ CARTES POSTALES
● TABLEAUX

3.1 - L'ART PICTURAL

La représentation iconographique du Finistère, qui découle d'environ trois cents tableaux inventoriés (gouaches, aquarelles, gravures, ...) conforte celle de la littérature, avec une dominance du maritime, du littoral, sur l'intérieur des terres (cf. carte ci-contre).

La vision archétype de la côte finistérienne est une falaise dominant l'océan, un petit port (port de pêche mais plus souvent mouillage de quelques bateaux), le coude d'une ria.

Les lieux d'élection reflètent l'attirance des peintres pour certains sites où ils se regroupaient : Pont-Aven évidemment, et le Pouldu (à Clohars-Carnoët), Concarneau, Douarnenez, Camaret, Ouessant, Penmarc'h ...

L'intérieur du pays, pour être moins fréquemment représenté, présente par contre des visions peut être plus originales, plus représentatives de la sensibilité du peintre : portion de route, marais, haie bocagère, parcelles agricoles, vallon et son moulin, vallée boisée, ... la palette des thèmes semble plus élargie.

Les alentours de Quimper et Châteauneuf-du-Faou, où résida P. Sérusier, sont les seuls lieux de "regroupement", les autres sites nommés reflètent des parcours individuels.

3.2 - LES CARTES POSTALES ANCIENNES

Plusieurs centaines de cartes postales ont été visionnées. Le commentaire qui suit résume les thèmes abordés dans les clichés de la période 1900 - 1940 où, comme pour les tableaux sélectionnés, personnes ou constructions n'occupent pas la majeure partie du document.

Sur le littoral, les vues privilégient toujours falaises et ports de pêche. Les ouvrages littoraux - ports, phares - y tiennent une bonne place. Mais la carte postale privilégie l'aspect balnéaire et touristique avec plusieurs clichés de stations anciennes, de plages, de bacs, ...

Les photographes explorent les possibilités offertes par le sommet des phares et des clochers, ainsi que les premières photographies aériennes.

Les localités : Douarnenez, Camaret, Pointe du Raz, Pointe de Primel, Pointe Saint Mathieu, Carantec, Concarneau, Morgat, ... préfigurent les grands sites touristiques actuels.

Dans les terres, outre le patrimoine bâti dont les clichés sont tout aussi nombreux que les représentations artistiques, on trouve une forte proportion de menhirs et dolmen, accompagnés de personnages locaux. Les vues plus générales exploitent les thèmes de l'eau dans des sites encore très connus : l'Ellé aux Roches du Diable, la rivière d'Argent et les chaos de Huelgoat, de Saint Herbot, et quelques autres plus anonymes : vieux ponts, lavoirs, moulins, ...

On découvre aussi le Bois d'Amour à Pont-Aven, le vallon du Stangala et les Monts d'Arrée (Roc'h Trévezel, Mont Saint Michel de Brasparts). Là encore, les sites touristiques majeurs sont surreprésentés par rapport à l'ensemble du territoire départemental.

Ys, la légendaire, apparaît ici au fond de la Baie des Trépassés.

INVENTAIRE ET TYPOLOGIE

DES PAYSAGES DU FINISTÈRE

* * * * *

CHAPITRE 3 - CARACTÉRISATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES

1 - LE PAYS DES ABERS

Les abers, par leurs particularités, se distinguent des autres paysages du Bas-Léon, tant littoraux que ruraux.

Ces estuaires très étroits et rectilignes s'enfoncent sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres. Mais ils ne sont pas qu'une simple incursion de la mer dans le pays intérieur.

Les versants très évasés créent des vallées très larges, dont l'envergure contraste avec les cours d'eau, assez modestes, qui y parviennent. De ces versants, les vues sont très longues et très larges ; la forme simple et rectiligne des vallées est très bien perçue et le repérage est facile, contrairement au plateau léonard.

Le relief clément permet à l'agriculture d'investir les coteaux jusqu'aux cours d'eau, en alternance avec des boisements installés sur les secteurs les plus inclinés.

Le maillage bocager très élargi structure encore le paysage. Il s'agit des mêmes talus que l'on retrouve sur tout le plateau léonard, abrupts et recouverts d'herbacées ou de petits arbustes (ajoncs, prunelliers conservant un port bas). Le vent façonne ici aussi le paysage.

La production légumière est plus développée que dans l'arrière-pays et les nouvelles pratiques culturelles contribuent aux variations saisonnières du paysage. Ainsi, les bâches blanches perforées qui protègent les plants jusqu'au printemps sont utilisées sur de grandes superficies : elles apportent au paysage une tonalité nouvelle de décembre à avril. Celle-ci est d'autant plus facilement perçue que le paysage peut être appréhendé à grande échelle.

Les élevages hors-sol sont également répandus et très visibles dans un contexte visuel aussi dégagé.

La région des abers n'est pas uniquement agricole : c'est aussi un pays de tourisme, qui s'est développé depuis la frange côtière.

L'appartenance au "pays des abers" qui se distingue avant tout par ses sites, est largement exprimée dans la signalétique (entrées de bourgs, panneaux divers).

Enfin, à leur embouchure, les abers rejoignent le paysage littoral, dans lequel ils se fondent.

2 - AU SUD DU PAYS DES ABERS

Les paysages du secteur situé entre l'Aber Ildut et la rade de Brest, hors frange littorale, sont proches de ceux des abers.

Les ondulations très évasées du relief procurent des vues longues. Cependant, les vallons d'orientations diverses et de moins grande envergure, ne sont pas interprétés individuellement comme des entités à part entière mais plutôt dans leur globalité.

Le contexte agricole et le maillage bocager sont dans la continuité du plateau du Léon et du Pays des Abers.

L'Est du secteur est soumis à la rade de Brest, tant au niveau de l'habitat que de l'installation de zones d'activités. Les zones résidentielles se sont développées autour des bourgs et le contexte rural initial est devenu périurbain. Des points hauts, on aperçoit les immeubles de Brest.

A l'Ouest de Locmaria-Plouzané, l'influence de Brest n'est plus aussi forte, et le contexte redevient plus rural.

Les prairies et cultures s'étendent jusqu'aux rochers qui longent la côte.

3 - LE PLATEAU LÉONARD

Un vaste secteur homogène s'étend globalement de Plouvorn aux abers et de la vallée de l'Elorn à la frange littorale septentrionale.

L'entité paysagère est plus réduite que l'entité historique ou culturelle du Pays Léonard qui *"comprend, à peu d'exception près, tout le territoire enfermé dans les arrondissements de Morlaix et de Brest."* Ce pays a longtemps été considéré comme *"la partie la plus riche du Finistère"*. Il est vrai que les sols et la douceur extrême du relief se prêtent depuis des siècles à une agriculture de bon rendement qui investit au maximum l'espace : il n'est pas de place ici pour une quelconque sylviculture, condamnée d'avance par une exposition trop forte au vent, et les accidents de terrain qui justifieraient friches et bois sont bien rares. Aujourd'hui encore, la description de J. Philippe du *"Léonais"* peut s'appliquer à ces paysages lorsqu'il considère que *"ce qui est surtout propre au Léonais, c'est l'éblouissante fraîcheur de ses campagnes. Tout dans cette contrée exhale, je ne sais quelle enchanteresse et paisible fertilité"*.

La structure paysagère dominante est un maillage bocager constitué de talus hauts et abrupts, souvent recouverts d'une végétation basse et d'herbacées plus que de végétaux ligneux.

Sans entrer dans une typologie détaillée des talus léonards, *"la grande majorité des talus de ce pays, sauf sur les franges, était réalisée en terre. Par ailleurs, la nature de cette terre explique que l'on ne puisse envisager de donner au talus la même forme avec (...) une terre très sableuse (telle que celle des dunes de Kerlouan ou de Santec) ou bien la terre noire et lourde de tant de communes plus en-deçà dans les terres. (...) Plus la terre est lourde, plus elle se maintient en un bloc, (...) plus le talus peut être étroit et à pic"*.¹

La végétation qui y pousse se résume à des arbustes bas (ajoncs, aubépines, prunelliers, saules, ...), rabattus par le vent. Ici *"l'homme ni le vent n'aiment l'arbre"*, selon Y. Le Gallo. Peu d'arbres parviennent en effet à développer un port de haut-jet. Même le chêne conserve un port modeste et perturbé par le vent.

Ainsi, dans son "Paysage à Goulven", qui constitue l'une des rares représentations de paysages ruraux léonard, Yvan d'Argent représente des ragosses tortueuses sur des hauts de talus, qui paraissent bien seules au milieu d'un paysage pour le moins ouvert. Les ragosses ne sont plus guère présentes dans le Léon aujourd'hui, et elles n'ont jamais été représentatives du paysage Léonard.

¹ Mikael MADEG in "Talus de Bretagne" Penn Ar Bed n°153/154 SEPNB

La longueur des vues varie en fonction du degré de densité du bocage. Les talus qui bordent les voies de communication empêchent toute vue latérale. En l'absence de ces talus la vue peut s'allonger : le paysage s'ouvre alors et présente un aspect assez dénudé.

Du fait de l'absence de boisements d'envergure, les éléments verticaux construits (églises, châteaux d'eau, pylônes) ont un rôle important d'animation du paysage. Fortement visibles, ils constituent des points de repère dans un paysage qui en présente bien peu.

Il en va de même des bâtiments d'élevage hors-sol. Le Léon est, avec le Porzay, la région où l'élevage porcin est le plus intense. Par la présence, près de chaque hameau, d'infrastructures agricoles de grande envergure, le paysage reflète d'une manière brutale l'activité économique principale du Léon.

Seule la présence d'un maillage bocager structuré, voire de bosquets à vocation brise-vent, peut contribuer à une intégration (partielle en général) de ces bâtiments dans l'homogénéité générale du paysage.

L'usage répandu des conifères est de deux ordres :

- Les brise-vents de proximité des hameaux, destinés à protéger avant-tout les habitations, sont composés de divers cultivars colorés de cyprès et thuyas.
- Les plantations "bocagères" à vocation de brise-vent pour l'agriculture sont en général plus "verdoyantes" car c'est la vigueur du végétal qui a été recherchée.

Dans un cas comme dans l'autre, ces trames végétales exogènes ne participent aucunement à la structure paysagère léonarde. Elles agissent comme un mitage supplémentaire qui se rajoute à ceux occasionnés par les élevages hors-sol et par les habitations construites en dehors de la logique des hameaux.

Un relief très faible, une seule structure paysagère, due à une seule vocation économique, peu de points de repère hors villages, ce paysage présente une certaine monotonie, en comparaison avec celui d'autres unités.

Quelques cours d'eau, situés surtout en périphérie apportent une variation : ruisseaux de l'Aber Wrac'h et du Quillimadec, partie aval de l'Elorn, ... Il s'agit en fait d'unités linéaires distinctes, qui se combinent au plateau léonard.

Dans les hameaux et villages, l'utilisation du granit blond est répandue dans l'habitat ancien. Elle n'empêche pas un recours au schiste, pour les anciens bâtiments agricoles notamment.

La pression immobilière se fait surtout sentir dans les villages situés à proximité des villes : Gouesnou, Guipavas, Plabennec (autour de Brest), Ploudaniel (proche de Lesneven), ...

D'autres villages, plus reculés, ont conservé une envergure plus modeste : Loc Brévalaire, Plourin.

Cette unité est épargnée des mutations liées à un relief contraignant : enrésinement de parcelles abruptes, friches ou peupleraies en fond de vallon, ...

3a - Sous-unité littorale de Guissény à Tréfléz

La frange littorale conserve les caractéristiques du plateau léonard continental auxquelles s'ajoutent des nuances propres au bord de mer et une certaine analogie avec le pays légumier Léonard : une densification de l'habitat, la mer en arrière-plan et les cultures primeurs (choux-fleurs, artichauts, oignons, ...) qui font leur apparition.

Le bord de mer est constitué (outre des dunes de Ker Emma), de franges de dunes plus étroites qui alternent avec une côte rocheuse granitique basse.

Cette sous-unité (pour laquelle le relief est quasi-nul) est limitée au Sud par une falaise morte qui permet une vue globale de la frange littorale.

Pourquoi n'attira-t-elle pas les peintres du siècle dernier, contrairement à des secteurs côtiers proches ? Probablement pas par un intérêt pittoresque inférieur, si l'on en croit les représentations récentes : "*Le calvaire sur la plage*" d'Émile Simon, "*Ménez Ham, plage du Finistère*" de G. Joffrin, peintes dans les années 50, et plus récemment "*La barque délaissée en baie de Finistère*" de Marchandour ont des titres évocateurs qui se réfèrent bien à des thèmes communs au littoral finistérien.

4 - LE PAYS LÉGUMIER DU LÉON

A l'approche de Saint-Pol-de-Léon, le paysage agricole du Nord du département s'imprègne d'éléments spécifiques qui le caractérisent.

Il s'agit en premier lieu d'une zone agricole intensive, orientée vers la production des primeurs.

Plusieurs facteurs se combinent pour produire un paysage très ouvert, aux vues particulièrement longues :

- ➔ Les ondulations très douces et très évasées du relief.
- ➔ L'apparition des méjou au fur et à mesure que l'on se rapproche de la mer.
- ➔ L'absence de boisements conséquents.

Des points hauts, les vues très larges et longues permettent de saisir de très grandes étendues de territoire où les villages et hameaux, très nombreux, sont des éléments majeurs du paysage, en l'absence de boisements d'envergure. Les conifères sont cependant souvent employés comme brise-vent pour protéger habitations et bâtiments agricoles. Pins et Cyprès de Lambert en majorité.

L'image d'un pays agricole prospère ne garantit pas celle d'un paysage enthousiasmant le visiteur. En 1880, Flaubert présentait ce pays ainsi : *"Voici, certes, le coin le plus fertile de la Bretagne ; les paysans sont moins pauvres, les champs mieux cultivés, les colzas magnifiques, les routes bien entretenues, et c'est ennuyeux à périr. (...) La campagne des environs de Saint-Pol est d'une tristesse froide. La teinte morne des terres lentement onduleuses se fond sans transition dans la pâleur du ciel, et la courte perspective n'a pas de grandes lignes dans ses proportions, ni de changement de couleur sur ses bords."* ²

Le Guide Bleu de 1930 n'est guère plus indulgent envers ces paysages légumiers, décrivant les abords de Roscoff en ces termes :

"... ROSCOFF - Petite ville maritime, renommée pour ses primeurs ... mais la campagne environnante, plate et sans arbres, toute entière plantée en légumes, manque de pittoresque ..."

² (G. FLAUBERT "Par les champs et par les grèves", 1850

Aujourd'hui pourtant, il est des observateurs plus enclins à accorder une certaine poésie à ces paysages, malgré leur "particularité climatique" comme le rappelle Rabu³ "... La pluie tous les jours c'est trop, et tous les deux jours c'est trop peu."

Ce dicton des Léonards qui s'applique à l'artichaut évoque joliment l'humidité si propice à la fameuse ceinture dorée de la Bretagne ; le dicton devrait ajouter quelque chose sur le vent chaud et le labour des hommes pour qu'on comprenne mieux la formidable fécondité de ces terres. Les champs jusqu'aux moindres confins marins étalent leurs nuanciers de vert pointés du blanc des bien connus choux-fleurs ...".

4a - Sous-unité littorale Saint-Pol- de-Léon à Plouescat

Si la structure du paysage ne varie guère, en revanche l'approche de la mer apporte une nuance, par l'arrière plan qu'elle constitue depuis les points "hauts".

Sur les communes de Saint-Pol-de-Léon, Santec et Roscoff, le sol sableux (arrière-cordon dunaire) apporte une tonalité différente au paysage au moment des labours. Celle-ci est moins flagrante vers l'Ouest. A Plouescat, ce sont des rochers granitiques identiques à ceux qui égrènent la côte, que l'on rencontre dans les champs arrière-littoraux.

De nombreux talus sont renforcés par un muret de pierres sèches, orienté au Sud. Car autour de Saint-Pol, *"les talus avaient une fonction supplémentaire, de première importance pour l'agriculture et la richesse du pays. Beaucoup de talus y avaient un côté au soleil et l'autre à l'ombre. C'est-à-dire qu'ils avaient un bout à l'Ouest et l'autre à l'Est. Le côté orienté au Sud contenait une fondation ("breoill"), constituée d'un muret de pierres taillées avec autant de soin que celles à bâtir, pierres que l'on faisait venir d'ailleurs (de la grève par exemple). Les pierres y emmagasinaient la chaleur du jour et la restituaient la nuit. Les sillons jouxtant la "breoill" produisaient des récoltes de pommes de terre avec près de quinze jours d'avance"*.⁴

Des haies brise-vent sont également plantées pour protéger les primeurs. Le climat de la ceinture dorée et la proximité de la mer déterminent le choix des végétaux plus horticoles ou à connotation maritime : Escallonia, Tamarix, Atriplex, ...

Ainsi, les cultures peuvent s'étendre très près de la mer et le cordon dunaire initial est très réduit.

Les agglomérations ont une grande proportion de bâtiments anciens rénovés. La ville de Roscoff bénéficie même de l'appellation "Petite cité de caractère".

La côte Léonarde fut d'un plus grand intérêt que les paysages légumiers pour les peintres du siècle passé, par son pittoresque naturel avant tout. Mathurin Méheut, Charles-André Porher, Théo Van Rysselberghe, Emmanuel Lassyer et Jules Noël peignaient cette côte basse, où rochers et sables se mêlent, la marée faisant ressortir les uns en recouvrant les autres.

³ RABU "les champs à plusieurs voix"

⁴ Mikael MADEG op. cit.

5 - LE TREGOR MORLAISIEN LITTORAL

La transition entre le paysage continental plus au Sud et la frange littorale s'effectue d'une manière très progressive sur l'ensemble de cette unité qui peut être décrite de la manière suivante :

► Le relief reste doux à modéré, mais ses formes sont plus évasées qu'au Sud. La vallée du Dourduff plus particulièrement permet des vues très longues depuis ses coteaux sur le versant opposé.

Outre un bocage bas identique à celui du Léon, l'apparition de cultures primeures (artichauts) et horticoles rattache ce secteur à la "ceinture dorée" du Nord Finistère. Cependant, le paysage diffère sensiblement de celui du pays légumier léonard : le relief est plus animé qu'à l'Ouest de Morlaix. La présence de boisements reste assez importante. Ceux-ci se combinent à un bocage très ouvert, qui caractérise beaucoup moins le secteur que sur le plateau léonard.

Les anciennes maisons à apothéisme ne sont pas rares. On note également dans la campagne quelques anciens vergers cidricoles.

Comme sur l'ensemble des unités arrière-littorales, cyprès de Lambert et pins se font plus fréquents à l'approche de la mer.

► La frange côtière

Aux abords de la rade de Morlaix, des pointes granitiques déchiquetées s'égrènent dans la mer. Ch. Geniaux⁵ décrivait ainsi la grève de Saint Jean du Doigt : *"Le flot s'est retiré de la grève de Saint Jean, très morne. Plus loin les rochers roux dentellent l'horizon et des îlots, de plus en plus petits, de plus en plus rongés, s'égrènent, s'enveloppent de brume, disparaissent ..."*. D'une manière plus générale, le paysage de cette côte lui apparaissait *"simplement grandiose, une mer d'indigo, des grèves jaunes et des collines vertes"*.

Puis, vers l'Est, des falaises se substituent à cette frange côtière basse. Moins déchiquetées, elles accueillent une lande littorale sur leurs versants ; Elles sont dans l'ensemble assez préservées de la pression immobilière.

⁵ Ch. GENIAUX "De Plougasnou à Saint Jean du Doigt" 1912

A Locquirec, apparaît une ambiance de station balnéaire du début du siècle qui caractérise nombre d'agglomérations littorales des Côtes d'Armor voisines. Et le contraste est très fort avec les villages voisins qui n'ont pas connu ce développement balnéaire de la première heure. Ainsi Plougasnou est-il décrit par Ch. Géniaux comme : *"Un bourg avec une place carrée, une église et son cimetière, des maisons à grosses pierres cernées d'un large trait blanc. C'est rigide et propre. Les gens derrière leurs carreaux ont une vue sur les tombes et la mort, toujours."*

Malgré ses atouts, cette côte ne fut guère représentée par les peintres. Citons pour mémoire *"Paysage à Locquirec"* de Félix Vallaton (1902) et *"Arc en ciel à Locquirec"* de Georges Rohner (1952) qui met l'accent sur le port à marée basse et ses bateaux échoués sur le sable.

6 - LE TREGOR MORLAISIEN INTÉRIEUR

DE LA LIGNE MORLAIX - PLEYBER - CHRIST

AUX COTES D'ARMOR

A l'Est de la vallée du Queffleuth, les deux éléments marquants du paysage sont le caractère animé du relief, issu d'une succession de vallées encaissées, et une présence importante de boisements de feuillus et résineux.

Le bocage reste cependant présent, analogue aux unités plus occidentales du Finistère Nord : des talus surmontés de cépées, d'arbustes, voire simplement d'herbacées. Le paysage reste de ce fait assez ouvert. La présence de l'agriculture intensive n'est pas aussi forte que sur le plateau léonard. Les boisements contribuent également à en baisser l'impact visuel.

D'une manière ponctuelle, des affleurements rocheux renforcent le pittoresque du paysage.

Quelques vergers cidricoles anciens sont également visibles, mais leur présence n'a rien de comparable avec la situation du Finistère Sud.

Les villages limitrophes de Morlaix bénéficient de la proximité de la ville pour leur développement résidentiel (lotissements nombreux) et industriel : le passage de la RN 12 et de la liaison Lorient - Roscoff favorisent l'installation de zones industrielles ou artisanales le long de ces axes.

En revanche, sur le reste de cette unité, l'habitat est bien plus faible et les hameaux abandonnés ne sont pas rares.

Dans l'habitat ancien, granit et cornéennes ont été utilisés.

7 - LE SECTEUR DE PLOUGASTEL-DAOULAS A L'HOPITAL-CAMFROUT

Quoiqu'en bord de mer, ce secteur, qui constitue le fond de la rade de Brest, est protégé du large par la presqu'île de Crozon et cette protection a une grande influence sur le paysage.

Le relief s'abaisse doucement vers la mer. Les vallons parallèles orientés Nord-Est / Sud-Ouest sont assez marqués. *"La presqu'île de Plougastel-Daoulas est une dent qui s'avance et pénètre profondément dans la rade de Brest. Ses paysages, faits de vallons, rivières, criques et pointes, contrastent avec ceux du dur plateau du Léon au Nord, et les reliefs élevés et fortement bombés des Monts d'Arrée à l'Est."*⁶

Le dialogue entre la terre et la mer est constant, par la présence d'une côte sinueuse et celle de nombreuses anses et estuaires assez étroits. Mais c'est une mer calme, épargnée des fortes houles du large, qui baigne la rade de Brest.

L'impression de quiétude et de sécurité que procurent ces rivages s'exprime à travers les toiles qu'Eugène Boudin peignit ici entre 1870 et 1873. Ni représentations portuaires (ce sont les rives naturelles qui sont peintes), ni l'océan tumultueux, elles sont l'évocation d'ambiances estuariennes multiples, où la mer vient mourir sans vague sur le rivage. Il n'est pas utile d'avoir recours aux digues pour protéger les bateaux ancrés ou à l'échouage dans les anses. C'est encore ainsi que se présente par exemple le petit port d'échouage de l'Auberlac'h. L'activité maritime reste modeste et se résume aujourd'hui à quelques bateaux de plaisance ou de petits pêcheurs côtiers. C'est aussi un secteur dépourvu de plages telles que l'on peut en rencontrer sur le reste du littoral.

L'effet de barrage aux vents du large procuré par la presqu'île de Crozon se ressent également sur la végétation : les secteurs à l'abandon ne sont pas colonisés par les fourrés littoraux, mais plutôt par des saulaies, principalement en fond de vallon.

Dans ceux-ci, les arbres parviennent à se développer en haut-jet, la végétation bocagère, principalement composée d'arbustes et de cépées, parvient dans les vallons à s'élever et offrir une ambiance plus boisée.

⁶ L 135 - P.183

Les hameaux sont nombreux. Les maisons neuves s'y combinent avec les anciennes habitations, plus souvent rénovées qu'à l'abandon. Si des lotissements se sont construits autour des agglomérations, la frange littorale ne présente pas de concentration excessive de l'habitat.

Enfin, la proximité de Brest et de la RN 165 permettent à ce secteur de présenter des agglomérations économiquement actives.

Mais à l'intérieur de cette unité, se dégagent deux types de paysages bien différenciés :

7 - 1) Le secteur de Plougastel-Daoulas

Cette unité présente un paysage assez fermé du fait d'un bocage encore bien structuré, composé de talus hauts surmontés de taillis et cépées. Cette commune ne fut pas remembrée et connut une déprise assez précoce de l'agriculture. Cette impression d'abandon de l'agriculture s'intensifie à mesure que l'on approche de la mer. La plupart des vallons sont désormais en friche, ce qui n'a pas empêché l'horticulture de se développer, sur des bases, il est vrai anciennes, de la fraisculture. Aujourd'hui, serres et tunnels plastiques témoignent de la vitalité du maraîchage (tomates surtout), de la floriculture, mais aussi des récentes cultures de kiwi, qui accompagnent les célèbres fraises. Cette commune mérite encore aujourd'hui son appellation de "Jardin de Brest". Cette interpénétration de cultures très intensives et de friches crée un paysage caricatural de l'évolution de l'agriculture contemporaine.

Le tourisme n'étant pas la seule activité économique puisque l'horticulture joue un rôle important, des résidences principales sont encore nombreuses et rendent ce secteur assez actif toute l'année. La proximité de Brest favorise également cette vocation de résidences principales⁷.

Sur la côte, de nombreuses petites parcelles privées pour caravanes et mobile-home s'immiscent entre les habitations et les installations maraîchères, rappelant la fragilité des secteurs côtiers vis-à-vis de la pression du mitage touristique.

⁷ Il persiste cependant un risque de désertification de l'habitat ancien situé aux pointes les plus éloignées de l'agglomération.

7 - 2) Le secteur de Logonna-Daoulas

De part et d'autre de la rivière de Daoulas, le paysage est plus ouvert qu'aux alentours de Plougastel-Daoulas. Moins affecté par la déprise agricole, il conserve cependant une structure bocagère de bonne qualité⁸.

L'horticulture n'est plus aussi présente que dans le secteur précédent. C'est un paysage agricole en équilibre et varié que l'on ressent, valorisé comme le précédent par l'immixtion de la mer dans le contexte rural.

⁸ Cette commune n'a pas été remembrée.

8 - DES MONTS D'ARRÉE A LA LIGNE LANDERNEAU - MORLAIX

Une vaste unité de paysage s'étend globalement de Sizun à Landivisiau et de Dirinon à Plounéour-Ménez. Des variations se succèdent, certes, mais des caractéristiques constantes se présentent sur l'ensemble de l'unité.

Le relief est d'une manière générale une succession de vallons doux, d'orientation variable, évasés, et de collines peu prononcées. Au sein de cette unité, quelques vallées s'individualisent par leur envergure : vallée de la Penzé, vallée de l'Élorn.

Des boisements de feuillus ou de résineux sont présents sur l'ensemble du secteur. Ils ne sont pas très étendus en général et ne suffisent pas à apporter une impression de paysage boisé.

Il s'agit d'une région agricole "du centre". Le bocage, majoritairement composé d'arbustes, de cépées, voire de talus nus, est élargi à déstructuré. A la morte saison, lorsque les végétaux du maillage bocager ont perdu leurs feuilles et que le maïs a été coupé, les vues peuvent s'étendre très loin et le paysage présente un caractère particulièrement ouvert.

La haute-vallée de l'Élorn et (depuis 1981) le lac du Drennec représentent le "cœur", non pas géographique mais paysager de l'unité, par la synthèse des composantes du paysage : présence équilibrée de bocage ouvert et fermé, boisements de feuillus et de conifères, bâti ancien...

Le matériau le plus fréquent dans l'habitat ancien est le schiste, analogue à celui utilisé dans les Monts d'Arrée et Montagnes Noires.

Au Sud, la chaîne des Monts d'Arrée s'impose comme limite visuelle. Le contraste est fort entre ses hauteurs couvertes de landes ou de boisements et l'espace agricole bocager qui s'étend à ses pieds. L'activité économique a une incidence variable sur le paysage selon les secteurs.

L'influence de la RN 12 Brest - Rennes se fait logiquement ressentir au Nord par une présence régulière de zones d'activités sur les communes "irriguées" par ce flux routier : Landerneau, La Roche Maurice, Landivisiau, Saint Thégonnec présentant un développement récent (zones d'activités, lotissements) que ne connaissent pas les villages plus retirés tels que Locmelar, La Martyre, Commana, ..., à l'exception de Sizun, probablement "dopé" par l'attrait et la renommée de l'Élorn.

En résumé, cette unité peut être caractérisée comme une zone rurale agricole, qui s'étend d'un secteur économiquement dynamique au Nord (l'axe Brest - Rennes) à un secteur bien plus "enclavé" au Sud, si ce n'est du point de vue touristique, cette transition se ressentant fortement sur le paysage.

9 - LA PRESQU'ÎLE DE CROZON

Pour le poète, la presqu'île de Crozon, c'est :

"Le Finistère du Finistère

Extrémité dernière de l'extrémité occidentale de la Terre Habitable.

Ici se termine le Royaume des Hommes.

Ici commence l'Empire des Grandes Eaux Immortelles, domaine sacré du vieil Océan.

*Ici pointe et darde le croc central de ce Trident fait de granits, de grès, de quartz, - Saint Mathieu, Crozon, Sein -, que la Bretagne plante et plonge au flanc de l'Atlantique : toute une architecture de landes, de caps, de baies, d'anses, de grèves, dont, au roulement des ressacs brassant sables et galets, les lignes, les aspects, les tons, les vacarmes et les contrastes déconcertèrent ... "*⁹

Son identité, la presqu'île la doit en effet surtout à son combat permanent contre la mer.

Mer tantôt violente (à l'Ouest), tantôt plus clémente (au Nord, dans la Rade de Brest). Les côtes traduisent, par leur complexité, le travail incessant de la mer à les déchiqueter.

Mais au sein de cette entité, il convient de différencier plusieurs unités paysagères : *"d'Ouest en Est, l'influence océanique demeure, mais peu à peu la terre reprend ses droits"*.¹⁰ Car la presqu'île est bien un trait d'union entre la mer et les Monts d'Arrée.

9a - SAINT-NIC ET TELGRUC SUR MER

Dans le prolongement du Menez-Hom qui limite à l'Est cette unité, le relief assez mouvementé et l'ouverture sur la mer au Sud-Ouest conditionnent le paysage dans lequel domine l'activité agricole qui s'étend jusqu'au bord de mer. Car le tourisme, à qui la presqu'île doit sa réputation, concerne surtout sa partie occidentale et n'occasionne pas de grosse pression sur Saint-Nic et Telgruc.

Les boisements sont quasi-absents et le parcellaire bocager, élargi à déstructuré, est arbustif. Nombreux sont les talus dépourvus de plantations ligneuses.

Les pins maritimes, sylvestres et, dans une moindre mesure, les Cyprés de Lambert, marquent fortement le paysage, car ce sont les seuls à se développer en haut-jet. Sur les points hauts, les silhouettes élancées des pins se détachent sur l'horizon. Ce secteur n'est pas affecté par un recul de l'agriculture aussi fort que la moitié Ouest de la presqu'île de Crozon.

Un paysage aussi ouvert est en revanche sensible aux pressions telles que la carrière de Telgruc qui, située sur un point haut, est visible de loin.

⁹ G. TOUDOUZE "Camaret, grand garde du littoral de l'Atlantique"

¹⁰ DIHUN n° 15, op. cit.

9b - SECTEUR DE LANVEOC - POULMIC

Cette unité peut être considérée comme une transition entre un paysage très ouvert, témoin d'une agriculture encore active qui caractérise Telgruc sur Mer et un paysage plus fermé, conséquence d'un recul spectaculaire de l'agriculture à l'Ouest de Crozon.

De Lanvéoc à Quillien, des boisements mixtes (chênes et pins maritimes majoritaires) alternent avec un bocage bas arbustif, voire quelques secteurs de friches arrière-littorales, prémices de l'évolution du paysage suite au recul de l'agriculture. Le paysage est par conséquent de type semi-ouvert.

A l'exception de l'agriculture, c'est l'activité aéronautique qui est la plus visible. En effet, les infrastructures de la base aéronavale de Lanvéoc - Poulmic, installée sur un point haut, émergent des boisements, et les aéronefs imposent leur marque sonore sur le paysage alentour.

Quant à la frange littorale qui domine la Rade de Brest, Julien Gracq en apporte une description où géomorphologie et poésie se mêlent pour mieux en décrire la majesté :

"Se répandant du côté de Brest", la mer "semble ne pas finir, tandis que de l'autre, elle avance ses sinuosités dans la terre qu'elle découpe, entre des coteaux escarpés, couverts de bois taillis. Chaque golfe est resserré entre deux montagnes ; chaque montagne a deux golfes à ses flancs, et rien n'est beau comme ces grandes pentes vertes dressées presque d'aplomb sur l'étendue bleue de la mer. Les collines se bombent à leur faite, épatent leur base, se creusent à l'horizon dans un évasement élargi qui regagne les plateaux, et, avec la courbe gracieuse d'un plein cintre moresque, se relie l'une et l'autre, continuant ainsi, en le répétant sur chacune, la couleur de leur verdure et le mouvement de leurs terrains. A leurs pieds, les flots, poussés par le vent du large, pressaient leurs plis. Le soleil, frappant dessus, en faisait briller l'écume sous ses feux, les vagues miroitaient en étoiles d'argent et tout le reste était une immense surface unie dont on ne se rassasiait pas de contempler l'azur ..." ¹¹

9c - SECTEUR DE CROZON - CAMARET - ROSCANVEL

L'extrémité de la presqu'île de Crozon présente un paysage très particulier.

Ces paysages "*sauvages et authentiques*"¹² dans lesquels alternent hautes côtes rocheuses et plages, particulièrement vastes dans les anses, attirent touristes et artistes en quête de pittoresque depuis le siècle dernier.

¹¹ J. GRACQ, "Au château d'Argol", 1940

¹² DIHUN n° 15, op. cit.

Les tas de pois, la pointe du Toulinguet, les grottes de Camaret, le Vorhor, le Cap de la Chèvre, la pointe de Dinan... ce sont les multiples caps et pointes rocheuses aux formes uniques qui donnent tout son pittoresque à cette côte et qui sont représentés en priorité par les peintres, avant les ports et vues de villages. Eugène Boudin, Charles Cottet, Henri Rivière, Émile Simon, Henry Moret, Paul Gauguin, et bien d'autres encore immortalisèrent la côte de la presqu'île et contribuèrent à sa renommée largement internationale.

La forme découpée et la largeur réduite de chacune des pointes de la presqu'île rapprochent celle-ci d'une situation insulaire, tant du point de vue des activités humaines que de l'organisation et de l'évolution du paysage.

Les situations abritées du vent d'Ouest ont été prioritairement exploitées pour l'habitant et a fortiori pour l'installation des ports (anses de Camaret et Morgat). L'étroitesse des rues de Camaret rappelle fortement celle des villages insulaires.

Quant à l'héritage de la première vogue de l'architecture balnéaire, il s'est plus particulièrement fixé à Morgat.

L'élément du paysage le plus frappant est le recul généralisé de l'agriculture qui fait place, dans la plupart des cas, à des fourrés littoraux difficilement accessibles. Ceux-ci supplantent le parcellaire ancien composé de talus bas ou de murets de pierres sèches, le plus souvent recouverts de végétation herbeuse, mais dont l'effet de structure du paysage est de moins en moins perceptible. Seules les zones de lande rase, sur les situations les plus exposées où même les fourrés ne parviennent pas à s'imposer, permettent encore de voir cette structure ancienne.

Chacune des trois pointes peut être individualisée par l'organisation de l'espace.

Sur la pointe de Roscanvel, l'habitat longe la côte Est, plus abritée et plus basse que la côte Ouest. Les dernières zones cultivées sont également situées à l'Est. On y note la présence d'un bocage bas (arbustif) qui s'étend jusqu'au bord de mer. De même qu'à Lanvéoc - Poulmic, les infrastructures militaires viennent rappeler l'importance des activités de la Marine Nationale dans la rade de Brest.

Le contraste est très fort entre la côte Est, très anthropisée, et la côte Ouest où le recul des activités humaines est évident : l'agriculture est en déclin et l'habitat se résume à quelques hameaux, abrités des vents d'Ouest derrière des boisements et pins (maritimes et insignes).

A Camaret, l'habitat retrouve une structure regroupée, et l'anse s'affranchit de la rade de Brest. Les secteurs Sud et Ouest, exposés aux vents du large, connaissent la même évolution que l'Ouest de Roscanvel.

La pointe Sud de la presqu'île, jusqu'au Cap de la Chèvre, présente sur une grande envergure un paysage de déprise agricole totale, où les fourrés arrière-littoraux et landes rases ont remplacé les prairies et cultures. Les bois de pins sont également nombreux.

Plus que sur les autres secteurs de la presqu'île, la conversion des hameaux en résidences secondaires est frappante. La majorité des anciennes maisons est rénovée. Hors saison, il résulte une ambiance particulière de villages inertes, quoique non abandonnés, au milieu d'espaces désormais à l'abandon. Cette situation fréquente sur le littoral et a fortiori sur les îles, se caractérise ici par son ampleur.

10 - LE MENEZ HOM

Le Menez-Hom se présente comme une colline massive, arrondie, qui domine des entités très fortes. Sa grande notoriété, ce site la doit avant tout à deux facteurs principaux :

➤ Sa position centrale, entre la cuvette du Porzay, la baie de Douarnenez, la presqu'île de Crozon, la rade de Brest et le bassin de Châteaulin (enrichi par le passage de l'Aulne) lui confère un rôle d'observatoire à l'échelle géographique de l'interprétation entre la terre et la mer.

➤ La spécificité de sa végétation lui apporte une identité bien différente de celle des unités qui l'entourent. La colline du Menez-Hom se compose en effet de trois étages de végétation et d'utilisation du sol :

- Le sommet, soumis d'une manière incessante aux vents, comporte une végétation de lande. Son aspect dénudé renforce son identité d'espace "sauvage" et "naturel".
- A mi-hauteur, des boisements de résineux (en majorité) ceignent le Menez-Hom. L'aspect massif et la couleur très foncée des massifs contrastent avec ceux des sommets.
- Enfin, au pied de la colline, l'agriculture et l'habitat sont de retour.

Malgré sa présence à l'entrée de la presqu'île de Crozon, si fréquentée par les artistes depuis le siècle passé, il n'y a guère qu'Henri Moret à avoir réalisé un tableau consacré au Menez-Hom (vers 1903).

11 - DE HANVEC AU MENEZ HOM

La chaîne des Monts d'Arrée se prolonge au Sud-Ouest, d'une manière atténuée, jusqu'au Menez-Hom. Le relief y est cependant mouvementé et procure de nombreuses vues panoramiques sur l'estuaire de l'Aulne et la rivière du Faou.

"Aux confins de la rade de Brest et de la baie de Douarnenez, la forêt et le bocage apparaissent se prolongeant au-delà du pont de Terenez vers les Monts d'Arrée¹³".

En effet, les boisements¹⁴ sont assez nombreux, mais ils alternent avec une agriculture assez active qui rappelle la proximité du bassin de Châteaulin à l'Est. Le maillage bocager, fait de talus hauts, comprend surtout une végétation arbustive ou de cépées (châtaigniers notamment). La situation ventée des coteaux et sommets y limite le développement d'arbres de haut jet.

Ce secteur de transition est en fait le point de contact entre des unités de plus grande notoriété qui apportent chacune leurs caractéristiques et procurent un paysage à la fois diversifié et facilement identifiable.

Le relief et les boisements des Monts d'Arrée au Menez-Hom se combinent à l'agriculture du bassin de Châteaulin, tandis que les estuaires de l'Aulne et de la rivière de Faou ouvrent et élargissent les fonds de vallée, apportant plus d'envergure au paysage.

La cité du Faou vit le passage de Maxime Maufra qui y peignit un *"Ciel d'orage"* (1896) et d'Eugène Boudin, inspiré par le thème du *"Village au bord de la mer"*.

Aujourd'hui cette unité est traversée à l'Est par la voie express R.N. 165. " ... Les voies express désossent la campagne, débusquent les chapelles, Rumengol n'a plus de secret, Marie toute bleue dans sa niche peut lever les paupières ..." ¹⁵. Au milieu des fortes ondulations des collines, celle-ci crée une entaille qui se ressent plus encore qu'ailleurs, où le relief est moins vigoureux et les unités plus étendues.

Si les localités situées à proximité de cet axe sont plus développées (Le Faou, Pont-de-Buis-Lès-Quimech, Châteaulin), en revanche les villages éloignés, quoique de taille plus modeste, ont d'intéressants atouts : Hanvec et ses abords préfigurent les Monts d'Arrée, tandis qu'Argol peut être considéré comme une des portes de la presqu'île de Crozon.

¹³DIHUN n°15. Op. Cit.

¹⁴ La proportion de conifères, en particulier des futaies de pin purs, y est importante.

¹⁵P. TANGUY "Etat des lieux" - 1989

LES UNITÉS DES MONTS D'ARREE

"Inscrit sur plus de 60 000 hectares depuis 1966, le site des Monts d'Arrée représente l'un des derniers grands espaces armoricains, où les paysages s'étendent à perte de vue. A l'image de l'Irlande et de l'Écosse, les Monts d'Arrée impressionnent par la diversité de ses ambiances paysagères de landes et de crêtes, de tourbières et de bocages, de lacs et de rivières.

L'harmonie des couleurs est aussi, au fil des saisons, un trait dominant du caractère de ce massif ancien aux étonnants mélanges de schistes, de granits et de grès". ¹⁶

Le très vaste secteur des Monts d'Arrée et de leurs abords, regroupe en effet sous un même nom des secteurs aux paysages très divers, constituant plusieurs unités à part entière.

Elles ont toutefois certains points communs importants qu'il est possible d'évoquer avant de détailler chaque unité :

- Un climat plus rigoureux que dans le reste du département. La pluviométrie importante (1300 mm ou plus par an) et l'ensoleillement plus faible influencent fortement la perception des paysages, les phénomènes climatiques (brouillards, pluies) imprègnent ceux-ci autant que le climat maritime imprègne la frange côtière.

- De fortes contraintes, dues essentiellement au relief et un enclavement géographique qui, d'un point de vue démographique et économique, se traduit par un moindre dynamisme. Les villages souffrent de désertification ou simplement d'une stagnation. Ils sont par conséquent épargnés des pressions immobilières qui affectent les agglomérations périurbaines ou littorales. La vie semble se dérouler ici "au ralenti".

¹⁶DIHUN n°15; Op. Cit.

- Une forte reconnaissance sociale de l'ensemble, même si certains secteurs ont une notoriété plus grande, due à leur pittoresque particulier, élément fondamental dans la reconnaissance des paysages au siècle dernier :

*"L'idée romantique qui s'était développée au début du XIXème siècle dans le monde "éclairé" exaltait ces landes et ces chaos de roches. Ainsi naissait (...) l'idée d'une beauté sauvage agrémentée de l'assurance d'y trouver quelques éléments d'un sens surnaturel qui interroge plus qu'il n'inquiète."*¹⁷

*"Si aujourd'hui les éléments de reconnaissance des paysages ont quelque peu varié, l'image de l'entité "Monts d'Arrée" se forge toujours sur ces mêmes éléments : "La région des Monts d'Arrée est représentée aujourd'hui comme le reliquat d'une situation régionale originelle : la lande y domine, or celle-ci est un des archétypes du paysage breton."*¹⁸ *"En dehors des Monts d'Arrée et de certains espaces littoraux, il ne reste plus de vastes ensembles de landes homogènes."*¹⁹

Cependant, les landes ne sont pas les seuls éléments du paysage des Monts d'Arrée.

- Un facteur commun de transformation du paysage : le recours à l'enrésinement dans les programmes de boisement depuis trente ans.

¹⁷Brigitte BARVEC Cahiers scientifiques. Tome 1. Parc Naturel Régional d'Armorique - 1944

¹⁸Brigitte BARVEC, Op. Cit.

¹⁹François de BEAULIEU, Op. Cit.

12 - L'OUEST DES MONTS D'ARREE

Sur l'ensemble de cette unité, le relief est très animé. Mais contrairement à la chaîne proprement dite des Monts d'Arrée, il n'y a pas ici d'orientation dominante du relief : les vallons encaissés sont diversement orientés.

C'est un secteur où les landes (domaine du Menez-Meur) et les enrésinements sont nombreux. Ils alternent cependant avec des parcelles bocagères. L'ambiance qui se dégage de ces paysages alterne entre les étendues "sauvages" de landes, typiques des sommets des Monts d'Arrée, et un contexte agricole plus courant.

Quoiqu'assez proche de la rade de Brest, le secteur conserve un certain isolement, du même type que celui du centre des Monts d'Arrée, qui se perçoit dans l'habitat : ce secteur, qui correspond également au cœur du Parc Naturel Régional d'Armorique, est épargné des pressions immobilières et des activités industrielles.

Cependant, *"on n'y ressent pas l'atmosphère sauvage et grandiose des sommets des crêtes, si ce n'est aux alentours des rochers de Bannalec Huella."*²⁰

Sous-unité du Toul de St-Rivoal

C'est à la fois la topographie et l'occupation du sol qui permettent de caractériser le Toul de Saint Rivoal :

*"Des limites nettes constituées par un relief très marqué : au Nord et à l'Est les crêtes des roc'h et des menez, à l'Ouest le versant abrupt du plateau du Menez-Hom, au Sud-Est celui du plateau du Stumunen, et enfin le "verrouillage" au Sud par les gorges étroites et sauvages du Saint Rivoal et un autre au Nord par la tranchée brutale de l'Elorn, micro-sites particulièrement remarquables."*²¹

Par ailleurs, *"le fond de vallée est bien marqué (sous la cote 200)."*

²⁰P. POINAS, "Etude paysagère de l'ensemble formé par le Menez-Meur et les Monts d'Arrée" Etude réalisée pour le compte de la DRAE (DIREN) - 1990

²¹P. POINAS, Op. Cit.

Cette entité est également caractérisée par son occupation du sol : *"La vallée de Saint Rivoal est organisée en un bocage serré qui contraste avec les espaces de landes et de marais qui la cernent (...). Le paysage qui se livre aujourd'hui à notre regard est encore conforme au modèle paysager élaboré au cours du temps, celui qu'a conduit jusqu'à nous le XIXème siècle"*²² et que découvrit Jules Noël qui peignit à Saint Rivoal un *"paysage breton"* en 1960.

La combinaison entre *"le maillage très serré du bocage et le relief mouvementé produit une ambiance de fouillis végétal, paysage fermé où les vues sont limitées. Empreint d'un charme champêtre évident par son côté très verdoyant, ce paysage procure en même temps une sensation d'isolement et même d'abandon, dû à l'image d'une agriculture difficile et en déclin."*²³

Ce déclin a pris ici une forme particulière : *"on constate aujourd'hui à Saint Rivoal que l'espace de terres de culture s'est resserré autour des villages. Les terres les plus riches de la vallée ont été abandonnées les premières. C'est sur les terres les plus pauvres, à l'origine les plus hautes (...) que se trouvent les dernières exploitations viables. Dans chacun des villages, il n'y a plus qu'une famille ..."*²⁴

Sous-unité du plateau du Menez Meur

Landes et affleurements rocheux y sont beaucoup plus nombreux. Ces derniers contribuent au pittoresque des Monts d'Arrée, quand la végétation ne les masque pas (friches, enrésinements).

La position dominante de ce plateau offre des vues ouvertes qui peuvent se prolonger, lorsque les conditions le permettent, jusqu'à la mer.

*"Vous êtes ici comme au balcon de l'occident ... Parfois même il semble qu'on entrevoit le dernier saut du vieux monde dans le giron de l'Atlantique."*²⁵

Cependant, *"on n'y ressent pas l'atmosphère sauvage et grandiose des sommets des crêtes, si ce n'est aux alentours des rochers de Bannalec Huella."*²⁶

²²François GESTIN in "Etudes rurales" Déc. 1991. Ed. de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris

²³P. POINAS, Op. Cit.

²⁴F. GESTIN; Op. Cit.

²⁵Anatole LE BRAZ, cité par P. Poinas, Op. Cit.

²⁶P. POINAS. Op. Cit.

13 - LA CUVETTE DE BRENNILIS

Délimitée au Nord, à l'Ouest et au Sud par les sommets des Monts d'Arrée, et à l'Est par le plateau de la Feuillée-Berrien, cette unité forme une large cuvette très régulière et facilement perceptible, de l'intérieur comme de sa périphérie.

Les landes des crêtes et versants et les tourbières créent un paysage très dégagé qui accentue l'ouverture visuelle provoquée par le relief. Cependant, les parcelles enrésinées détonnent avec le paysage de végétation basse : leur effet de masse est accentué par la couleur sombre des conifères et la silhouette des arbres apporte une dimension verticale qui diminue l'homogénéité de ce paysage.

La structure bocagère à talus est encore présente autour de Botmeur. Composante majeure de la plupart des unités paysagères rurales, elle intervient ici d'une manière plus ponctuelle.

Le réservoir de St-Michel, vaste plan d'eau, aménagé au cœur du Yeun Ellez, accentue par son horizontalité et son uniformité cet effet de cuvette.

Située au cœur de l'unité, cette étendue d'eau est bordée de landes tourbeuses, tourbières et prairies humides. *"Une sensation d'insolite et de mystère, un lieu hautement porteur de mythologie."*²⁷

*"L'imaginaire se trouve conforté par les sites des Monts d'Arrée. C'est plus particulièrement vrai pour celui de la cuvette du Yeun (...). Dans la tradition orale, le Yeun Ellez renfermait le Youdig : l'entrée de l'enfer froid (...). C'était le site de prédilection des légendes bretonnes concernant l'au-delà."*²⁸

L'ancienne centrale nucléaire de Brennilis est la seule construction d'envergure. Elle est aujourd'hui indissociable de cette unité.

²⁷P. POINAS Op. Cit.

²⁸B. BARVEC. Op. Cit.

14 - LES PLATEAUX DE LA FEUILLÉE ET DE BERRIEN

Cette unité présente un relief aux ondulations douces et au maillage bocager élargi mais structurant encore le paysage. Les crêtes septentrionales constituent le fond visuel au Nord. Leurs vastes landes contrastent fortement avec le paysage agricole du plateau. "L'échine blême du Roc Trédudon" apparaît à Pierre-Jackez Hélias "pareille à un corps malsain qui vient de se dénuder. C'en est presque indécent."²⁹

Élément supplémentaire de cet "événement paysager"³⁰, l'antenne-relais de Roc-Trédudon frappe la vue autant que les esprits lorsqu'elle est décrite comme "une haute lance, immobile et vibrante à la fois, plantée tout droit dans (la) chair (du Roc Trédudon) (...). Son métal est plus chaud à l'œil que la terre. Un coup de soleil fugitif n'arrive pas à faire chanter la moindre couleur".³¹

Au Sud, cette unité peut être étendue à la commune du Huelgoat (hormis sa forêt domaniale). Plusieurs peintres s'y rendirent, attirés par les fameux chaos.

Cette incursion dans la Bretagne "montagnarde" les amène à peindre une Bretagne moins riante que sur le littoral : "Passant par Le Huelgoat, Sérurier découvre que la Bretagne peut aussi être dure, froide, secrète. Finis les ors et les bleus éclatants : la palette se resserre. Le gris, le blanc, le noir la gagnent, ainsi qu'une route un peu triste."³²

La diminution de la population est pour cette unité une réalité quotidienne. Les hameaux, voire les habitations des bourgs qui sont aujourd'hui abandonnées, créent des ambiances pathétiques : "... Dans les îlots abandonnés, les ardoises pèsent trop lourd sur les voliges, les toits sont concaves, s'appêtent à crever, à se déverser à l'intérieur.

²⁹Pierre-Jackez HÉLIAS "L'origine d'un village" - 1972

³⁰P. POINAS Op. Cit.

³¹Pierre-Jackez Hélias, Op. Cit

³²GUIDET "Je marche dans un tableau de Sérurier"

"J'ai été rejeté jusqu'ici par un village qui ne voulait pas de moi parce qu'on préfère être seul pour méditer son testament. J'ai été poussé dans le dos par les portes fermées, les cours désertes, les fenêtres mortes, les crèches en ruines, les écriteaux "maison à vendre". "Les survivants sont libres, certes, mais libres d'aller vivre ailleurs quand il est trop tôt pour mourir et trop dur de rester ..." ³³

La proportion de résidences secondaires est ici comparable à celle du littoral touristique (supérieure à 20 % du total des logements).

Le recul de l'agriculture se traduit évidemment par la présence de nombreuses friches, et les enrésinements provoquent un mitage sur l'ensemble de l'unité, même si les superficies des parcelles restent modestes.

³³Pierre-Jackez Hélias, Op. Cit

15 - LES SOMMETS DES MONTS D'ARREE

Vastes surfaces de landes, les Monts d'Arrée présentent un paysage homogène, globalement à partir de la cote 250, jusqu'aux sommets.

Pas d'habitation, pas de parcellaire agricole, pas d'activité, c'est l'un des rares secteurs du département où l'action humaine semble absente, hormis les voies de communication qui les traversent.

Le pittoresque est encore renforcé par les affleurements rocheux.

La chapelle de St-Michel de Brasparts et le relais de télécommunication de Roc-Trédudon, situés tous deux en sommet, ont un rôle important dans le repérage et l'identification de ce secteur.

Par leur position dominante et leur végétation assez basse, les crêtes des Monts d'Arrée offrent des vues très nombreuses sur les unités limitrophes, où la présence humaine est de retour.

La spécificité et l'originalité des paysages des crêtes leur ont apporté une reconnaissance sociale et une notoriété supérieures aux autres paysages "du centre" du Finistère. Ils représentent à eux-seuls les paysages de l'ensemble des Monts d'Arrée. Ceci s'explique également par le fait que ces crêtes forment les arrière-plans des unités limitrophes avec lesquelles elles contrastent fortement.

16 - LE BASSIN DE CHATEAULIN

De Pleyben à Carhaix, le paysage conserve une certaine homogénéité : quelques nuances apparaissent du point de vue du relief, mais celui-ci est modéré sur l'ensemble de l'unité. Des points hauts, les deux limites visuelles que sont les Monts d'Arrée au Nord et les Montagnes Noires au Sud sont visibles.

Le bocage est majoritairement déstructuré et le paysage reste ouvert, à l'exception des fonds de vallons où les friches ou boisements regagnent souvent du terrain.

Les haies sont variées : haies de cépées, arbres de haut jet, anciennes ragosses ou anciens chênes têtards, parfois talus seuls. Il s'agit d'un "bocage breton" dont la spécificité n'est pas aussi forte que celle du bocage Léonard ou Fouesnantais.

La vocation agricole de cette unité, orientée sur l'élevage, est clairement affirmée. Les élevages hors-sol sont d'autant plus visibles qu'au sein de l'unité, les boisements sur plateau sont peu nombreux.

Les élevages hors-sol apportent au paysage une image de secteur d'agriculture intensive. Les rares industries, localisées le long de l'axe Lorient / Roscoff, sont concentrées sur l'agro-alimentaire.

Cette unité est traversée au Sud par la vallée de l'Aulne, à considérer comme une unité de paysage à part entière.

Les villages ne présentent ni l'animation, ni l'extension de l'habitat pavillonnaire des agglomérations littorales ou arrière-littorales.

Cette unité est largement comparable au paysage du Sud des Montagnes Noires, seules les limites visuelles diffèrent : la présence des deux chaînes parallèles (Monts d'Arrée et Montagnes Noires) lui confère un "enclavement" que l'on ne retrouve pas au Sud des Montagnes Noires.

17 - LES MONTAGNES NOIRES

Il s'agit d'une simple chaîne de collines peu élevées orientées Est / Ouest.

La Forêt de Laz, implantée sur une colline parallèle, se rattache à cette unité où boisements et landes sont majoritaires.

Les secteurs boisés sont largement enrésinés (épicéa, notamment).

Entre les zones de sylviculture, des parcelles agricoles subsistent.

La position dominante de cette unité sur le paysage accentue le passage sans transition entre deux types de vues très contrastées :

- vues très courtes à la traversée des parcelles boisées ;
- vues très longues à partir des points dégagés, tant au Sud qu'au Nord.

Des portions de bocage ont subsisté dans lesquelles le hêtre est présent.

Les voies de communication sont sinueuses et les affleurements rocheux parsèment le paysage.

Le schiste, caractéristique des Montagnes Noires, a été largement utilisé dans la construction : l'habitat ancien présente encore des murs aux pierres apparentes schisteuses.

Sous-unité de "La Roche du Feu"

Le relief se prolonge à l'Ouest au-delà de "La Roche du Feu" (Gouézec).

Les affleurements rocheux sont toujours présents. Ils se détachent sur l'horizon, apportant à la ligne de crête des formes pittoresques.

Bien sûr, de tels paysages ont suscité des contes et légendes, dont la "*légende du Mur du Diable*" qui concerne des blocs rocheux arrachés par le diable à "*La roche du feu*" et que l'on peut encore voir dans les champs au pied de la colline ...

Les boisements sont nettement moins nombreux qu'à l'Ouest de Laz. La vue peut s'étendre au Nord jusqu'aux Monts d'Arrée.

Le cours de l'Aulne, bordé de boisement à travers la plaine de Châteaulin, se distingue également bien.

18 - LA CUVETTE DE PLONEVEZ-PORZAY

Une vaste cuvette s'étend du Menez Hom au Nord, aux Forêts du Duc et de Névet au Sud, amphithéâtre de 11 kilomètres carrés.

Son ouverture à l'Ouest l'expose largement aux vents littoraux. Le relief est doux au centre et plus accentué en périphérie.

Lorsqu'elle est présente, la structure bocagère est à dominante arbustive : prunellier et saules principalement. Le chêne, quoique très présent, ne parvient pas à produire des arbres de haut-jet, contrairement au pin sylvestre.

Quelques secteurs, surtout à l'Ouest, ont préservé un maillage bocager structuré, quoiqu'élargi, mais de très vastes zones ont un caractère bocager résiduel. L'exposition aux vents d'Ouest ne favorise pas les boisements.

Le point "central" de cette unité, par sa notoriété, est la chapelle de Saine Anne-La Palud, lieu de pèlerinages et de pardons. Sur les toiles d'Eugène Boudin et de Charles Cottet (entre autres), retraçant le pardon, la chapelle et son bosquet d'arbres sont entourés de très vastes prairies ne comportant aucune structure bocagère. Sur une gravure sur bois d'Henri Rivière (1892 ou 93), figurent en arrière-plan des méjou.

S'y est substitué aujourd'hui un paysage d'openfield plus banal, mais dont les vues très longues permettent de saisir de partout les limites visuelles de l'unité.

C'est l'agriculture intensive orientée vers l'élevage qui caractérise le plus le paysage³⁴ dans lequel elle s'intègre d'autant moins que le paysage est ouvert. Elle s'étend très près du littoral, composé de cordons dunaires, interrompus par les pointes rocheuses de Tréfuntec et Talagrip.

En revanche, les infrastructures liées au tourisme se résument à des campings sur le cordon dunaire et à l'aménagement du bourg de Locronan, véritable pôle touristique de ce secteur. Elles ne constituent pas aujourd'hui la plus forte pression paysagère, contrairement à l'agriculture intensive.

³⁴ Le Porzay est, dit-on, "au canton de Châteaulin ce que la Beauce est à la France."

19 - LE PAYS DU CAP

A l'échelle du département, on peut considérer que de la pointe du Raz jusque Plozévet, Pont-Croix et Poullan-sur-Mer, le paysage revêt une certaine homogénéité.

Le relief marqué crée des vallons de forme et d'envergure diverses. Une longue brèche orientée Est-Ouest aboutit dans la Baie des Trépassés. Son fond plat lui donne une forme en U qui la distingue des vallons secondaires, perpendiculaires et plus resserrés (vallées en V). A l'Est de l'unité, le relief s'organise d'une manière similaire, autour de l'estuaire du Goyen. Il est plus tabulaire de Beuzec-Cap-Sizun à Poullan sur Mer.

Cette simple première approche du relief fait déjà référence aux paysages-sites majeurs que compte cette unité, dont la reconnaissance sociale est de portée internationale.

Ces paysages comportent il est vrai tous les éléments de la nature "sauvage", rude, sur laquelle l'homme semble avoir peu de prise : de hautes falaises, un vent omniprésent, une situation géographique "de bout du monde", autant de sources d'inspiration pour nombre d'artistes et écrivains.

.. "Allons trouver l'océan là où il règne, dans sa souveraineté absolue. On atteint la pointe du Raz, depuis Audierne, par l'intérieur des terres. D'abord, quelques fonds de verdure et çà et là des bouquets d'arbres égaient encore la campagne. Mais à mesure qu'on monte sur le plateau, le paysage s'appauvrit et se dénude. Oh ! qui rendra la tristesse de ces rideaux de pins ébréchés par le vent qui profilent sur le ciel leurs maigres colonnades,..."³⁵

La pointe du Raz illustre dans cette progression vers la nature "brute" l'aboutissement avant le "grand saut" dans l'océan : *... "on aperçoit le grand phare qui occupe l'extrémité de la pointe du Raz. Un sourd mugissement qui vient d'en bas annonce la proximité de la mer et par saccades, fait trembler tout le promontoire. Quelques pas encore, et brusquement, derrière le phare, l'Océan apparaît de trois côtés. D'un seul coup, il s'est emparé de l'horizon et vous écrase de son immensité circulaire. Ici la terre finit, rongée, engloutie par le flot tout-puissant. Derrière ce rocher pointu qu'on voit devant soi et qui forme le bout du cap, on sent le vide de l'espace. On se croit lancé par-dessus l'enveloppe liquide du globe sur un écueil, au beau milieu de l'Atlantique. Il n'y a plus que la mer et le ciel, et, entre les deux, des nuages noirs sombres sur l'abîme ..."*³⁶

³⁵ E. SCHURE "Tristis usque ad mortem" vers 1900

³⁶ E. SCHURE Ibid.

La pointe du Raz et la pointe du Van "taillé(e)s en quelque sorte sur le même patron, semblables, l'un(e) et l'autre, aux derniers pans restés debout d'un monde en ruine"³⁷ encadrent la Baie des Trépassés et l'étang du Laoual dont "les eaux mortes couvrent une église enchantée"³⁸,

Lansyer, Marin-Marie, Maufra, Moret, J. Noël, E. Simon... les peintres furent nombreux à venir représenter ces côtes. Ils n'oublièrent pas les cités ou villages (Pont-Croix, Audierne, Goulien, port de Penharn).

En retrait de ces sites renommés, le paysage n'en garde pas moins sa spécificité. Ici, tout semble s'être combiné pour rendre plus difficile la vie des hommes, qui durent développer nombre d'adaptations à des conditions peu clémentes.

Pour mettre leurs embarcations à la mer en dépit de l'hostilité des côtes rocheuses, ou pour remonter le varech, des systèmes de treuil furent mis au point. Il en reste encore aujourd'hui à Plogoff.

Contre le vent omniprésent, seuls des murets de pierres sèches ou des haies basses d'épineux (prunelliers) pouvaient résister. Ils sont encore nombreux aujourd'hui, surtout en situation exposée, en sommet ou à flanc de coteau. Dans les fonds de vallons plus abrités, des fourrés (type saulaie) se développent rapidement. Dans le contexte actuel de recul de l'agriculture, ils supplantent le parcellaire ancien fait de murets et haies basses.

L'avancée des friches, consécutive à la diminution ou la disparition de l'activité agricole n'atteint pas encore le niveau de la presqu'île de Crozon. Cependant, leur développement est d'autant plus visible que le paysage est ouvert et le relief offre de nombreux points de vues.

L'habitat est comme ailleurs dispersé, mais son omniprésence surprend souvent le visiteur. Il est vrai que la végétation est limitée par le vent et les embruns, le minéral prend ainsi une place plus importante dans le paysage.

³⁷ Anatole LE BRAZ "Terres funèbres" 1913

³⁸ Anatole LE BRAZ Ibid.

Dans sa description du paysage du Cap, E. Schuré fait cependant mention des silhouettes des pins (probablement maritimes). Aujourd'hui, le cyprès de Lambert est fréquent, même sur les points hauts, grâce à sa très bonne tenue aux vents. Il est utilisé comme brise-vent à proximité des hameaux, et sa silhouette tourmentée par les vents s'insère dans l'ambiance paysagère des lieux.

Il ressort du pays du Cap une vision contrastée d'un secteur "extrême", façonné par des contraintes climatiques très fortes et cependant anthropisé de longue date.

Quoique la baisse actuelle de la population soit une des plus fortes du département, la présence humaine reste importante et le paysage n'offre pas l'aspect d'une désertification en cours : l'augmentation constante du nombre de résidences secondaires compenserait-elle "en façade" la chute démographique ?

20 - LES PORTS BIGOUDENS

De Loctudy à Saint Guénolé.

La frange littorale au sud du pays bigouden possède des caractéristiques paysagères particulières.

Le relief est plat et la situation est particulièrement exposée aux vents. Les toiles de Ch. Daubigny représentant le village de Kérity vers 1870 font d'ailleurs apparaître un paysage très ouvert où dominant le minéral et les prairies rases. Aujourd'hui encore, les arbres de haut-jet sont rares : seuls les cyprès de Lambert semblent se développer, fortement déformés par le vent.

En bord de mer, les pointes rocheuses basses de granit clair alternent avec des anses sableuses plus ou moins étendues.

Outre les Daubigny, de nombreux peintres furent attirés (et le sont encore) par l'ambiance portuaire de ces cités bigoudènes : H. Moret peignit le port de Saint Guénolé (vers 1900), E. Céria préféra celui du Guilvinec, tandis que R. Humbot immortalisa celui de Kérity. A. Dauchez, M. Denis, P.E. Colin et d'autres pourraient compléter cette liste.

L'activité des ports de pêche de Loctudy, Lesconil, Le Guilvinec et Saint-Guénolé a provoqué une urbanisation importante du bord de mer durant les dernières décennies, sous forme de lotissements de maisons individuelles.

Cependant, rien dans leur architecture ni dans leur disposition ne semble rappeler la science avec laquelle étaient implantées et réalisées les constructions de ces villages aux siècles passés : *"Sur les côtes nues, il est plus difficile de se défendre. Alors, on se tourne vers le Sud, on s'épaulé d'Est en Ouest quand on peut, on négocie avec les vents dominants comme un bateau à voiles navigue au près. Qui a vu, du haut du phare de Penmarc'h, comment les escadres de maisons sont disposées en bataille sur le plateau bigouden, celui-là sait que les lignes ne sont jamais bêtement parallèles, mais que le moindre accident de terrain, modifiant un tantinet le lit des vents, a entraîné les bâtisseurs à infléchir la direction des longères si bien que, parfaitement immobiles, elles ont l'air d'amorcer de fines manœuvres par rapport les unes aux autres. Autour des ports bigoudens, tout le monde est amiral de naissance ..."*³⁹

³⁹ P.J. HELIAZ 1972

Aux abords des agglomérations et hameaux, les murets de pierre sèche sont encore fréquents. Mais entre les secteurs urbanisés, les friches sont nombreuses. La végétation y est typique de ce secteur arrière-littoral humide : fourrés de prunelliers, saules et roseaux dans les fossés.

Quelques marais arrière-littoraux persistent aujourd'hui, principalement autour de Penmarc'h. Exemple contemporain, le "*Matin dans les marais de Lescorf*" de R. Kerinec, peint en 1993, prouve qu'au delà de la richesse écologique, ces sites sont des éléments précieux du patrimoine de cette unité.

C'est l'imbrication des espaces construits de ces cités portuaires et des "sanctuaires de nature" qui confère à cette unité sa spécificité.

21 - L'ARRIERE-LITTORAL BIGOUDEN

De Plozévet à Plobannalec, le paysage arrière-littoral résulte de la combinaison entre des conditions climatiques contraignantes et une activité agricole importante.

L'exposition aux vents littoraux n'est pas favorable aux essences forestières et limite la croissance de la végétation. Ainsi, le châtaignier est absent et le chêne est assez limité dans son développement. Par ailleurs, l'arrière-littoral est un pays de "méjou".

Il résulte un paysage très ouvert, au relief très doux. Les pins maritimes largement présents (malgré la tempête de 1987) se découpent sur un horizon dégagé qui les met en relief comme éléments verticaux du paysage.

L'agriculture est encore très active, surtout dans la moitié Nord de l'unité. Les élevages hors-sol sont nombreux et tout à fait visibles, du fait de l'ouverture du paysage. Les parcelles agricoles s'étendent très près de la mer à Pouldreuzic et Plozévet.

En arrière des ports bigoudens, la densité de l'habitat pavillonnaire est assez élevée (axe Penmarc'h - Pont l'Abbé : "banlieue de Quimper").

Dans la signalétique (panneaux d'accueil, enseignes) autant que dans la statuaire (monuments aux morts ou autres), la référence au Pays Bigouden est largement utilisée : costumes, coiffes et motifs décoratifs traditionnels sont une source d'inspiration courante.

21a - Sous-unité de Penhors (Pouldreuzic) à Penmarc'h : la baie d'Audierne

Derrière le long cordon dunaire qui relie ces deux localités, le relief plat et le sol sableux font varier la vocation agricole. Si la maïsiculture et les élevages hors-sol dominant le reste de l'unité, l'activité se partage ici entre les primeurs, la bulbiculture et depuis peu, la culture de feuillages ornementaux (Eucalyptus).

Oubliés en revanche le ramassage et le brûlage du goémon. "Naguère, en cette période, j'allais voir les fours à brûler le goémon qui dégageaient leur fumée tout au long de la côte, depuis Penhors jusqu'à Audierne." se souvient P. J. Helias "Hélas ! Septembre a passé, octobre est en marche, il n'y a pas le moindre feu sur les côtes d'Audierne (...). Plus tard, le goémon sec était mis en tas autour des fours. Ces derniers sont creusés tout à fait au bord, en surplomb de la grève et dans les lieux les plus élevés pour bénéficier du plus de vent possible. On peut les y voir encore, bien qu'ils soient parfaitement abandonnés ..." 40

Les cultures alternent avec les étangs arrière-littoraux et dunes et leur végétation particulière : "Les fleurs d'armérie maritime viennent piqueter l'herbe des dunes. L'univers des mousses, des pourpiers de mer, des lichens aux impacts de météores, se dévoile peu à peu. Ces végétations ensèrent la dune de contreforts vite écorchés ..." 41

Ces espaces sont préservés des pressions immobilières par leur acquisition par le Conservatoire du Littoral.

Par ailleurs, les représentations qui ont été faites du littoral par de nombreux peintres témoignent du degré de sa reconnaissance sociale : "pardon de Penhors", de M. Méheut (1905), "côte bretonne" de C. Cottet, "hameau bigouden de Poullan", "petit port de Pors-Pouhlan", "Tronoën vu de la Torche" de E. Simon (vers 1950), etc.

40 P.J. HELIAZ 1972

41 A. CLOAGUEN, "Une passerelle de sable", 1990

22 - DE QUIMPER AU PAYS DU CAP DE DOUARNENEZ A PONT L'ABBE

Le paysage de ce secteur se modifie très progressivement sous l'influence des unités limitrophes aux caractéristiques diverses, voire opposées, qui lui apportent une grande diversité.

D'une manière générale, le relief est doux à modéré, produisant de nombreux vallons ou petites vallées d'orientations diverses.

C'est aux abords de Quimper qu'il est le plus mouvementé. De nombreux cours d'eau convergent vers l'Odet : les vallées sont plus rapprochées et assez encaissées.

La structure bocagère alterne avec de nombreux boisements de petite superficie. Seuls les flancs abrupts de l'Odet et de ses affluents sont boisés sur de grandes surfaces.

Le pin maritime est très présent, principalement au Sud-Est (de Quimper à Pont L'Abbé) où il se mêle aux feuillus : chênes, châtaigniers, ...

Le bocage est composé majoritairement d'arbustes et de cépées, assez hauts sur les secteurs abrités des vents dominants, plus ras en situation exposée.

C'est fort logiquement que l'ambiance boisée diminue progressivement d'Est en Ouest et que le paysage s'ouvre. Les limites occidentales de l'unité coïncident globalement avec la disparition du châtaignier. Le paysage est alors ouvert, les vues longues sont majoritaires.

L'activité agricole est homogène sur l'ensemble du secteur et la densité d'élevages hors-sol se situe dans la moyenne départementale. La présence des boisements contribue à en minimiser l'impression visuelle.

Les quelques vergers cidricoles ou pommiers isolés qui sont visibles constituent la limite Ouest de cette activité. Elle n'a pas, loin de là, la même densité que dans le Pays de Fouesnant.

La densité de l'habitat est inégale d'une extrême à l'autre de l'unité. Les bourgs et hameaux situés à proximité de Quimper sont les plus sollicités. Les lotissements y sont nombreux (Pluguffan, Plomelin, ...). Ils ceinturent aujourd'hui les bourgs anciens par la vocation résidentielle.

D'autres villages, plus éloignés des pôles urbains, n'ont pas connu le même essor et c'est la vocation agricole qui prédomine : Guengat, Gourlizon, Plogonnec, ...

Sous-unité : Guengat et Plogonnec

Au Nord, les secteurs de Guengat et Plogonnec se distinguent par un paysage assez ouvert (bocage déstructuré) et surtout par une limite visuelle forte au Nord constituée des collines et forêts de Névet et du Duc.

Elles jouent ici un rôle analogue à celui des Montagnes Noires dans l'Est du Département.

23 - DE QUIMPER A BÉNODET ET LA FORET-FOUESNANT

Cette unité s'étend de Quimper à Bénodet et la baie de Concarneau. Sa limite Ouest est l'Odet, et sa limite Nord-Est est globalement la RN 165.

Une de ses principales particularités est la combinaison entre des boisements et un bocage haut. Ce dernier est surtout composé de hautes cépées au châtaignier majoritaire, voire d'arbres de haut-jet (chênes, châtaigniers). Le pin maritime se mêle aux feuillus dans les bois.

L'autre richesse de ces paysages réside dans ses nombreux vergers cidricoles. La plupart, anciens et de petite taille, sont à l'abandon. D'autres plus récents, toujours entretenus, sont le signe que cette activité agricole est encore présente dans la région quimpéroise. Le canton de Fouesnant compte d'ailleurs, avec celui de Quimperlé, le plus grand nombre de fabricants de cidre en activité, et le projet d'appellation d'origine contrôlée crédibilise la spécificité de ces paysages qui ont inspiré les écrivains: "... Les pommiers de Cornouaille sont des rois qui, dans les prairies, se saluent et se montrent leurs manteaux brodés comme draps d'honneur, de beaux fruits rouges et or.

*Les pommiers de Cornouaille ouvrent leurs bras, soulèvent en plis lourds le fier brocart d'automne et, tout à coup, l'abandonnent retombant et traînant sur la robe d'ombre bleue où leur pied se prend ..."*⁴²

De cette richesse, les Fouesnantais en tirent grande fierté: "*Dans leur opinion, les gens de Fouesnant n'ont pas leurs pareils en Bretagne: ils habitent le plus beau pays, où les meilleurs pommiers donnent le meilleur cidre ...*"⁴³

Les statistiques agricoles font par ailleurs apparaître que la densité des élevages hors-sol est comparable à celle de cantons plus ruraux, où cette vocation apparaît plus évidente. Mais, dans le pays de Fouesnant, les nombreux boisements contribuent à mieux fondre ces activités agricoles dans le paysage global. Ainsi, l'agriculture intensive n'apparaît pas comme vocation prédominante.

Bien évidemment, l'habitat, les activités peuvent également tirer profit de ce contexte pour leur intégration.

⁴² M. BURNAT-PROVINS 1920

⁴³ SUARES "En Fouesnant", 1900

De cette unité se dégage une ambiance qu'elle ne partage guère qu'avec les autres unités arrière-littorales du Sud-Est du département. La "vigueur" du climat venté de l'Ouest et du Nord-Finistère fait place ici à un climat doux, "méditerranéen". Le paysage ne possède pas la rudesse sauvage des côtes rocheuses ou des Monts d'Arrée, ni le dépouillement du plateau léonard. Il est ici plus chaleureux, plus luxuriant.

Au sein de cette unité, de nombreuses nuances se combinent pour faire apparaître deux types de paysages :

23a - De Quimper à Saint-Evarzec

Le relief marqué offre, lorsque le paysage est dégagé, des vues longues qui s'étendent au delà des boisements.

La densité de l'habitat et des activités est encore modérée, mais des lotissements récents (Saint-Evarzec, Bois de Pleuven) indiquent la proximité du bassin d'activités que constitue Quimper.

23b - De La Forêt-Fouesnant à Bénodet

Le relief s'adoucit progressivement, à l'approche de la mer. Le paysage reste toujours boisé : les vues longues sont moins nombreuses.

Plusieurs éléments indiquent la proximité du littoral : l'habitat est plus dense, les résidences secondaires plus nombreuses. Il s'agit du secteur où leur proportion est la plus forte, avec la presqu'île de Crozon, l'île d'Ouessant et le Sud du Pays Bigouden. Le long des voies de communication, les activités liées au tourisme et surtout au nautisme se multiplient. A l'exception des pointes rocheuses basses de Bénodet, du Moustierlin et de Beg Meil, ce sont de longues plages qui s'étendent le long du littoral.

Les deux vastes cordons dunaires qui séparent ces trois pointes constituent avec leur arrière-littoral immédiat une entité de paysage distincte.

C'est avant-tout Bénodet et le port de Sainte Marine qui furent représentés par les peintres ayant séjourné sur cette partie du littoral : A. Bean (vers 1986), A. Dauchez (vers 1900), M. Méheut (vers 1930), E. Simon (après-guerre), ...

24 - DE MELGVEN à BRIEC DE L'ODET
DE QUIMPER AUX MONTAGNES NOIRES

Cette vaste unité présente une certaine homogénéité, ainsi que toutes les caractéristiques de la Bretagne de "l'intérieur" : une vocation agricole affirmée (les élevages hors-sol sont assez nombreux), une faible densité de l'habitat, comparativement aux unités plus littorales, et de petits bourgs. Même les principales agglomérations (Rosporden, Coray, Scaër, ...) n'ont pas connu de développement récent important.

Le pays comporte très peu de boisements et le bocage, assez bas dans l'ensemble, est constitué majoritairement de cépées et d'arbustes.

Le paysage est assez ouvert et comporte peu de variations et de contrastes, excepté par le relief et la traversée de cours d'eau qui pour certains constituent des unités linéaires à part entière.

Cette zone s'apparente au bassin de Châteaulin, à l'exception de l'enclavement qui caractérise ce dernier, entre Monts d'Arrée et Montagnes Noires.

Éloignés de la mer, ces paysages, quoiqu'aussi "authentiques" que les autres paysages finistériens, n'ont probablement pas comporté assez de pittoresque aux yeux des voyageurs et artistes du siècle dernier, assez de pittoresque pour qu'ils puissent prétendre à une reconnaissance sociale forte de leur part.

25 - TREGUNC - NEVEZ : LE PAYS DES PIERRES DEBOUT

Le paysage rural du Nord se transforme progressivement, sous l'influence maritime du Sud.

A l'approche du littoral, la végétation basse (prunelliers, ajoncs, saules) remplace peu à peu dans le bocage les essences plus forestières (chêne, châtaignier) et le paysage s'ouvre progressivement, à l'exception des fonds de vallons, plus protégés, et qui sont colonisés par des saulaies. Pins maritimes et insignis sont fréquents.

L'habitat se densifie à l'approche de la mer et produit quelques points d'urbanisation : la pointe de Trévignon, Raguenez et Port Manec'h sont de gros bourgs en front de mer.

Ce secteur se distingue cependant par ses "pierres debout", utilisées traditionnellement dans le parcellaire agricole comme alternative au bocage. Aujourd'hui, cette méthode de clôture est reprise au niveau des jardins de particuliers, et le paysage conserve cette spécificité locale qui lui vaut le label "paysage de reconquête".

Sur la frange côtière alternent plages et zones rocheuses de natures diverses : les roches granitiques arrondies de la pointe de Trévignon cèdent la place au micaschiste à Raguenez et au gneiss granitique à Port-Manec'h.

26 - DE BANNALEC à MOELAN-SUR-MER

DE PONT-AVEN à QUERRIEN

La composition du paysage est une transition très progressive qui s'opère d'Est en Ouest, entre les deux unités limitrophes :

A l'Est, le bocage est essentiellement arbustif ou de cépées sur un relief assez doux, tandis qu'à l'Ouest, c'est un paysage beaucoup plus boisé qui apparaît, où les linéaires bocagers comportent de nombreux arbres d'envergure et où le relief est plus accentué.

Ce secteur est une combinaison de ces deux influences : des boisements présents mais dans l'ensemble modestes alternent avec un bocage encore assez haut.

Le Nord-Est de l'unité (Saint Thurien, Querrien), plus enclavé, est moins actif que le Sud, qui bénéficie de la proximité du littoral (Melgven, Pont-Aven, Quimperlé, Moëlan) : le développement des bourgs s'en ressent et prépare une autre transition, entre le Nord rural et le Sud péri-urbain littoral.

Sous-unité de Moëlan-sur-Mer

Dans le prolongement de la forêt domaniale de Carnoët, les boisements occupent des superficies importantes autour de Moëlan, jusqu'au bourg de Clohars-Carnoët.

Le paysage est par conséquent un peu plus fermé.

C'est la limite Sud de cette unité.

27 - DU POULDU à KERFANY-LES-PINS

L'attrait touristique lié au littoral a favorisé l'extension des nombreux hameaux le long des voies de communication au point de présenter un caractère de rurbanisation qui tranche avec la campagne d'entre Aven et Belon et a fortiori plus au Nord, lorsque diminue l'influence du littoral.

Cependant, le paysage conserve certaines caractéristiques rurales, même à proximité de la mer : un bocage haut (arbres de haut-jet, cépées hautes), et de nombreux vergers cidricoles de hautes-tiges. Les plus anciens sont souvent à l'abandon, mais les vergers en activité témoignent de la vivacité de cette culture autour de Quimperlé.

Cette unité est traversée par de petits cours d'eau situés dans des vallons encaissés et protégés de la mer : boisements et saulaies renforcent également le caractère rural du paysage.

Malgré la douceur du relief, des points hauts la vue se dégage parfois sur la mer, rappelant sa proximité. De même, la densité des pins maritimes dans les boisements ou des cyprès de Lambert dans les jardins est typique des paysages arrière-littoraux. La présence d'amers dans les champs est même un trait d'union avec l'activité maritime.

Le front de mer est composé de falaises à micaschistes et de petites criques. Au Pouldu débute un secteur dunaire qui s'étend au delà de la Laïta dans le Morbihan, sur plusieurs kilomètres.

Le littoral de Clohars-Canoët et de Moëlan-sur-Mer fut très prisé par les peintres de Pont-Aven qui venaient ici s'inspirer des paysages côtiers tout autant que de la vie quotidienne des habitants. Le port de Doëlan et le pont furent les deux destinations principales. P. Gauguin, H. Moret, J. Pegot-Augier, P. Sérusier, M. Maufra, CH. Filiger, J. Meyer de Han, ... , ont contribué à donner à ces modestes bourgades maritimes une notoriété internationale.

28 - ENTRE LE SCORFF ET L'ELLÉ

SECTEUR DE GUILLIGOMARCH A QUIMPERLÉ

Ce secteur se rattache au paysage de l'arrière-pays lorientais, au Sud-Ouest du Morbihan. La partie finistérienne se situe globalement entre le Scorff et l'Ellé.

Le relief, modéré, apporte une grande diversité au paysage : des vallées assez évasées où les vues peuvent s'allonger alternent avec des vallons étroits aux versants escarpés.

Des secteurs bocagers succèdent aux boisements. Ces derniers sont principalement situés à flanc de coteau, lorsque le relief devient contraignant pour l'agriculture (le long des cours d'eau) mais ils sont également fréquents sur les sommets. Leur présence diminue fortement l'impact visuel des bâtiments agricoles modernes (hangars, élevage hors-sol).

Malgré l'éloignement de la mer, le pin maritime est largement répandu dans les bois, où il se mélange avec les feuillus indigènes (chêne dominant, bouleau,...).

Le bocage est élargi à déstructuré. Les secteurs de bocage présentent des talus haut (1 mètre et plus) aux arbres de haut-jet nombreux (chêne majoritairement). Le maillage bocager est moins fortement ressenti que dans les autres secteurs à vocation agricole, du fait de la présence des nombreux boisements.

Les anciens vergers cidricoles, voire les pommiers isolés dans les champs, sont encore fréquents, mais souvent à l'abandon.

Dans les hameaux anciens, les habitations et bâtiments agricoles en granit blond et cornéenne sont encore fréquents. Si certaines de ces constructions sont rénovées et bien entretenues, les bâtiments en ruine sont assez fréquents : parfois, c'est un hameau de maisons neuves qui s'est construit autour des anciennes bâtisses que l'on n'utilise plus. Parfois, ce sont des bâtiments plus isolés, dans des situations plus reculées qui ont été abandonnés.

Du fait de la proximité de Lorient et Quimperlé, l'habitat est en progression. Toutefois, il s'agit d'une unité rurale à vocation avant tout agricole.

Il se dégage de ces paysages une ambiance d'un paysage campagnard au pittoresque discret, (c'est-à-dire moins "fort", moins spectaculaire, moins "sauvage" que les paysages que peuvent présenter d'autres unités), mais où la monotonie n'est pas de mise : *"Le midi de la Cornouaille est loin d'être aussi sombre que le Nord. Pour s'en assurer, il suffit de tourner vers Quimperlé. Là est l'Arcadie⁴⁴ de la Basse Bretagne, la terre aux douces campagnes, aux visages souriants. (...) Mais il faut voir la campagne riche et gaie, entrecoupée de bois et de prairies, et arrosée par l'Isole et l'Ellé, deux ruisseaux aux flots bleus qui sont aussi harmonieux que leurs noms ..."*⁴⁵

⁴⁴Arcadie : province de l'Ancienne Grèce, célèbre pour sa beauté champêtre. (note de l'auteur)

⁴⁵E. SOUVESTRE "La cornouaille"

29 - LES COURS D'EAU MAJEURS

Parmi les cours d'eau du Finistère, certains bénéficient d'une reconnaissance sociale individuelle qui se justifie par leur envergure, leur histoire, leur qualité halieutique, le paysage de leur vallée, ...

L'Aulne, l'Elorn, l'Odet sont les plus connus.

D'autres, de notoriété moindre, constituent pourtant des unités paysagères qui se distinguent des paysages qu'ils traversent. Il en est ainsi des vallées de la Douffine, de l'Ellé, de l'Isole, dont les points communs sont nombreux.

Les estuaires se distinguent d'une manière similaire : si ceux des trois "grands" fleuves cités précédemment se différencient individuellement, en revanche les plus modestes peuvent être regroupés par unités, selon leurs caractéristiques communes.

29a - La vallée de l'Aulne

1) Caractéristiques générales

De la source à sa confluence avec l'Ellez, l'Aulne ne se différencie guère des autres cours d'eau. Mais déjà en aval de ce point de confluence se dessinent les importants méandres qui sont un des traits majeurs de ce fleuve : "*L'Aulne, rivière au beau nom d'arbre. Elle se tord comme une couleuvre, s'attarde à plaisir entre les ardoises de la Cornouaille bleue, répugne à rejoindre la rade de Brest,...*" ⁴⁶

Tout au long du parcours, d'une manière générale, le versant concave est très abrupt et boisé. Il dépasse régulièrement les 100 mètres de haut. Le versant opposé, convexe, est beaucoup plus évasé : il permet à l'agriculture de s'étendre au plus près du cours d'eau. Il en est ainsi jusqu'à son embouchure.

Des points hauts, principalement des Montagnes Noires, on peut apercevoir les longues bandes sombres de boisements mixtes ou enrésinés qui soulignent le parcours de l'Aulne, à travers le bassin de Châteaulin.

⁴⁶ GUIDET "Je marche dans un tableau de Sérusier"

2) L'Aulne, de Landeleau à Châteaulin

Cette section de l'Aulne est la partie finale du canal de Nantes à Brest.

Il est résulte une succession d'écluses et la présence d'un chemin de halage tout au long du parcours, jusque Port-Launay. Ce halage comporte des portions d'alignements plus ou moins continus de peupliers.

L'Aulne est le seul fleuve du Finistère ainsi canalisé. Il est le témoin des gigantesques travaux de canalisation qui eurent cours au XIXème siècle. Aujourd'hui il offre un paysage à la fois calme (c'est le propre des paysages des cours d'eau canalisés) et animé quoique déserté des péniches : du fond de la vallée, c'est une succession de versants aux paysages agricoles ou forestiers qui, par leurs orientations très diverses, bénéficient d'expositions et d'éclairages variés.

Plusieurs cités se sont installées au bord de l'Aulne : Châteauneuf-du-Faou le domine du haut d'un versant abrupt et boisé, tandis que Châteaulin est traversée par le fleuve.

A Port-Launay, les maisons anciennes s'alignent au pied d'un versant abrupt, le long du cours d'eau.

D'une manière générale, les communes considèrent aujourd'hui l'Aulne comme un des éléments de leur patrimoine historique.

Quelques peintures, dont *"la vallée de l'Aulne"* de P. Sérusier (1897), témoignent que le fleuve bénéficie d'une plus grande reconnaissance sociale que le bassin de Châteaulin qu'il traverse.

"A Châteauneuf, de sa fenêtre, il (Sérusier) peint la vallée de l'Aulne en toutes saisons. Ce peuplier au premier plan, puis un chemin qui serpente vers la colline de droite recouverte d'arbres, et, sous ce petit morceau de ciel, les montagnes houleuses aux teintes adoucies." 47

3) La partie estuarienne de l'Aulne

En aval de Port-Launay, une dernière écluse marque la fin de la portion canalisée de l'Aulne.

Au-delà, les éléments naturels d'envergure remplacent le travail continu de canalisation du fleuve, dans la caractérisation du paysage.

47 GUIDET Op. Cit.

Les hauts versants abrupts et boisés contribuent au changement d'échelle du site. L'influence des marées reprend ses droits et modifie le paysage par la présence des vasières glauquescentes. C'est un premier signal de la proximité de la mer. Les pins (principalement maritimes) par leur fréquence dans les boisements indiquent la traversée d'un paysage arrière-littoral.

De nombreux hameaux se sont établis à proximité de l'estuaire. Ils possèdent souvent un accès au fleuve, mais ils ont cependant une vocation agricole et non maritime ni fluviale.

Le pont suspendu de Térénez et l'abbaye de Landévenec sont deux monuments qui, par leur position respective, contribuent à valoriser cette unité pittoresque.

29b - L'Elorn

1) L'Elorn en amont de Landerneau et le lac du Drennec

En amont de Landerneau, l'Elorn possède des caractéristiques communes à la plupart des rivières de Basse-Bretagne, au courant vif et coulant dans des vallées encaissées, qui seront détaillées ultérieurement.

C'est avant-tout le site des versants rocheux de La Roche Maurice que touristes et artistes ont fréquenté, attirés par son caractère pittoresque et spectaculaire.

Élément récent du patrimoine finistérien, le lac du Drennec résulte de la construction d'un barrage sur l'Elorn. C'est aujourd'hui un site dont les paysages sont mis en valeur par le Parc Naturel Régional d'Armorique.

2) L'estuaire de l'Elorn

La vallée estuarienne de l'Elorn, particulièrement large comparativement aux autres estuaires finistériens, possède également une rectitude peu commune. Ces deux éléments la distinguent déjà de l'Aulne.

L'occupation de ses deux versants est également particulière : le versant de la rive Nord est à la fois moins abrupt et plus ensoleillé que son vis-à-vis. Il est aussi du même côté de Brest. Ces trois facteurs ont ainsi favorisé le développement de l'habitat qui y est beaucoup plus dense que sur la rive Sud. Cette dernière est en revanche beaucoup plus boisée.

L'estuaire se termine par les deux ponts qui le franchissent côte à côte : le pont Albert-Loupe, dont les arches constituèrent pour un temps un record du monde par leurs dimensions, est aujourd'hui côtoyé par un très moderne ouvrage à hauban. Au delà s'étend la rade de Brest.

29c - L'Odét

1) L'Odét en amont de Quimper

En amont de Quimper, l'Odét est un cours d'eau d'envergure moyenne qui justifie qu'on le rattache à l'unité des cours d'eau secondaires, à l'exception du site du Stangala ; les méandres du fleuve y sont plus sinueux, les versants sont abrupts et boisés. C'est un paysage à la fois "mouvementé" et secret, qui inspira notamment A. Goy ou H. Moret.

2) L'estuaire de l'Odét

Son identité, sa notoriété, l'estuaire de l'Odét les doit aux châteaux et manoirs que s'y sont construits et qui constituent un patrimoine architectural et historique unique en son genre dans le département, comparable à la vallée de l'Erdre à proximité de Nantes ou au "Clos Poulet" et ses malouinières autour de Saint-Malo.

Cet estuaire reste assez étroit et très sinueux jusqu'à Bénodet. Mais le relief abrupt en bien des endroits et les nombreux boisements qui le borde en font un site d'envergure et de majesté égale à celle de l'estuaire de l'Aulne⁴⁸. Un climat plus doux et la proximité de Quimper ont rendu ce site plus favorable à la villégiature. Lanniron, Boutiguery, Rossulien, Le Perennou, etc, sont enrichis de leurs parcs, remaniés au XIXème siècle pour la plupart.

⁴⁸C'est au site des Vire-Court que ces éléments sont tous les plus marqués, produisant un paysage à la fois spectaculaire et pittoresque.

30 - LES COURS D'EAU SECONDAIRES

La grande majorité des cours d'eau finistériens coule au fond de vallées encaissées, creusées dans des roches dures, dont les flancs ont par conséquent été peu érodés.

Ceux-ci sont souvent boisés.

Les aménagements qu'ils occasionnent n'ont jamais causé de modification profonde de leur nature : les barrages, la plupart modestes, de nombreux moulins à eau régulaient certes le cours des rivières, mais aucune canalisation n'a affecté leur berge.

Aujourd'hui, ces moulins sont en ruine lorsqu'il ne sont pas transformés en résidences secondaires, et les barrages, ayant perdu leur fonction, se délitent.




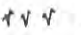

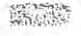
Tous ces cours d'eau ont une évolution similaire : l'abandon des parcelles en fond de vallées, les plus défavorables à l'agriculture, induit un développement des friches.

En l'absence d'entretien des berges, le lit des rivières s'encombre (arbres morts, ...), la vallée se ferme.

Ce phénomène se traduit dans le paysage par une perte de spécificité. Ces cours d'eau sont pourtant une image forte du paysage rural finistérien.

LA FRANGE LITTORALE DU FINISTERE



- Côtes rocheuse :**
-  Hautes (falaise)
 -  Basses
- Côtes sablo - vaseuses :**
-  Dunes, étangs arrière littoraux
 -  Marais
 -  Estuaires, rias
 -  Principaux pôles d'activité littorale

31 - LA FRANGE LITTORALE

Cette unité prend corps dans la définition scientifique du littoral : "la ligne de rivage correspond à l'intersection de la lithosphère (la terre), de l'hydrosphère (la mer) et de l'atmosphère (l'air) (Roland Paskoff). "Situées au contact de ces trois milieux, les côtes constituent des milieux privilégiés ..., aux activités particulières ... milieux convoités et fragiles comme le sont tous les milieux *marginiaux*." La ligne de rivage oscille avec le va-et-vient de la marée quotidienne, créant un paysage changeant d'heure en heure ; elle oscille aussi à l'échelle géologique, les grands types du paysage littoral contemporain en étant les témoignages (falaises, dunes, rias, ...), tout comme les îles, îlots, récifs, autrefois (ou jamais) rattachés au continent.

Cette "*marge*" : cette zone frontière entre terre et mer, cette ligne sur les cartes peut varier de quelques dizaines de mètres à quelques kilomètres d'épaisseur.

Le "*paysage littoral*" c'est l'espace où terre et mer font ensemble "partie du décor", parfois la mer et l'estran dominant, par exemple en panoramique à la Pointe de Pen Hir où à marée basse devant les récifs de Plouguernau, quand on va "voir la mer" ; à d'autres endroits elle se fait compagne d'autres éléments ; au fond des anses et dans les rias surtout ; aussi dans un marais littoral, sur une dune, où elle est présente par les odeurs, les cris d'oiseaux marins, les couleurs (le beige-grisé de la tangué qui s'est déposée à marée basse sur les roseaux, les digues, ...).

Littoral également est le haut de la falaise, dont les ajoncs ou les aubépines sont "taillés" par le vent salé, où la lande "en coussinets" s'accroche à l'abri du moindre repli de roche, et où, avant-même de voir l'océan, le plus souvent, on l'entend.

Littorale enfin cette zone où se sont créés les ports, entourés de leurs maisons de pêcheurs, avec leurs quais, leurs môles, puis d'autres maisons, des entrepôts, des usines, ... quand ils sont devenus villes (Brest, Douarnenez, Concarneau, Roscoff, ...). Une seule autre activité ancienne a suscité l'implantation de l'habitat très près de la mer : le ramassage du goémon : "la côte des goémoniers" est parsemée de villages anciens, en Pays Pagan (Porspoder à Kerlouan). Depuis le début du siècle, le tourisme balnéaire y a créé un nouvel habitat "avec vue sur la mer" qui se densifie encore largement de nos jours. Le littoral est enfin signalé par les ouvrages de surveillance et de défense des côtes, et se ponctue de phares, blockhaus, sémaphores, ...

32 - LES ÎLES

Les îles peuvent à elles seules constituer une unité littorale, tant elles sont chargées d'une forte identité du fait de leur isolement relatif. Cependant, au plan de l'identification des paysages, Sein, Ouessant, Molène, Batz et l'archipel de Glénan se rattachent à différents types côtiers, alors même que l'insularité, marquée physiquement par les bras de mer qui les séparent du continent, est une réalité géographique et socio-culturelle.

Le Finistère compte quatre îles (Batz, Ouessant, Molène et Sein) habitées tout au long de l'année, auxquelles il convient de rajouter l'archipel de Glénan, habité une partie de l'année.

Elles ont ceci de commun que leur taille est trop modeste pour contenir quelques espaces affranchis des contraintes du littoral : partout, le vent et les embruns agissent comme facteur essentiel dans le façonnement du paysage : peu d'arbres, pas de boisements, seule la végétation rase se maintient sur les îles et conserve un paysage ouvert. Lors de la construction de leurs habitations, les îliens ont toujours cherché (jusque dans un passé récent) à se protéger des assauts du vent : l'étroitesse des rues, l'architecture et l'orientation des bâtiments ainsi que l'utilisation optimale de la topographie ont contribué à la spécificité des hameaux et villages insulaires, qu'ils ne partagent qu'avec quelques secteurs de la frange littorale. L'insularité constitue un obstacle au déplacement des hommes et des marchandises. On exploite alors au maximum les ressources de l'île, n'important du continent que le strict nécessaire. Les seules infrastructures "lourdes" qui sont aussi et de loin les constructions les plus importantes sur les îles, sont les phares et sémaphores. Situés aux pointes des îles, ils renforcent les limites de ces petits territoires.

Sur ces îles, les routes restent modestes et les véhicules peu nombreux : l'absence de voitures sur les îles de Sein et Molène signifie absence d'infrastructure lourde, absence d'aire de stationnement et de signalétique. Sur Batz, il n'y a que des tracteurs. L'insularité protège également Ouessant des nuisances, dues à un excès d'automobiles.

Certains aspects fondamentaux du paysage apportent leur caractère aux îles : Ouessant "la grande", la rocheuse, Batz l'agricole, Sein et Molène les "petites" créent trois sous-unités paysagères différenciables.

L'archipel de Glénan "lilliputien" à l'occupation temporaire, en est une quatrième.

32a - L'Île d'Ouessant

Avec 8 kilomètres de longueur maximale pour 3 kilomètres sur sa plus grande largeur, l'île d'Ouessant est la plus grande des îles finistériennes. C'est aussi la seule dont les bords sont composés de hautes falaises, qui atteignent 40 à 60 mètres à l'Est, contrairement aux autres îles qui semblent à peine émerger de l'eau. C'est aussi la partie la plus occidentale du territoire française, celle qui subit en premier les tempêtes et bourrasques venues de la mer. De tels contraintes naturelles forgent un paysage austère, brut. *"Qui voit Ouessant voit son sang"* dit-on.

"Son relief est peu accentué, il s'incline de l'Est vers l'Ouest avec deux légères dépressions constituées par deux ruisseaux qui se jettent dans la baie de Lampaul." ⁴⁹

Quoiqu'aujourd'hui en friches, le paysage conserve les traces des pratiques agricoles qui l'ont façonné durant des siècles.

Aujourd'hui encore *"l'espace ouessantin s'organise selon le schéma suivant : un vaste territoire de terres non closes dans lequel apparaissent, essentiellement autour des villages, des espaces clôturés de murs de pierres sèches. C'est donc un paysage de "champs ouverts" organisé autour des noyaux d'habitat."*

Les espaces clos répondaient à des fonctions précises : aire à battre et jardin à proximité de la maison, puis *"une première ceinture de culture autour des villages"*. Il y avait aussi le "parc" où l'on cultivait l'ajonc ("la lande") qui, en l'absence de bois sur l'île, était utilisé comme combustible, à l'abri des vaches, moutons et chevaux.

La rigueur du climat ne permettant pas la croissance de haies denses, ce sont les murets de pierres sèches qui furent utilisés comme clôture. Ils servaient aussi de protections contre le vent pour les moutons. Ils caractérisent encore aujourd'hui le paysage ouessantin et leur entretien est une des actions du Parc Naturel Régional d'Armorique sur l'île.

Les espaces libres se partageaient entre les terres cultivées et les terres non cultivées.

⁴⁹Société d'Ethnologie bretonne "Ouessant, structures du parcellaire et évolution de la société insulaire" 1971
Mission du patrimoine ethnologique du Ministère de la Culture

Les terres cultivées "*vastes espaces composés de parcelles laniérées qui*" sont "*dans leur ensemble orientées grossièrement Nord-Ouest / Sud-Est et Sud-Ouest / Nord-Est, comme le sont les maisons, c'est-à-dire selon les axes d'orientation de l'île elle-même. Elles sont donc soit perpendiculaires, soit parallèles aux côtes de l'île.*"

Les parcelles bombées sont "*séparées par des fossés, ménagées par des bêchages successifs*", répondant à la fois aux fonctions d'écoulement des eaux, et de limites.

"Malgré l'abandon des cultures, les traces de ce parcellaire sont encore très visibles sur le terrain aujourd'hui."

Les espaces non cultivés se partageaient entre zones de récoltes de fougère, de lande, de "mottes" (pour la cuisson), de jonc et d'osier.

Élément essentiel du paysage ouessantin, la pratique de la vaine pâture a encore cours de nos jours sur l'île.

"Habitue liée, à l'origine (...) à la structure agraire de l'openfield, celle-ci s'est maintenue encore aujourd'hui pour les moutons, alors même que les conditions qui la justifient ont disparu. Bien que l'agriculture sous sa forme traditionnelle ne soit plus pratiquée, les ouessantins se montrent encore très attachés à cette forme d'élevage qui en est la résultante directe."

L'implantation de l'habitat sur Ouessant a ceci d'original que "*contrairement à ce qui se rencontre habituellement en pays d'openfield*", l'habitat est dispersé, "ce qui rapproche en cela Ouessant des pays de bocage."

L'orientation de maisons était la même que celles des parcelles cultivées.

Les réalisations récentes, en s'affranchissant de cette règle, destructurent des secteurs entiers. Malgré la rudesse du climat, les habitations n'étaient pas mornes : "*à l'image des cabines qu'occupent leurs fils et leurs maris, les femmes font de leur habitat un autre "navire", peint de couleurs vives, ...*". Cette pratique est aussi de plus en plus abandonnée.

La population de l'île étant en baisse constante, de nombreuses d'habitations servent aujourd'hui de résidences secondaires à des "continentaux".

Ouessant ne compte pas moins de cinq grands phares, auxquels il convient de rajouter le sémaphore du Stiff, qui sont autant de défis permanents de l'homme face aux éléments naturels.

Aujourd'hui, le paysage ouessantin, abandonné de l'agriculture, est confronté au double problème du développement de la friche qui concerne toute l'île, et à la diminution de sa population non estivale. Il en résulte un paysage dans lequel les éléments naturels prennent le pas sur l'anthropisation passée.

32b - L'Île de Batz

L'île de Batz est en quelque sorte un prolongement du pays légumier du Léon en contexte insulaire.

La terre est exploitée par les légumes et primeurs. Moins exposée que Ouessant, car le continent la protège des vents de suroît, Batz tire plus profit de son climat insulaire : les cultures y sont plus précoces que sur le continent proche. Contrairement aux autres îles où elle a disparu, l'agriculture reste ici la principale activité.

La taille des parcelles est assez réduite. Il s'agit également de méjou.

L'habitat est regroupé autour du bourg à l'exception de quelques hameaux isolés au milieu des cultures.

La proportion de résidences secondaires atteint 50 %.

Cependant, l'agriculture encore très active conserve à cette île une animation, même hors saison touristique.

32c - L'Île Molène et L'Île de Sein

Deux îles basses, de dimension comparable, qui ne comptent qu'un bourg et des espaces libres, aujourd'hui en friches.

Les vestiges de leur mise en culture sont encore visibles : sur l'île de Sein, les murets de pierres sèches qui séparaient des parcelles "lilliputiennes" s'effondrent.

Dans le bourg, les maisons se serrent pour mieux résister au vent, omniprésent. La largeur des ruelles est limitée au strict minimum (1 mètre seulement pour certaines).

*INVENTAIRE ET TYPOLOGIE
DES PAYSAGES DU FINISTÈRE*

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦

CHAPITRE 4 - EXPLOITATION DU QUESTIONNAIRE

Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des communes du département. Il avait pour but de les interroger sur leur paysage : quel patrimoine leur commune comporte-elle ? Quelles nuisances altèrent leurs paysages ? Quelle évolution ressent-on sur ces paysages ? Enfin, quels projets sont susceptibles de voir le jour dans les années à venir, qui modifieront ponctuellement ou plus globalement le paysage de la commune ?

Ce questionnaire et le détail des réponses de la première question figurent en annexe. Sur l'ensemble des communes finistéennes (283), 187 ont répondu, soit 66 %.

La synthèse suivante fait ressortir les tendances générales des réponses, et la vision du paysage que ressentent les personnes qui le vivent au quotidien.

Indépendantes du présent document, des cartes localisent par thème les réponses à ce questionnaire.

Question n°1 : Reconnaissance et Localisation des paysages

A - PATRIMOINE DE LA COMMUNE

► PATRIMOINE BÂTI

En tête, vient le *patrimoine religieux* qui comporte une impressionnante diversité. La quasi totalité des dénominations de constructions religieuses catholiques a été utilisée : cathédrales, basiliques, églises et chapelles (souvent plusieurs par commune), enclos paroissiaux, calvaires, portes triomphales, ossuaires, fontaines (sacrées), abbaye, oratoire, prieuré, croix, placître, cimetière et presbytère. Le Léon se distingue par sa diversité dûe surtout à ses enclos paroissiaux.

Ce patrimoine n'intervient pas uniquement comme richesse architecturale : s'y rattachent quantité de fêtes et manifestations diverses, et autant de projets de sauvegarde et restauration.

En second lieu, mais également bien représentés, figurent les *manoirs et châteaux*, encore debout ou en ruines.

Sur le littoral apparaissent les *forts et bâtisses militaires*.

Citons également dans un autre registre, les *fours à goémons* au Nord-Ouest de Brest.

Le long des cours d'eau figurent nombre de *moulins, lavoirs et fontaines*. *Fours à pain, pigeonniers* et autre petit patrimoine sont également souvent mentionnés.

Les *bourgs* sont souvent cités, soit dans leur totalité pour les petites communes (Penmarc'h, Gourlizon, Elliant, ...), soit en partie seulement : quartiers urbains (Morlaix), ville close (Concarneau), rue (Guisseny, ...), voire façade littorale (Bénodet).

Les *villages de pêcheurs*, qu'il s'agisse de bourgs (Ile-Tudy) ou de hameaux (à Kerlouan) sont distingués en tant que tels.

Nombres de communes attribuent à certains de leurs *hameaux* une valeur architecturale notable, comme à Pouldreuzic ou Plomeur.

La cité ouvrière mentionnée par Ergué-Gabéric fait figure d'exception dans le département.

Si les *ponts* anciens sont les ouvrages d'art les plus cités (du pont romain au pont de chemin de fer), les ouvrages plus récents sont également reconnus comme éléments du patrimoine communal : le pont de Cornouaille sur l'Odet, le pont Albert-Loupe sur l'Elorn et le pont suspendu de Terenez sur l'Aulne ont rejoint en notoriété le viaduc de Morlaix.

Les *écluses* sur l'Aulne apparaissent comme une valeur très forte du patrimoine local.

Le littoral et les sites se distinguent sur ce plan par une plus grande diversité.

Phares et sémaphores sont souvent mentionnés, tant en ouvrages d'art ou monuments historiques qu'en points de vue.

Digues, ports, cales et quais sont parfois notés, de même que des ouvrages moins fréquents : vivier à Kerlouan, moulin à mer à Pont-Croix, hissage d'embarcation à Plogoff.

En revanche, les amers ne sont jamais cités.

Les sites archéologiques sont bien connus et répertoriés : menhirs, tumuli, et vestiges d'allées couvertes et dolmens concernent la grande majorité des communes.

Celles qui possèdent des vestiges plus particuliers les font valoir : stèles, ruines de camps gaulois ou romains et mottes féodales en Pays Léonard, villas gallo-romaines (Ploneis, Douarnenez), usine de salaison gallo-romaine (Douarnenez), mine de plomb argentifère, ancien barrage (Elliant), etc.

► PAYSAGES NATURELS, PAYSAGES AGRICOLES, PARCS ET JARDINS,
POINTS DE VUE

Les communes côtières privilégient très nettement leur littoral : *plages, dunes et côtes rocheuses* avant tout.

La majorité des *estuaires, rias, anses et abers* a été citée, de même que les marais, étangs arrière-littoraux (Baie d'Audierne).

A l'intérieur sont indiqués en premier lieu les *vallées* dans toutes les unités, qu'il s'agisse de cours d'eau conséquents ou plus modestes. Les bois et forêts domaniales ne sont jamais oubliés. Les tourbières et landes figurent dans nombre de questionnaires du secteur des Monts d'Arrée.

Les communes possédant des *chaos rocheux* (Huelgoat, Locunolé, Guilligomarc'h, ...) ou des gorges et cascades (Locquéffret) ne les omettent pas.

De même en est-il parfois du paysage bocager aux mailles denses (Saint-Rivoal) et talus préservés (Bohars), élément rattaché par ces communes aux paysages naturels, bien qu'il s'agisse de créations humaines.

Peu de communes citent le bocage comme paysage agricole (Lanvéoc, Logonna-Daoulas, Saint-Hernin, ...).

En revanche, les pays légumiers du Nord-Finistère sont reconnus comme particuliers par leurs habitants, de même que le pays cidricole fouesnantais ou l'horticulture de Plougastel.

Le Pays Bigouden se distingue par la diversité des paysages agricoles cités.

Dans la plupart des unités de l'intérieur, il se trouve occasionnellement une commune incluant l'ensemble de son territoire comme paysage agricole, sans précision complémentaire : le paysage "quotidien" de ces communes rurales ne leur semble pas contenir d'élément suffisamment fort ou exceptionnel pour être cité ou détaillé.

Certaines communes littorales, où les activités et le patrimoine sont si orientés vers la mer citent la partie intérieure de la commune (Bénodet, Pont l'Abbé, ...) comme paysage agricole, trait d'union avec "l'autre Bretagne".

Les *parcs et jardins* peuvent être classés selon deux catégories très distinctes :

- ➔ D'une part, les parcs ou jardins de renom et répertoriés sont systématiquement cités : Parc du Château de Kerjean (Saint Vougay), Jardin de Lannion (Quimper), Domaine de Trévarez (Saint Goazec), ...
- ➔ D'autre part, les espaces verts de tout ordre et de toute envergure mis en place par les communes : squares urbains, espaces de jeux en centre-bourg ou à proximité ; des bois y sont parfois rattachés (Pont l'Abbé, Pont-Aven et son "Bois d'Amour").

Plusieurs communes citent également leur bourg fleuri (Tréflaouéan, Kerlouan, ...).

C'est bien sûr le littoral qui possède le plus grand nombre de *points de vue* : pointes, caps, corniches, rochers, belvédères ; le vocabulaire varie mais les atouts sont les mêmes. Les constructions sont aussi mises à profit : sémaphores, phares. Toutes les communes littorales possèdent plusieurs points de vue fréquentés.

En Argoat, le relief est souvent mis à profit pour valoriser des points de vue : crêtes, pointes rocheuses, hauteurs permettent de contempler les vallées.

Les *itinéraires* sont dans la grande majorité des cas des sentiers de randonnée : rares sont les communes qui n'en font pas état.

Quelles que soient la taille et la situation de la commune, la volonté d'offrir au visiteur ou à l'habitant un (ou plusieurs) parcours de découverte semble être une préoccupation partagée par tous, ruraux, urbains et littoraux. Petites ou grandes randonnées, ancienne voie SNCF ou anciens halages (Saint Hernin), voies romaines (Landudec). A l'intérieur, cours d'eau et étangs sont des lieux privilégiés pour de tels itinéraires.

Signe des temps, quelques sentiers VTT ont été cités (Trégunc, Plogoff) de même que certains circuits thématiques : Circuit des Chapelles (Fouësnant), Circuit des Moulins (Pouldreuzic), Circuit des Enclos du Léon, Circuit des Lieux Saints, ...

Les *lieux de loisirs et de détente* indiqués sont la plupart du temps des espaces aménagés ; la majorité des communes y intègre ses équipements sportifs, terrains de football, salle omnisports et terrains de tennis en tête, mais aussi centres équestres, plans d'eau, base de loisirs, aires de repos, campings, parcours sportifs.

La galerie d'art (Saint Evarzec), la plage artificielle (Saint-Derrien), le golf (Clohars-Fouesnant, Carantec), ou le zoo sont plus rares.

Musées, centres nautiques et ports de plaisance sur le littoral complètent la liste des principaux équipements cités.

B - RENOMMÉE DES SITES ET PAYSAGES

Parmi les personnages ayant apporté une renommée à un lieu, quelques communes peuvent citer les grands noms de l'histoire de France, tels que Richelieu qui eut un pavillon de chasse à Plouigneau, Victor Hugo qui se rendit à Saint-Renan, Laënnec (Pont-l'Abbé), Jean Jaurès (Lesconil), Jean Charcot (Molène), l'Impératrice Eugénie (Plougastel-Daoulas), Le Marquis de Guerrand à Plouégat-Guerrand, les familles de Rohan et Kersauzon (La Martyre), Jean de Kerouzéré (Sibiril), le Seigneur Kerdanet (Poullan sur Mer).

Le Pays Léonard se distingue par le souvenir de batailles et d'insurrections, tandis que Guimaec se souvient des opérations de résistances auxquelles participa François Mitterrand.

D'une manière générale, le monde des artistes reste le plus représenté : c'est la côte qui a attiré, on le sait, le plus de peintres, dont la notoriété a dépassé les frontières de la région : Paul Sérusier (inhumé à Morlaix), Mathurin Méheut (Plougastel-Daoulas, Kerlouan), Eugène Boudin (Quimper, Bénodet, Le Relecq Kerhuon), Paul Gauguin (Pont-Aven), Dauchez et Simon (Bénodet).

D'autres, n'ayant pas acquis le même niveau de célébrité sont encore présents dans la mémoire collective : Rozier (Plougastel-Daoulas), Recknagel et Parquer (Fouesnant), Yan d'Argent (Saint Servais).

Le sculpteur breton René Quillivic, dont la plupart des villes ou villages possédant ses œuvres se souviennent (Fouësnant, Pont-Croix, Plozévet et Plouhinec, sa ville natale), fait partie des artistes les plus cités.

On peut supposer que ce sont des lieux de villégiature occupés par les personnalités en question qui profitent du renom. Pour les peintres, il s'agit aussi des endroits qu'ils ont peints. Mais la plupart du temps, les communes n'apportent aucune précision.

Des écrivains célèbres en côtoient de plus confidentiels : Michelet (Plogoff), Guillaume Apollinaire et Émile Zola (Bénodet), Edmond Rostand (Trégunc), Kellerman et Queffelec (Ouessant), Pierre Jackez-Hélias (Pont-l'Abbé), Gustave Flaubert (Plougastel-Daoulas, La Forêt Fouësnant), Gustave Zédé (Plougastel-Daoulas), Auguste Brizeux (Scaër), Saint Pol Roux, poète (Camaret).

Des personnalités des arts du spectacle sont citées : Sarah Bernard (Plogoff, Bénodet), Louis Jouvet (Crozon), le compositeur Paul Le Flemm (Telgruc sur Mer) et barde Théodore Botrel (Pont Aven).

La religion, et particulièrement les Saints locaux, apparaissent également : Santik Du (Saint-Vougay) et Saint Hervé (Lanhouarneau).

Lorsqu'histoires et légendes se mêlent, sont alors indiquées le Château du Roi Arthur (La Forest Landerneau) et la légende du Menez Ham (Kerlouan).

Enfin, il est des notoriétés tout à fait locales, grâce auxquelles certains noms ne tombent pas totalement dans l'oubli : qui se souvient de Tanguy Malmanche (Kerlouan), de l'explorateur Guillaume Le Jean (Plouégat Guerrand) ?

Parmi les *manifestations* qui animent la vie des communes, les pardons religieux sont les plus fréquents. Dans les communes rurales les plus modestes, c'est parfois la seule manifestation qui soit indiquée.

D'autres communes ont un pardon par chapelle.

Les fêtes traditionnelles sont également très nombreuses, souvent axées sur la musique traditionnelle. Elles sont parfois imprégnées de spécificité locale et traduisent de ce fait les particularités de certains pays.

Pour la musique et les chants, les chapelles et églises sont souvent mises à contribution.

L'artisanat, les vieux métiers sont de mise, les moissons, le cheval et le machinisme agricole breton en Argoat, la pêche et la bénédiction des bateaux en Armor.

Très fréquentes sur le littoral, les expositions de peintures, œuvres de professionnels ou d'amateurs intéressent également plusieurs communes rurales.

Question n°2 : Repérage des nuisances, risques et tendances

En réponse à cette question, nombreuses sont les communes qui n'indiquent rien de particulier.

Cependant, les réponses sont suffisamment nombreuses pour dresser un bilan général des altérations ou pressions ressenties par les habitants sur le paysage. Les données "brutes" reportées sur les cartes sont toutefois à relativiser, étant donné le degré de sensibilité (ou désensibilisation) qui varie énormément d'une personne à l'autre.

A - NUISANCES PHYSIQUES

Pour ce thème, il y a un certain équilibre relatif aux diverses sources de pollutions : les carrières en exploitation et décharges concernent globalement toutes les unités, même si pour chacune d'elles, une seule ou quelques communes ont noté ces nuisances.

Les réponses concernant les sources de pollutions agricoles illustrent fort bien la grande ambiguïté du problème, qui se traduit d'une manière plus ou moins constante sur toutes les unités : les communes mentionnant ce type de pollution, insistent sur son caractère diffus ... mais touchant toute la commune. Quand elles précisent les sources de pollutions, ce sont les élevages porcins et avicoles en majorité. Figurent aussi parfois, dans les pollutions diverses, l'augmentation du taux de nitrate dans l'eau ...

Les élevages et hangars agricoles sont occasionnellement cités comme nuisances visuelles.

Les pollutions d'origine industrielle concernent souvent une entreprise précise sur la commune, plus rarement une zone industrielle ou artisanale.

Enfin, les bruits excessifs figurent souvent parmi les nuisances : bruits dus aux voiries (routes nationales autant que traversées d'agglomération) ou aux carrières et industries la plupart du temps. Quelques facteurs plus divers ont été cités une seule fois : activités du port de pêche (Loctudy), fêtes foraines, conteneurs à verre.

Les bases aéronavales de Landivisiau et de Lanvéoc-Poulmic indisposent également les riverains.

Comme autre nuisance, il convient de noter l'ancienne centrale nucléaire de Brennilis, les usines d'incinération des déchets de Pont-Croix et Brest, la pollution maritime (hydrocarbure, déchets, sacs plastique), relevée à Camaret et Ouessant.

B - NUISANCES VISUELLES

En tête des récriminations des habitants viennent les équipements mal intégrés dans le paysage, plus précisément les lignes EDF et les silos. Très occasionnellement, sont cités les châteaux d'eau.

Les entrées de villes ou villages peu accueillantes concernent la plupart des unités continentales. Sont souvent indiqués en corollaire des affichages publicitaires peu respectueux du paysage qui touchent dans une plus grande proportion les communes côtières ou traversées par de grands axes routiers. A Morlaix, ce sont même les enseignes de magasins qui sont incriminées.

Les remèdes les plus répandus sont les réaménagements de centre-bourgs ou d'entrées de villages, combinés avec les effacements de réseaux aériens.

Quant à la publicité, la réglementation en cours à Pont-Croix et la suppression des panneaux publicitaires à l'entrée du bourg de Locunolé sont des initiatives encore isolées.

Les installations annexes ou temporaires que constituent caravanes et mobil-homes sont une nuisance typique du littoral, au Nord comme au Sud. Les dispositifs de lutte intègrent, outre une réglementation des Plans d'Occupation des Sols, des interventions devant les tribunaux contre les installations sauvages (Guimaec).

Les friches agricoles constituent une nuisance en plein développement qui ne concerne plus seulement les communes aux conditions les plus défavorables à l'agriculture (Presqu'île de Crozon et Monts d'Arrée). Les communes littorales (Pays Bigouden, Pays du Cap, mais aussi Côte Léonarde, Pays des Abers) notent encore cette nuisance en plus grande proportion que les communes de l'Argoat fortement agricoles. Pour ces dernières, elle constitue une nouveauté, appelée à se développer dans les années à venir.

Les dispositifs mis en place sont limités : quelques communes ont entrepris des reboisements ou mettent en demeure les particuliers d'entretenir leurs friches (Audierne, Port Launay, Pont-l'Abbé).

Comme autres zones d'abandon, sont signalées quelques rares friches industrielles (Audierne, Plonéour-Lanvern), quelques anciennes carrières que les communes s'attachent à combler, et de ponctuels dépôts sauvages (ordures, épaves de voitures, etc).

Enfin, rares sont les indications relatives aux habitations peu respectueuses du paysage : il s'agit en général de ruines et de bâtiments à l'abandon pour lesquels des projets de rénovation (ou de suppression) sont prévus. Les réponses à cette nuisance se répartissent d'une manière diffuse sur le territoire à raison d'une ou deux communes par unité.

Quelques communes, surtout littorales, s'inquiètent cependant du mitage du paysage par les habitations.

C - RISQUES NATURELS

Le risque naturel le plus répandu, à l'intérieur comme sur le littoral, est le risque d'incendie. Il est directement lié aux friches et par conséquent proportionnel à l'ampleur de la déprise agricole. Les bois de conifères sont également cités : plantations des Monts d'Arrée, pinèdes longeant l'Odet et d'autres cours d'eau, etc.

Une seule commune rattache ce risque à la présence d'activités (Plozévet).

Outre les boisements en feuillus et l'entretien des friches, les actions préventives passent aussi par le repérage des points d'eau utilisables en cas de sinistre (Plonéour-Lanvern).

Les zones inondables par la mer concernent surtout les communes possédant des cordons dunaires et des marais littoraux.

Le renforcement du cordon dunaire fait souvent appel aux enrochements ... et à la protection de l'existant : certains sont achetées par le Conseil Général, d'autres par le Conservatoire du Littoral.

Le risque de crues concerne les agglomérations situées le long des principaux cours d'eau. Dans les estuaires et les abers, il se combine avec les risques d'inondations marines.

L'effondrement des falaises est le seul glissement de terrain noté (Ouessant, Carantec, Plougasnou).

Les coulées de boues, consécutives aux orages, ont amené la commune de Henvic d'envisager des recreations de talus sur les terrains en pente.

Outre les boisements en feuillus et l'entretien des friches, les actions préventives passent aussi par le repérage des points d'eau utilisables en cas de sinistre (Plonéour-Lanvern).

Les zones inondables par la mer concernent surtout les communes possédant des cordons dunaires et des marais littoraux.

Le renforcement du cordon dunaire fait souvent appel aux enrochements ... et à la protection de l'existant : certains sont achetés par le conseil général, d'autres par le conservatoire du littoral.

Le risque de crues concerne les agglomérations situées le long des principaux cours d'eau. Dans les estuaires et les abers il se combine avec les risques d'inondations marines.

Question n°3 : Repérage des projets

Dans ce paragraphe sont également traitées les tendances d'évolution ; en effet, la majorité des tendances d'évolutions se réfèrent à des projets et non à une vision globale de l'évolution du paysage communal.

➤ L'AGRICULTURE

Trois types de projets ressortent à l'échelle du département.

- ⇒ Les projets liés au développement agricole : aménagement foncier rural ou restructuration foncière, remembrement partiel, mais aussi création de réserves d'eau pour l'assainissement.

Tous ces projets concernent le Finistère Nord. Deux communes mentionnent les élevages hors sol comme projet : Primelin et Spézet. Il s'agit de projets privés, "en développement excessif", selon la mairie la mairie de Spezet.

- ⇒ Les projets à préoccupation environnementale. En premier lieu viennent, particulièrement nombreux et appelés à se développer, les boisements destinés à la protection des captages d'eau.

Les plantations de haies brise-vent sont mentionnées par de nombreuses communes (surtout en Nord Finistère). A Trégunc il est même question de talus boisés.

L'Ile d'Ouessant est la seule commune à avoir une opération (localisée) de défrichage en projet. Il s'agit de défrichages "d'entretien" de pelouses littorales, mais pas de redéveloppement de l'agriculture.

De même, la commune de Plonéour-Lanvern est la seule à mentionner la mise en place d'une action de fertilisation raisonnée.

- ⇒ Les projets de boisement, hors protection de captages d'eau sont les projets agricoles les plus fréquents. Dans la majorité des cas, la nature des boisements n'est pas précisée. La plupart des grandes unités est concernée, à raison de une à quatre communes par unité ayant mentionné ce type de projet. La majorité de ces boisements est surtout située au centre et au Sud du département, où les conditions sont plus favorables à la sylviculture, et où la déprise agricole se fait la plus sentir.

► *TOURISME ET LOISIR*

Aujourd'hui encore, l'attrait du littoral et celui de l'Argoat sur la plan touristique sont très largement inégaux. Cela se ressent fortement sur les projets dont l'envergure et la vocation sont complètement différentes dans les deux cas. C'est bien la frange littorale en elle-même qui est porteuse de la majorité des projets et beaucoup moins la simple proximité de la mer : ainsi une commune proche de la mer, mais sans accès à celle-ci est-elle comparable à une commune de l'Argoat pour ses projets touristiques.

→ *Le littoral et les îles*

La navigation de plaisance est toujours ressentie par les communes littorales comme un créneau porteur : il s'agit surtout de simples aménagements, agrandissements ou restructurations de maillages (Bénodet, Camaret, Landévénez, Loctudy, Henvic, Morlaix, Pennarc'h, Treglonou).

Les communes de Trégunc, Lanildut, Sibiril, Plouézoc'h et Riec-sur-Belon font référence à un "port de plaisance", sans précision quant à l'envergure du projet.

Se greffent à ce type d'infrastructure plusieurs projets d'école de voile (Pont l'Abbé, Penmarc'h), de centre nautique (Riec/Belon), de base nautique (Guisseny), de base de char à voile (Lampaul-Ploudalmezeau), etc. Plougasnou se distingue par son projet d'école de pêche.

Les projets immobiliers cités par les communes dans cette rubrique concernent des activités touristiques plus que du logement : maison du tourisme et du patrimoine (Fouesnant), centre accueil découverte (Mahalon). Dans ce dernier cas, il s'agit d'une restauration de bâtiment existant. Cette solution est souvent utilisée par la création de gîtes (Plougastel-Daoulas), auberge de jeunesse (Pont-Croix).

Des logements collectifs sont mentionnés à Ouessant.

Enfin, plusieurs projets sont cités sous des termes généraux : immobilier de tourisme (Fouesnant), complexe touristique (Le Guilvinec).

L'accueil touristique n'est pas constitué que d'immobilier "lourd" : les projets de campings sont parfois cités (Bannalec, Lénéoc, Poullan-sur-Mer).

L'île de Molène mène une action de réglementation pour lutter contre le camping sauvage.

Quoique non liés à la mer, les projets golf sont présents sur plusieurs communes : Clohars-Fouesnant (extension du golf de l'Odet), Trégunc, Plomeur (golf "naturel", sans immobilier) et Plouvorn. Plougasnou indique un projet de "Pitch and Put", golf de petite envergure.

Les sentiers de randonnées en projet sont peu nombreux. Il est vrai que la quasi-totalité des communes littorales en est déjà dotée.

Enfin, la ville de Pont-l'Abbé note un projet de parc paysager.

Au total, les projets non immobilier sont peu nombreux en bord de mer.

→ *Les projets des communes non littorales*

A l'exception des golfs (Landivisiau, St-Pabu) et de l'extension du golf de l'Odet à Clohars-Fouesnant, les projets se démarquent nettement de ceux du littoral.

Les bases, parcs ou zones de loisir sont assez nombreuses, sans qu'aucune précision quant au contenu réel du projet soit apportée.

Plonéour-Lanvern joue la carte de la voile sur plan d'eau, complémentaire de la voile maritime, développée par les communes limitrophes.

Pour le reste des projets, il s'agit de réalisations plus modestes que sur le littoral, pour lesquelles les investissements immobiliers sont limités au strict nécessaire et qui prennent appui la plupart du temps sur l'identité rurale du lieu : écomusée (Plouigneau), camping à la ferme (Plouegat-Moysan), sentiers de randonnée (Kersaint-Plabennec, Plouégat-Guérand, St-Rivoal, Querrien, Henvic, Guilers), arboretum (Le Huelgoat), musée du paysage et du loup (Le Cloître-St-Thégonnec), étang (Botmeur, Gouesnac'h), etc.

La proportion des communes non littorales développant des projets touristiques est finalement bien plus faible que celle des communes du bord de mer. Certaines unités telles que le vaste plateau Léonard n'en comprennent d'ailleurs aucun, si l'on excepte les projets de chemins de randonnée.

► *DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INDUSTRIEL, ARTISANAL, COMMERCIAL*

Zones industrielles et zones artisanales constituent la majorité des projets compris dans cette rubrique et répartis sur plus de cinquante communes. Les secteurs les plus riches en ce type de projet sont évidemment ceux traversés par les axes routiers les plus structurés.

Trégor et Léon (littoral et intérieur) en comptent près de la moitié à eux deux, auxquels il convient d'ajouter les cinq projets situés entre Mont d'Arré et Elorn. L'influence de la R.N. 12 n'y est pas pour rien ...

De même en est-il des extensions notées autour de la rade de Brest, qui profiteront du doublement récent du Pont Albert Louppe sur l'Elorn.

Les abords de Quimper sont un autre pôle d'attraction qui regroupent une dizaine de projets, pays bigouden compris.

A l'opposé, la côte d'Iroise, le pays des abers et les îles n'indiquent aucun projet.

Entre ces deux extrêmes, les quelques projets ponctuels ne sont pas représentatifs des unités dans lesquels ils se situent.

► *CRÉATION CULTURELLE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI OU NATUREL*

Compte tenu du caractère très proche de ces deux thèmes, il est préférable de traiter d'une manière commune les réponses.

Les actions les plus répandues dans ce domaine concernent la rénovation du patrimoine religieux : les restaurations de chapelles sont légions. Celles des églises, calvaires et croix sont également nombreuses.

D'une manière générale, la sauvegarde du patrimoine ancien est une préoccupation partagée par toutes les communes : la restauration des anciens bâtiments des centre-bourgs ou des fermes est souvent réalisée à vocation d'habitat avec le souci de conserver le cachet des bâtiments. A Kerlouan, l'esprit des villages de pêcheurs entend être conservé lors des rénovations.

L'ancien phare de Penmarc'h doit être transformé en musée. Le petit patrimoine est très varié, mais souvent pris en compte : ont été mentionnées des réhabilitations de fours à pains (Plozévet), fours à goémons (Esquibien), fontaines (Le Drennec, Logonna-Daoulas), etc.

Le patrimoine archéologique est parfois cité : stèle (Trégunc), dolmen (Brennilis), tumulus et menhir (La Feuillée), sites archéologiques (Brennilis, Plouhinec), ruines de château (St-Thégonnec), etc.

► CONSTRUCTION D'HABITAT

Les projets de lotissement pavillonnaires arrivent largement en tête dans les projets de construction d'habitat, y compris pour les logements HLM. Dans les communes les plus modestes, ils comportent parfois moins de dix pavillons.

Quelques immeubles en centre bourg ont été mentionnés, cependant que près d'un tiers des réponses ne précisent pas le type d'habitat qui est projeté, mais simplement son utilisation : les logements locatifs sociaux, très nombreux, pouvant être pavillonnaires ou collectifs, leurs effets paysagers n'étant alors pas les mêmes.

► LES INFRASTRUCTURES

Une vingtaine de communes ont noté l'enfouissement de lignes électriques et téléphoniques, ou le cas échéant leur mise en façade. On peut supposer que ces mesures concernent principalement les centre-bourgs.

La création, l'extension ou la modernisation des réseaux d'assainissements et des stations d'épuration concerne plus de 60 communes, soit un tiers des communes ayant répondu.

Les travaux de voirie, mentionnées pour environ 45 communes, font ressortir les dominantes suivantes :

- les réfections ou améliorations comprennent quelques réaménagements de centre-ville (Audierne, Landivisiau) ou de centre-bourg (Guipronvel, la Forest-Landerneau, St-Renan, ...), des projets plus ponctuels de réaménagements de carrefours, ainsi que des créations de giratoires (Milizac, Plouarzel, ...)
- les nouvelles en projet, principalement rocade et contournements de bourgs : Bannalec, Bourg-Blanc, Esquibien (déviation d'Audierne), Landerneau, Ploudalmézeau, Quimper, Tréflévénez.

Toutes les réponses ne précisent pas s'il s'agit de travaux de rénovation ou de création.

► *PROJETS DIVERS*

Parmi les projets divers, les aménagements de centre bourg de Mellac, St Pabu et Tréflévenez sont à rapprocher de ceux mentionnées en rénovations du patrimoine bâti ou en voirie.

St-Nic projette une déchetterie. Morlaix et Tréméoc mentionnent chacune un centre technique d'enfouissement des déchets.

La construction d'une nouvelle église à Concarneau fait figure d'expection.

Les autres projets sont trop ponctuels pour être réellement significatifs.

*INVENTAIRE ET TYPOLOGIE
DES PAYSAGES DU FINISTÈRE*

* * * * *

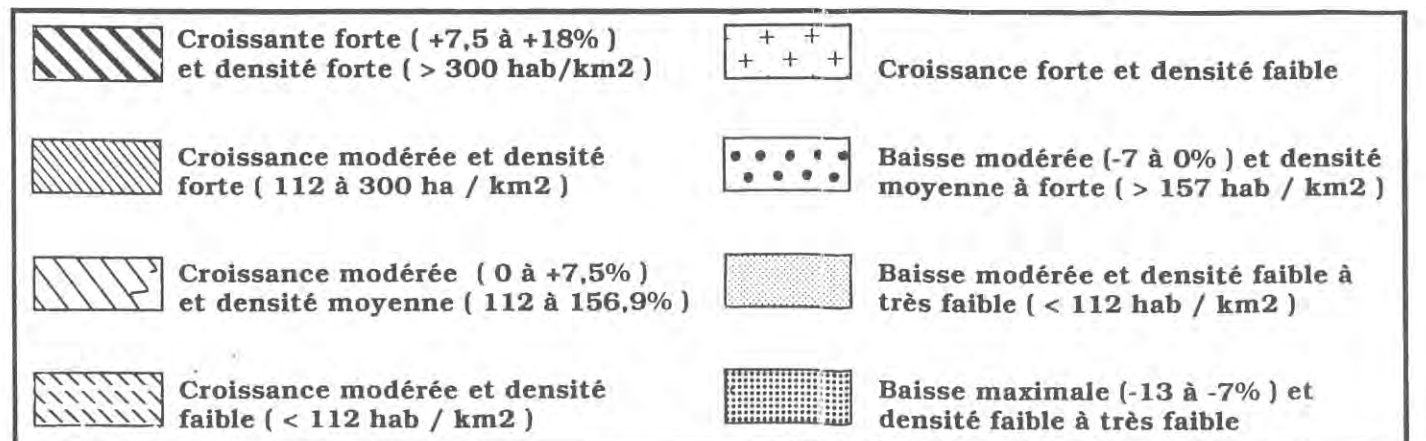
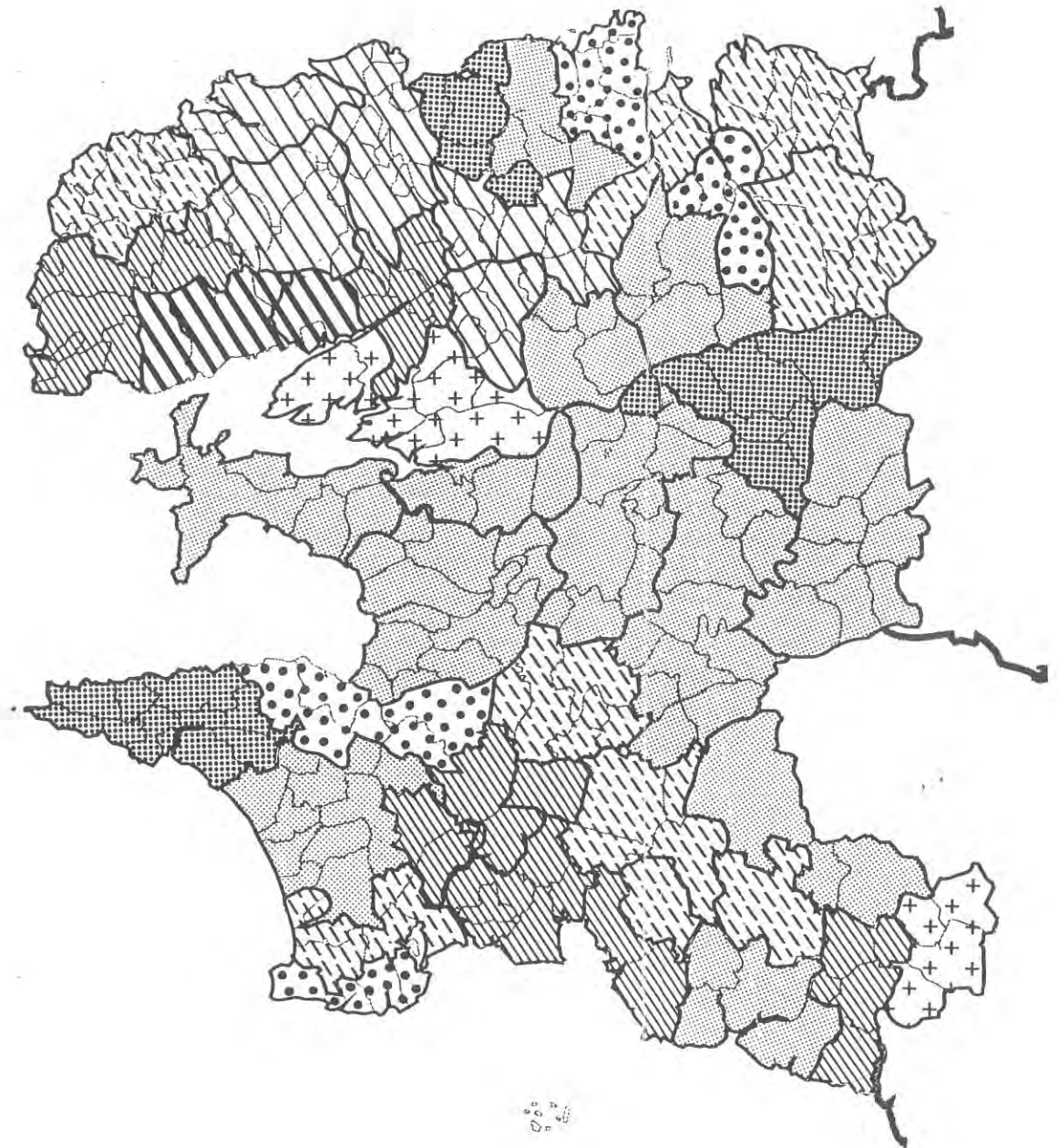
CHAPITRE 5 - ENJEUX ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES PAYSAGES

INTRODUCTION

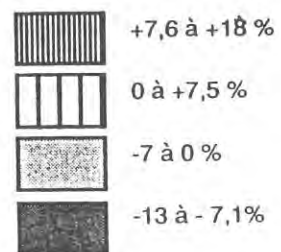
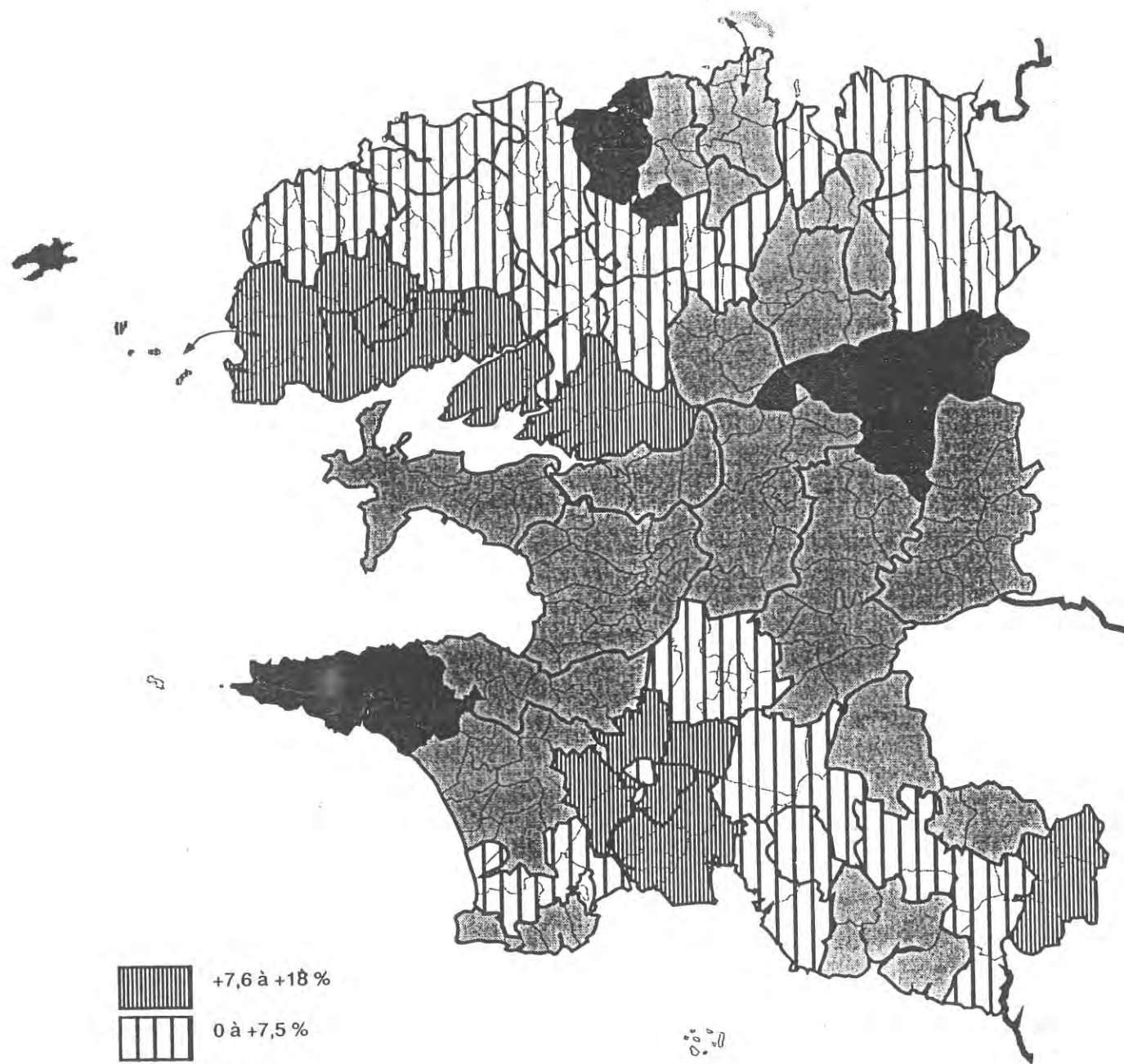
Les chapitres précédents ont fait un "état des lieux" du paysage finistérien. Ce dernier chapitre clôt cette étude sur des notions d'enjeux, de transformations et d'évolutions des paysages, ainsi que d'une première trame d'orientations des actions à mener en faveur de la conservation et de la réhabilitation.

Ces éléments sont traités thématiquement et non par unité paysagère, car ces enjeux, traités ci d'un manière globale, concerne souvent des territoires supérieurs aux unités.

Cependant, cette notion d'unité est reprise en tant que de besoin.

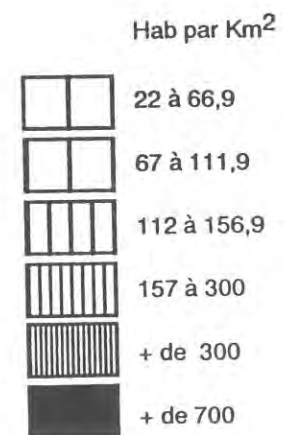
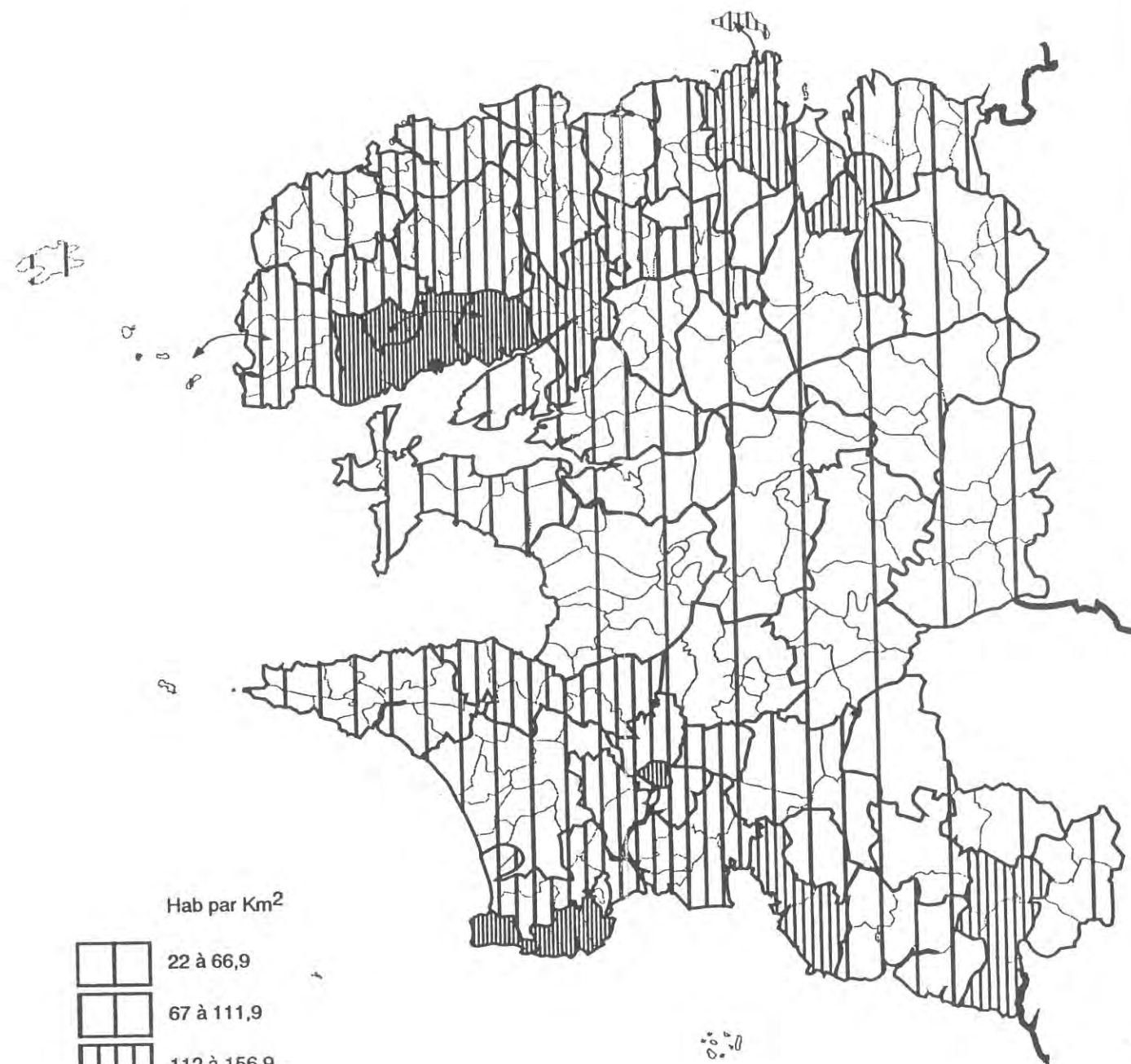


EVOLUTION DE LA POPULATION
ENTRE 1982 ET 1990

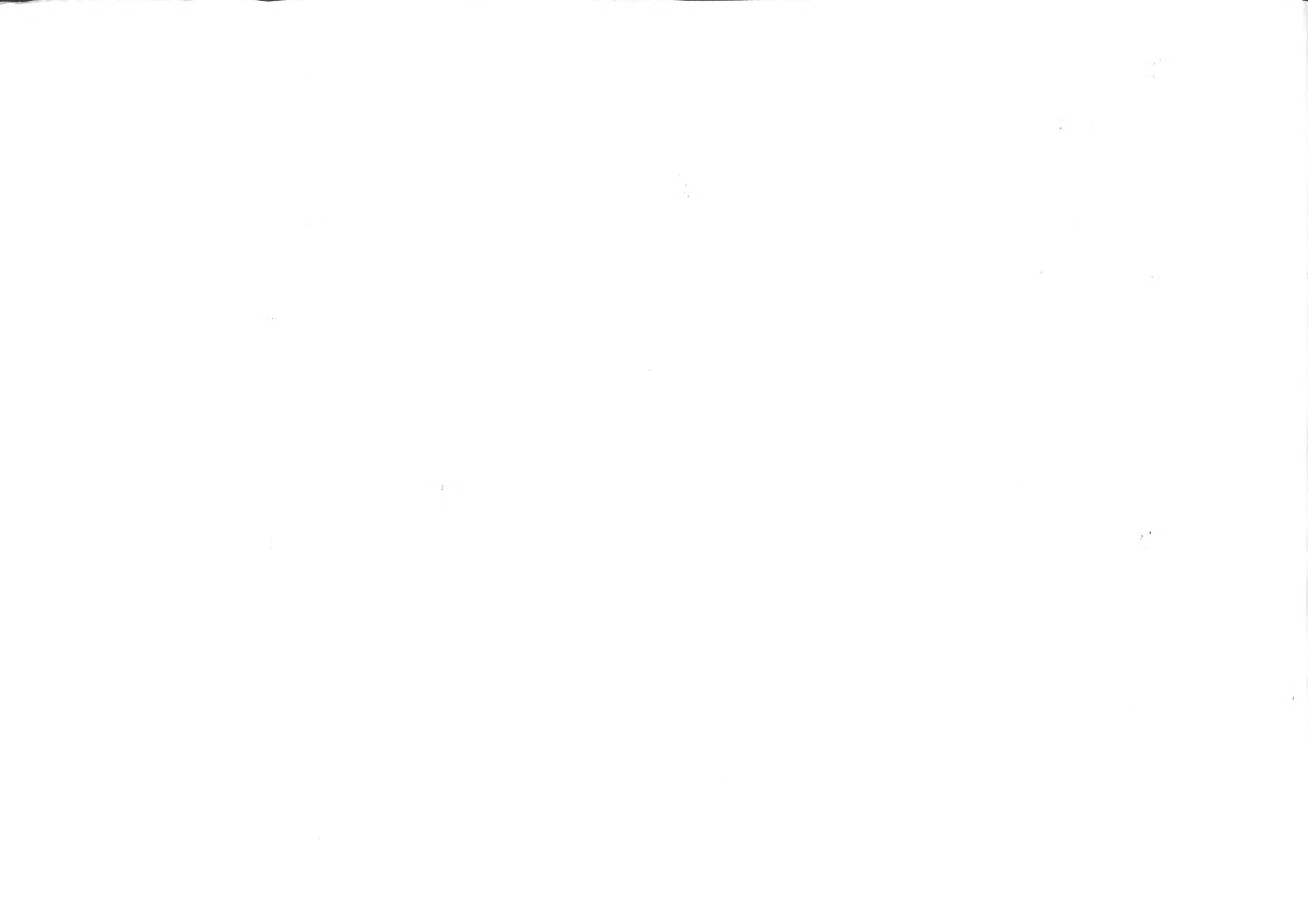


Source: SEGESA D'APRÈS INSEE (RGP 1982 ET 1990)

DENSITÉ DE POPULATION EN 1990



Source: INSEE (RGP 1990)



1 - L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES

Evolution de 1982 à 1990 et situation en 1990

⇒ Le pouvoir attractif des pôles de Quimper et Brest

L'accroissement de population s'est surtout produit sur les cantons périphériques de Brest et Quimper, qui ont aujourd'hui une densité moyenne à forte (supérieure à 157 habitants/km²).

Cette tendance s'étend d'une manière plus modérée sur le plateau du Léon, le Trégor morlaisien et le long de l'axe Quimper - Lorient, ainsi que sur le canton de Pont-l'abbé.

⇒ Centre-Finistère et pointes : faiblesse démographiques.

Les Monts d'Arrée, le bassin de châtaulin, les Montagnes Moires et le Porzay, les cantons de Scaër et de Querrien ont tous subi un recul démographique modéré (0 à -7%), voire fort (-7 à -18%) et leur densité de population est inférieure à 67 hab/km².

Malgré une densité qui reste supérieure à ce seuil, la presqu'île de Crozon, le pays du Cap et le Nord du pays bigouden connaissent la même évolution.

Il en est de même sur le canton de Pont-Aven et sur l'ensemble du pays légumier du Léon.

Un pôle Sud-Est et un autre pôle Nord-Ouest où densité de population et augmentation vont de pair; des zones rurales ou des pointes littorales à densité de population faible et en diminution, telle peut être schématiquement résumée la situation démographique du Finistère.

2 - LA SITUATION AGRICOLE ET SON ÉVOLUTION

2.1 - ANALYSE CARTOGRAPHIQUE.

2.1.1 - La situation actuelle, par l'analyse de la Surface Agricole Utile et les friches et landes non productives.

Le pourcentage des friches et landes non productives et, en "négatif" ceux de la SAU montrent clairement les deux situations opposées de l'agriculture finistérienne, qui ont par ailleurs transparu dans la description de certains paysages.

Les zones de recul de l'agriculture

Un axe central, des Monts d'Arrée à la presqu'île de Crozon (et dans une certaine mesure jusque la pointe du Raz, fait apparaître un pourcentage de friches et landes non productives variant de 9 à 17% de la surface totale. La SAU est minoritaire sur les cantons de Crozon, Daoulas et du Huelgoat.

Moins concernée par les friches, la frange littorale Sud a également une SAU inférieure à 50% de son territoire.

Les pôles agricoles

Le plateau du Léon est bien sûr prédominant et homogène, tant pour l'importance de sa SAU (>66%) que pour le faible pourcentage de friches et landes, presque partout inférieur à 5%.

De part et d'autre des Montagnes Noires, et en prolongement jusque Douarnenez, la SAU est également supérieure à 60% et les friches et landes restent limitées à moins de 9%.

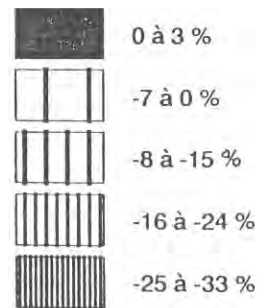
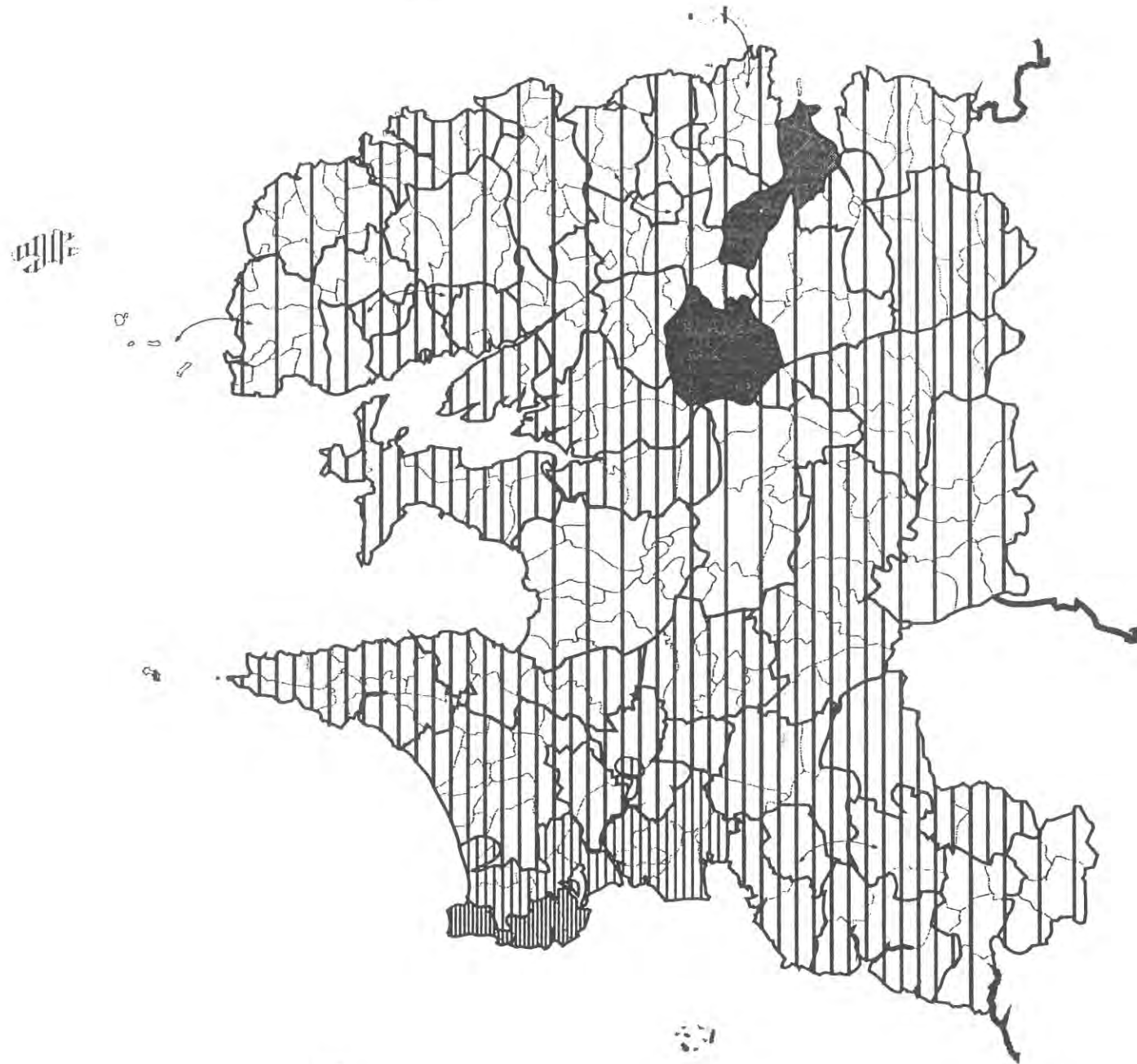
2.1.2 - Evolution de la dynamique agricole

A l'exception des cantons de Taulé et de Sizun qui ont connu une croissance de la SAU entre 1979 et 1988, c'est sur l'ensemble du département qu'elle a baissé.

Cette baisse a été légère sur le plateau léonard et le Trégor littoral, ainsi que dans le bassin de Châteaulin, le Porzay et entre le Scorff et l'Ellé.

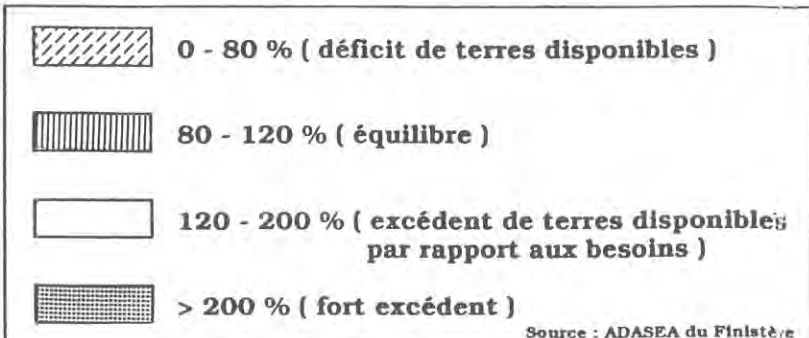
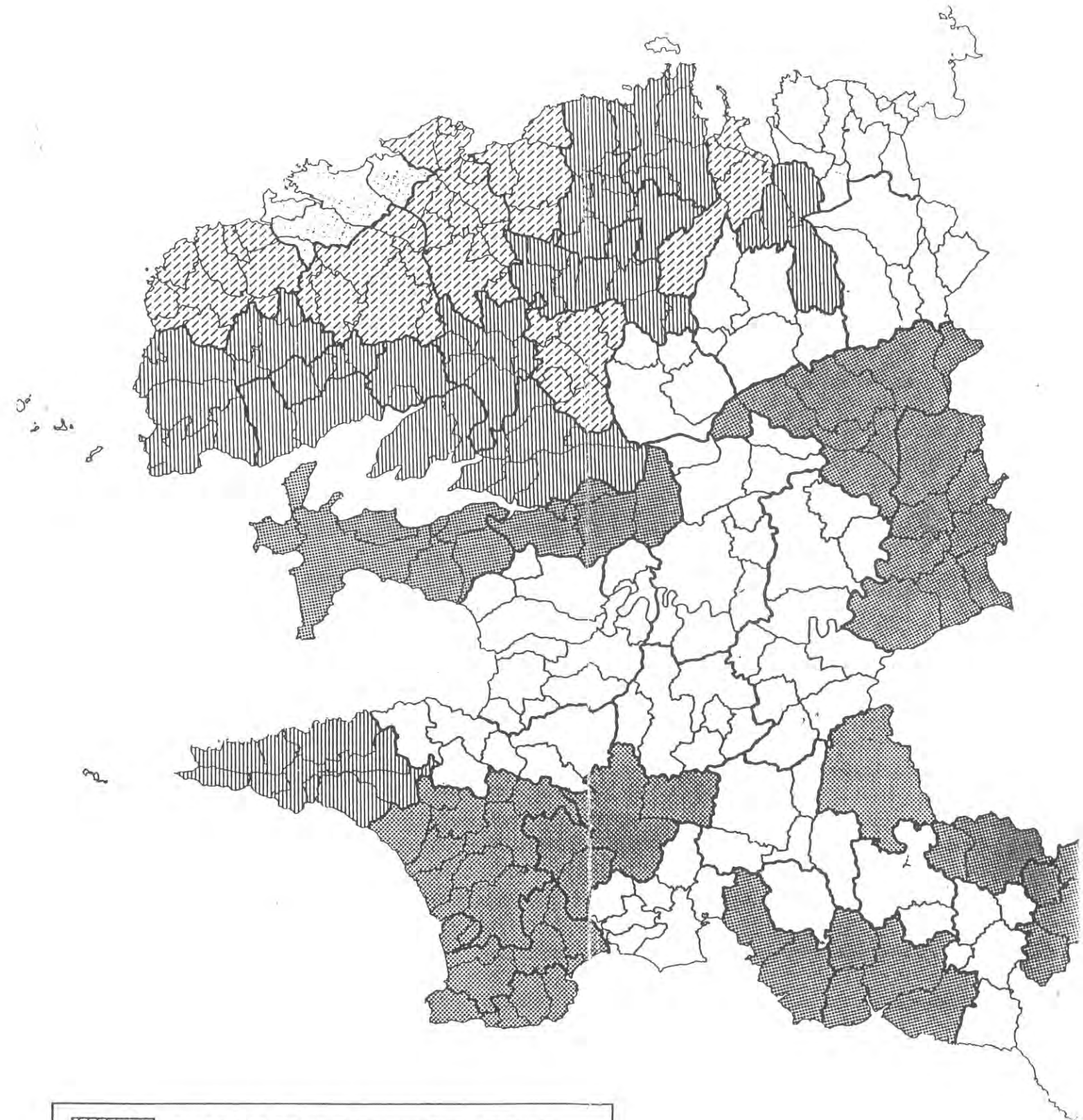
Partout ailleurs, elle a été supérieure à 8%, y compris aux abords de Brest, où l'urbanisation continue à se développer.

VARIATION DE LA S.A.U
DE 1979 A 1988



Source: SEGESA D'APRÈS SCEES (RGA 1979 et 1988)

TERRES DISPONIBLES / BESOIN POUR L'AGRANDISSEMENT



Source : ADASEA du Finistère

C'est sur la frange Sud-Ouest du département que le recul a été le plus fort, oscillant entre -16 et -33% de la SAU. La pression immobilière a aussi beaucoup contribué à cette évolution. Elle se combine avec un recul plus fort de l'agriculture dans le Sud du département.

Le ratio "terres disponibles/besoin pour l'agrandissement des exploitations" met en évidence une continuité de la situation : le maintien de la pression agricole sur le Léon aboutit à des déficits en terres, tandis qu'à l'exception du pays du cap, l'ensemble du département présente un excédent de terres par rapport aux besoins pour l'agriculture.

L'axe central des Monts d'Arrée à la presqu'île de Crozon est bien sûr en fort excédent, mais c'est aussi le cas du pays bigouden et de la frange littorale Sud de Concarneau à Moëlan sur Mer, ainsi que du canton de Carhaix, pourtant très agricole.

2.2 - LES ENJEUX DES PAYSAGES AGRICOLES

Enjeu 2.2.1 - la déprise agricole, la gestion des friches

Évolution du paysage

L'extension de la friche à grande échelle est un problème culturel pour le Bretons ayant connu leurs paysages entretenus à 100%. L'avancée de l'agriculture a été poussée à son paroxysme jusqu'en 1914. Pourtant, l'histoire a souvent été marquée de périodes d'avancée et de recul de l'agriculture. Aujourd'hui, dans les zones de recul de l'agriculture repérée précédemment, on assiste à une "baisse de l'entretien du paysage". Les vallées sont plus sensibles au "retour silencieux de la nature".

On découvre ici les limites du modèle agricole breton : le surexploité côtoie l'abandon.

S'il n'y a pas de projets collectifs, des initiatives privées vont naître : appropriation de grandes surfaces du territoire pour la réalisation de projets privés et privatifs (plans d'eau, chasses privées, motocross, etc.) sur des paysages sensibles mais abandonnés.

Axes de réflexions et d'actions à promouvoir

Identification des espaces prioritaires pour l'agriculture contractuelle. Actions agri - environnementales privilégiant les zones humides, les fonds de vallées. "Les bandes tampons herbeuses", ou autres protections des cours d'eau et points de captage d'eau, intéressent également le paysage, par les ouvertures qu'elles ménagent dans les vallées, ouvertures tant visuelles que physiques.

Lorsque la pression agricole n'existe plus, la préservation de la biodiversité est une nécessité. Exemples d'agriculture contractuelle : OGAF des Monts d'Arrée (les landes du Cragou), les landes de Lann Gazell (Trémaouézan).

L'entretien des friches révèle l'utilité sociale de ces milieux : gestion des accès, espaces "libres", intéressant une population de plus en plus citadine.

Il convient pour cela d'avoir des projets concernant les retours à la friche. Partenaires potentiels : pays d'accueil, Comité Départemental du Tourisme, Associations (pêche, protection de la nature), ...

Enjeu 2 . 2 . 2 - le réseau bocager

La première altération (largement connue à l'échelle régionale) du paysage bocager est constituée de l'ouverture, voire la disparition des maillages de haies par arasements de talus. Il s'agit d'un problème paysager qui entraîne une uniformisation du paysage, autant que d'un problème écologique.

La seconde plus insidieuse car moins brutale à l'observateur quotidien du paysage, est l'abandon total du bocage existant qui se présente aujourd'hui bien souvent comme un édifice en ruines.

Il existe par ailleurs une forte disparité entre le Nord du département (principalement le Léon), très ouvert par une pression agricole toujours présente et le Sud, plus bocager et soumis aujourd'hui à un recul de son agriculture.

Axes de réflexions et d'actions à promouvoir

a - la reconquête du bocage

Identification des secteurs prioritaires d'intervention, du département et de la région, pour assurer à l'échelon départemental la continuité de l'action réalisée dans ce domaine par la DIREN.

Thèmes d'actions à proposer en lien avec les possibilités financières et réglementaires.

Entre autres initiatives existantes, le Conseil Général mène depuis 1988 une campagne en faveur de la réhabilitation du maillage bocager. Les petits boisements sont intégrés à la politique de plantations bocagères.

La réalisation de projets le long des voies de communication est une "vitrine" de la réhabilitation du maillage bocager.

Renforcer la typologie bocagère des unités paysagères, selon la végétation et les techniques de constructions de chaque secteur. Zonage des secteurs pouvant (ou ne pouvant pas) intégrer des petits boisements dans les opérations de plantations bocagères. Réalisation d'un document spécifique à cette typologie et diffusion auprès des "acteurs du paysage", utilisateurs potentiels.

b - l'entretien du bocage

Au delà de la réhabilitation, l'entretien du bocage existant reste à prendre en compte. Les méthodes utilisées (mécaniques, chimiques...) posent des problèmes autant paysagers qu'écologiques. Elles diffèrent selon la typologie du bocage.

Les secteurs les plus bocagers sont aussi les plus sensibles à l'abandon : établir leur localisation précise sur le département. Déterminer les moyens de mener à bien un entretien durable en phase avec les préoccupations environnementales.

Les dispositions relatives à la protection de captages d'eau potable sont de nouvelles opportunités pour une politique de prise en compte du maillage bocager.

Certaines initiatives locales font déjà mention d'obligation de conservation ou d'entretien des talus à proximité des captages d'eau potable, avec incitations financières.

Expérimenter le classement des haies dans les POS, en s'appuyant sur la récente loi sur le paysage ou, en des secteurs précis, sur les ZPPAUP (voir par ailleurs).

Enjeu 2 . 2 . 3 - l'architecture agricole

Les élevages industriels sont d'autant plus dégradants qu'ils s'installent dans un paysage dégradé, et qu'il s'agit d'entités de grande envergure, de paysages non protégés. Impact visuel important. Les serres horticoles sont également concernées.

Le fort développement des poulaillers en Monts d'Arrée (entre autres), pour des questions de logistique de la part de groupes agro - industriels, a amené une concentration de bâtiments de grande envergure dans une région "montagneuse" sensible.

A l'échelle de chaque bâtiment (poulailler, porcherie et autres) se pose le problème du message imprégné par les constructeurs de bâtiments agricoles, qui imposent une image de marque qu'apprécie l'agriculteur. Un bâtiment neuf est aussi un signe de réussite sociale de la ferme moderne que l'on ne désire pas cacher.

Les problèmes d'insertion paysagère de ces bâtiments sont aussi liés au caractère évolutif des exploitations : la mise en place de haies brise - vent est limitée par les possibilités d'extension des élevages et la construction de nouveaux bâtiments.

Axes de réflexions et d'actions à promouvoir

Le travail d'intégration des bâtiments agricoles initié par le PNRA et le SDA doit inspirer une généralisation de cette démarche sur l'ensemble du département, pouvant associer les fabricants.

Ces bâtiments étant soumis au régime des installations classées, renforcer la prise en compte des observations relatives au paysage, au même titre que les mises aux normes techniques.

Démarche collective regroupant tous les services concernés DDAF, DDE, SDA, mais aussi chambre d'agriculture et constructeurs.

Mener (ou poursuivre) en amont des actions de sensibilisation auprès des différents acteurs, en y associant les groupes agro - industriels qui doivent participer à cet effort.

Veiller à un égalité de traitement entre l'intégration des bâtiments agricoles et les bâtiments communaux (type salle omnisports) ou les bâtiments industriels ou artisanaux (ZI, ZA). Tant qu'une volonté forte vis à vis des bâtiments communaux et industriels ou artisanaux ne sera pas affichée (par les communes), il n'y aura pas de résultat tangible à prévoir sur les bâtiments agricoles.

Enjeu 2 . 2 . 4 - le paysage forestier

Depuis 1949, le taux de boisement du département a doublé. Il ne représente cependant que 8% de la surface du département. La principale pression forestière reste aujourd'hui la présence de grandes surfaces de résineux en Monts d'Arrée, et Montagnes Noires.

Aujourd'hui environ 40% des boisements sont effectués en résineux et 60 % en feuillus

Les deux nouveaux enjeux forestiers du paysage finistérien sont le boisement des captages d'eau et celui des friches dues au recul de l'agriculture.

Les aides allouées par le Conseil Général à la constitution des petits boisements de feuillus sont déjà liées à celle de la reconstitution du maillage bocager.

L'incitation financière reste le principal levier. Les orientations du FFN sont déterminantes. Un schéma Général d'aménagement et de boisement doit être mis en œuvre sur le département.

En zone de fort recul de l'agriculture, des programmes d'orientations à l'échelle communale sont envisageables, à l'image de celui réalisé sur la commune de La Feuillée.

Enjeu 2 . 2 . 5 - la protection des captages d'eau et zones humides

Le problème de la qualité de l'eau est en Bretagne corollaire à celui de la déstructuration du paysage.

"Friches" d'un type particulier, les zones humides subissent des pressions diverses (comblement, zones de dépôts, utilisation ludique...)

Axes de réflexions et d'actions à promouvoir

Les protections des captages d'eau doivent prendre en compte les caractéristiques des unités paysagères : boisements, prairies ouvertes ou embocagées...

La revente aux collectivités locales de parcelles en bas - fonds peut intéresser nombre d'agriculteurs. La gestion de ces espaces et son financement restent à définir.

La protection des zones humides, redevient un priorité lorsque disparaît la pression agricole. La précision des ZNIEFF est souvent insuffisante pour être utilisable par les différents acteurs du paysage : services techniques des DDAF, DDE, de EDF, du conseil Général, des communes, etc.

Réactualisation et précision à mener sur les cartes localisant les espaces d'intérêt écologique (à l'image de celle de l'inventaire des tourbières du Finistère mené par la FCBE, Carhaix), accompagnée de sa diffusion pour utilisation.

Enjeu 2 . 2 . 6 - les spécificités des cultures par pays

Aujourd'hui encore se maintiennent de cultures spécialisées, qui ont déterminé des unités ou sous - unités de paysage :

- ➡ Pays légumier du Léon et son prolongement sur l'île de Batz,
- ➡ Vocation horticole de Plougastel-Daoulas,
- ➡ Maraîchage, bulbiculture et (nouvellement) feuillages ornementaux sur l'arrière littoral bigouden,
- ➡ Pommiers cidricoles en pays fouesnantais et quimperlois.
- ➡ Pratique de la vaine pâture sur l'île d'Ouessant,

mais aussi...

- ➡ Concentration d'élevages hors - sol porcins (Porzay, Léon principalement), et de volailles (Monts d'Arrée, Bassin de Châteaulin). La maïsiculture est une nouvelle spécialisation induite par les élevages hors - sol.

Axes de réflexions et d'actions à promouvoir

Une AOC est en projet dans le pays fouesnantais concerne la production cidricole.

Le redéveloppement de la culture de la fraise à Plougastel-Daoulas est à l'étude.

L'île de Batz reçu le label "paysage de reconquête".

Comment faire revenir le mouton d'Ouessant sur l'île?

Le maintien de cultures spécifiques ne peut - il pas intégrer les "rurbains"?

Ex : la conservation de vergers cidricoles "de plein - vent" par une population de non - agriculteurs, y trouvant un complément de revenus

...

3 - L'ÉCONOMIE ET LES INFRASTRUCTURES

ENJEU 3.1 - LE PAYSAGE, À L'ECHELLE DES AXES ROUTIERS.

Les pressions paysagères des abords des 4 voies ne sont pas spécifiques à la Bretagne : elles concernent toute la France. Dans le Finistère, elles constituent le problème majeur des infrastructures et de leurs effets indirects sur l'évolution du paysage.

Les lieux les moins protégés par rapport aux pressions paysagères sont le long des axes routiers, car ils ne traversent pas de paysages-sites protégés réglementairement. Il se pose pourtant dans ce département le problème de l'altération de l'image d'un pays riche de son patrimoine par l'implantation "agressive" de micro - zones de ZI et ZA.

Les zones d'activités cernent les villes, villages, constituent leurs nouvelles entrées au double aspect du dynamisme commercial et de l'hétérogénéité. Certaines zones (ex: le Léon), ont des paysages très ouverts : l'intégration est d'autant plus délicate.

L'effet vitrine des 4 voies existantes va probablement connaître un ralentissement, mais les enjeux sont forts sur la 4 voies centrale.

A noter qu'il y a plus souvent de déplacement d'entreprise que de création et déjà des friches industrielles apparaissent. Le transfert d'activités de secteurs ruraux "enclavés" vers des zones à priori plus favorisées pose aussi le problème de l'équilibre économique entre ces secteurs.

Le mitage par les ZI et ZA ne concerne pas que les axes à 4 voies : il diffuse sur le réseau secondaire des routes départementales.

Enfin, les paysages se banalisent également par la voirie qui s'est affranchie de la topographie. L'imperméabilisation de si grandes surfaces est aussi un problème écologique.

Axes de réflexions et d'actions à promouvoir

Faire un travail à destination des communes concernant l'intégration des zones d'activités. Programme fort sur l'axe central. Un schéma directeur (type charte) doit y être réalisé, et respecté.

L'intercommunalité a un grand rôle dans l'organisation des Za et ZI, des péréquations entre commune pauvres et communes riches. Les documents d'urbanisme (POS) sont à la base de tout. Le regroupement intercommunal des nouvelles zones occasionne souvent un gain énorme et plus de garanties aux communes.

Lutte prioritaire contre la diffusion des zones d'activités, conséquence de la concurrence entre communes, mais aussi de leur linéarité, conséquence de "l'effet vitrine".

A l'échelle d'une communauté de communes, il est possible de concevoir des projets plus globaux. Des schémas directeurs doivent éviter la dispersion des projets. Le regroupement donne aussi aux communes les moyens de dialoguer avec les industriels.

Le problème à la base de tout est la taxe professionnelle. La seule manière de domestication est de la ramener à une unité plus grande.

Programmes régionaux d'aménagement : remplir l'existant avant de créer de nouvelles zones.

Le moyen réglementaire de mise à égalité est le seul permettant d'imposer la règle.

ENJEU 3.2 - LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ

Ces zones sont souvent petites et seul le strict minimum fonctionnel est aménagé. Pas ou peu de moyens sont dévolus à l'intégration de ces zones dans le paysage. C'est un facteur de banalisation du paysage quotidien.

Il y a une mauvaise utilisation de l'effet vitrine, tant quantitative (toute entreprise n'en a pas le besoin réel), que qualitative. L'intégration de ces zones est du domaine architectural autant qu'urbanistique et paysager. Pourtant, l'évolution de l'architecture industrielle est encore faible dans le département, et la sensibilité générale des élus n'est pas très forte.

Axes de réflexions et d'actions à promouvoir

Problème de la standardisation des bâtiments préfabriqués. *Le visa obligatoire de l'architecte - conseil et du paysagiste-conseil du département (ou de la commune) pour chaque permis de construire de bâtiments industriels peut permettre d'inciter de plus grandes recherches architecturales et un plus grand soin des abords.*

Les zones doivent être construites selon un cahier des charges très précis. Mais il convient d'homogénéiser les règlements à grande échelle (département au minimum) pour éviter une "sous - enchère" qualitative.

Structurer les ZA et ZI: elles n'ont pas les mêmes buts, les moyens d'action doivent s'y adapter.

La nécessité de l'effet vitrine est inversement proportionnelle à la liaison directe avec le consommateur.

Les zones commerciales sont plus dépendantes que les autres de la situation géographique. Il y a donc davantage possibilité de les contraindre à travailler la qualité environnementale.

Une hiérarchisation de l'obligation de soins architecturaux et paysagers en fonction de la valeur - vitrine peut être étudiée.

Un travail de réhabilitation des zones existantes est aussi à mener : les renforcer, également du point de vue de l'environnement.

Les collectivités locales doivent initier le mouvement, avoir une action incitative envers les entreprises, coordonner l'aspect environnemental, quitte à augmenter le prix du mètre carré. Le département a un rôle - clé dans ses réservations foncières.

Il est préférable d'accorder des aides au niveau collectif qu'au niveau individuel afin d'assurer une plus grande cohérence des projets.

Il est également important de maîtriser la signalétique aux abords des zones d'activités, par voie réglementaire. La fonction économique de l'architecture est à promouvoir.

ENJEU 4 - HABITAT ET PATRIMOINE BÂTI

La Bretagne est un pays d'habitat dispersé. Cependant, la dispersion en hameaux a souvent dérivé, principalement sur le littoral, vers une dispersion totale, ou un alignement de l'urbanisation le long des voies de communication.

Les projets de lotissements pavillonnaires sont encore aujourd'hui suffisamment nombreux pour considérer qu'ils constitueront dans les années à venir un élément de la modification des paysages, et particulièrement des communes périphériques aux principales villes.

Les efforts de réhabilitation des centre - bourgs, grâce au programme FAUR, ont parfois entraîné une banalisation, par leur conception autant que par un usage de matériaux et d'équipements sans rapport avec les spécificités locales. (les excès en matière d'éclairage public en sont l'illustration la plus frappante).

En zones rurales et littorales, les abords des habitations (jardins, clôtures...) participent souvent au mitage.

Axes de réflexions et d'actions à promouvoir

L'identité du village doit intervenir, tant pour son développement que pour la pérennité de son centre.

De nombreuses actions relatives à l'affirmation de l'identité des bourgs sont entreprises : initiatives communales, avec le soutien des services de l'État (ex: Spézet), ou actions se situant dans un cadre réglementaire plus élaboré: le département du Finistère est pilote dans l'expérimentation des ZPPAUP.

Des actions relatives aux clôtures, façades, abords d'habitations peuvent constituer des accompagnements aux efforts de réhabilitations des centre - bourgs ou sur les communes littorales touristiques (à l'image de l'action menée à Bénodet) et sur les îles (comme l'entreten des murets menée à Ouessant).

Même en l'absence de ZPPAUP, dont la mise en place demande une grande mobilisation de tous les partenaires, une plus grande concertation entre les élus et les services de l'État et associations est intéressante pour la protection du patrimoine.

L'édition de plaquettes - conseil, réalisées en communs par les différents partenaires concernés (PNRA, SDA, DDE, etc.) peut constituer une première sensibilisation.

5 - LE TOURISME ET LES PAYSAGES

ENJEU 5.1 - LE LITTORAL

Il persiste une pression potentielle de ports de plaisance. En revanche, les projets d'extension peuvent comporter des conséquences à terre, (immobilier, parking...).

La principale menace actuelle est la poursuite du mitage, par les installations provisoires en bord de mer, et les campings.

La systématisation de l'accès aux paysages naturels "protégés" induit à une artificialisation inévitable, une banalisation d'une autre forme que celle que l'on a pu regretter au niveau des stations balnéaires. C'est le principe des parcs urbains transposé au littoral ou à la campagne en retrait, lié à l'urbanisation qui crée le besoin.

Les paysages - sites souffrent de l'érosion. Toutes les pointes rocheuses, pelouses littorales, îles et dunes sont altérées et menacées. Partout où il y a site remarquable, il y a danger dans l'évolution et sa perception: les visiteurs ne "voient" pas forcément les dégradations que provoque le tourisme de masse.

Pour les professionnels du tourisme, le paysage littoral est souvent considéré comme un état de fait, sans souci de la préservation. Cependant, les touristes sont de plus en plus sensibles à la dégradation quotidienne: décharge sauvage, algues vertes...

Axes de réflexions et d'actions à promouvoir

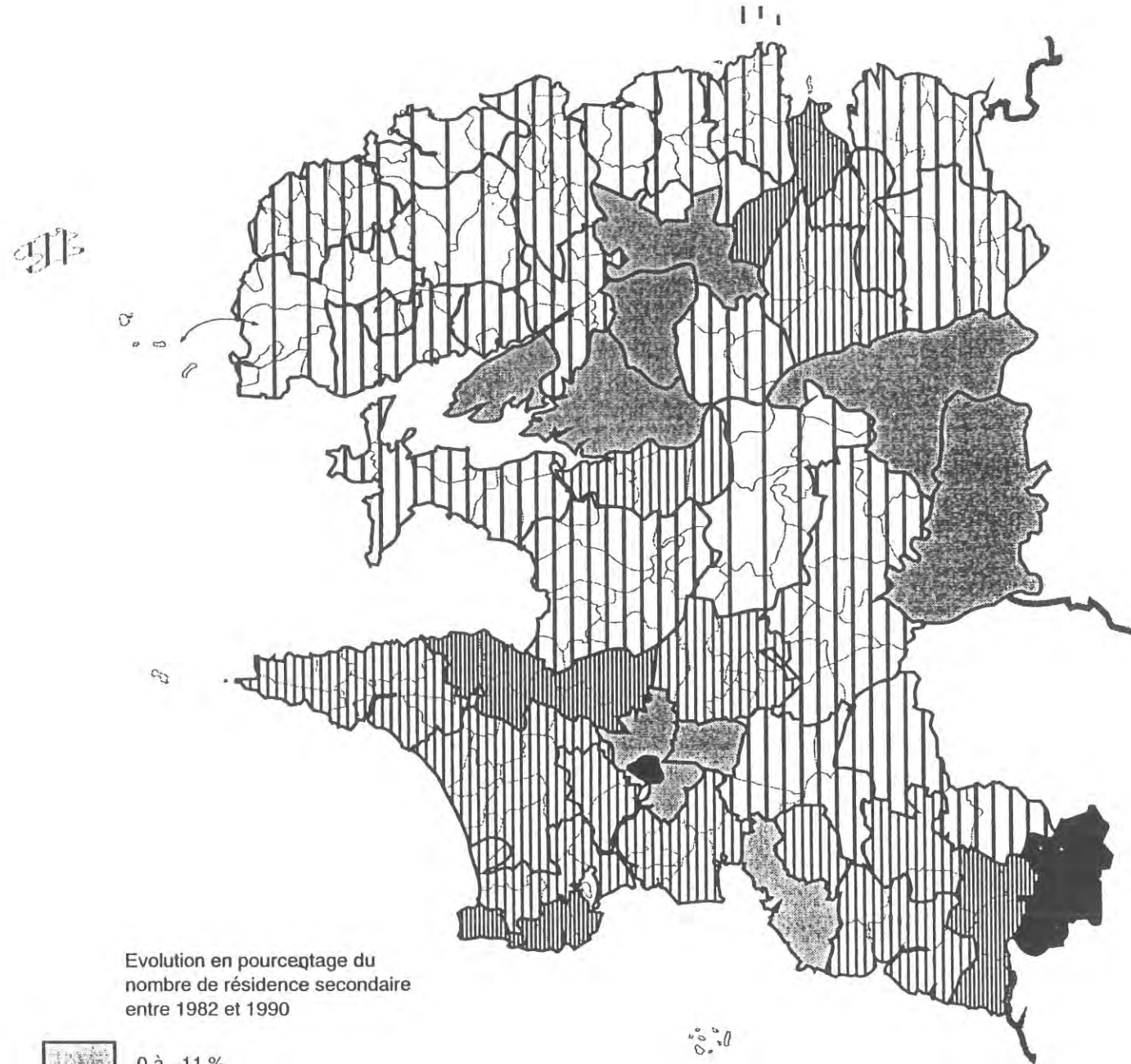
La prévention (ex: projet de protection de l'Aven et du Belon) coûte moins cher que la réparation (ex: pointe du Raz).

Requalification urbaine des fronts de mer et ports, à l'image de Fouesnant, Crozon et Brest . Conserver l'identité des ports de pêche lors de leur modification.

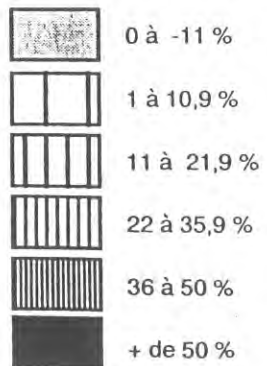
Mesures spécifiques concernant les installations provisoires sur les communes littorales : aider les communes à appliquer des règlements "forts", lorsque c'est nécessaire.

La protection des sites littoraux a un rôle de locomotive, auprès des municipalités.

**RESIDENCES SECONDAIRES
EVOLUTION 82-90**

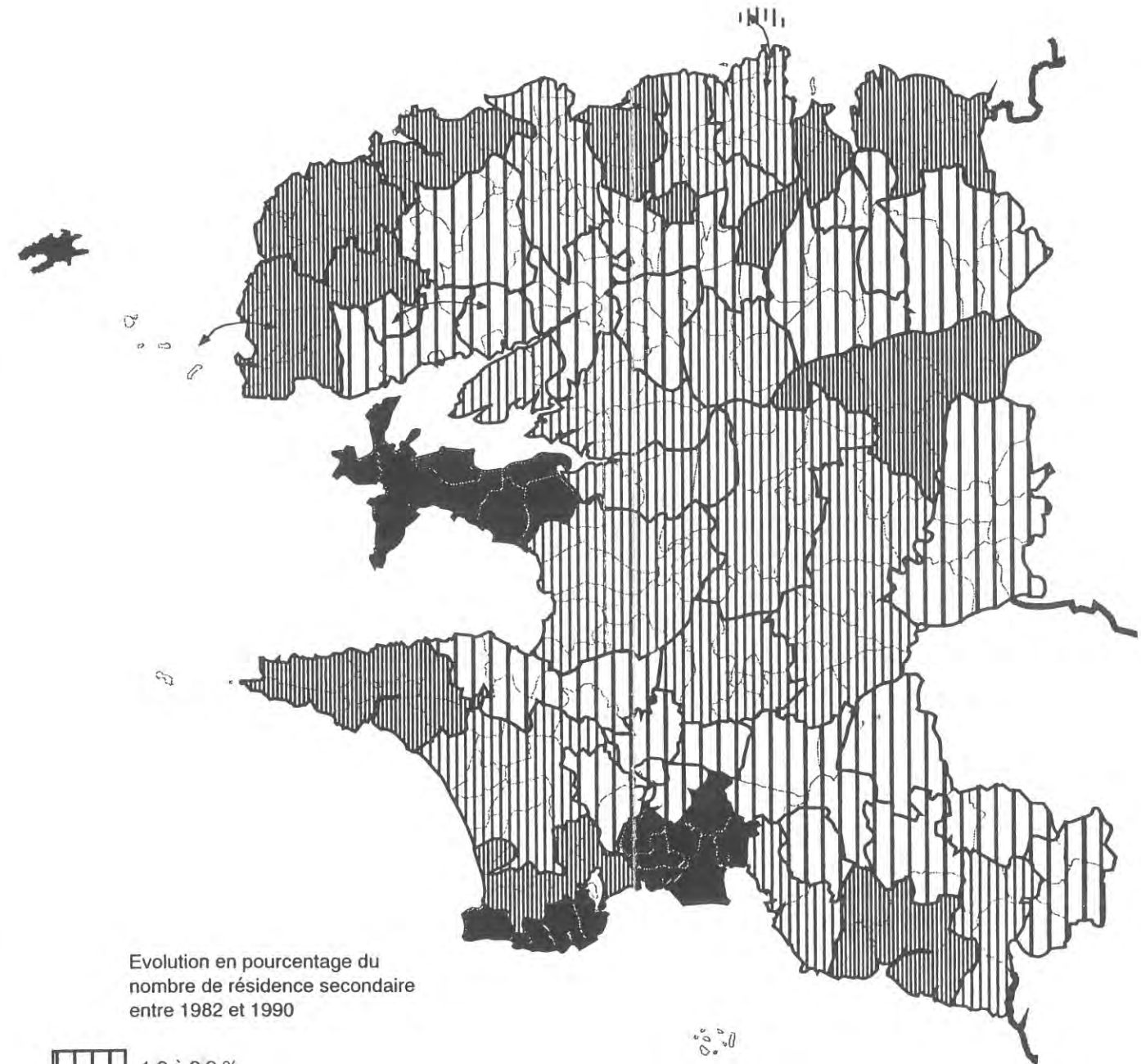


Evolution en pourcentage du
nombre de résidence secondaire
entre 1982 et 1990



Source: SEGESA D'APRÈS INSEE (RGP 1982 ET 1990)

**RESIDENCES SECONDAIRES EN 1990
(en pourcentage du total des logements)**



Evolution en pourcentage du
nombre de résidence secondaire
entre 1982 et 1990



Source: SEGESA D'APRÈS INSEE (RGP 1990)

ENJEU 5.2 - LES PAYSAGES DE L'INTÉRIEUR

La pression du tourisme de masse est limitée aux principales pointes des Monts d'Arrée, Montagnes Noires et du Ménez-Hom. Elles sont actuellement utilisées comme des "arrêts - paysages" lors de la traversée du département en voiture.

Les altérations des "paysages - sites de l'intérieur sont comparables à ceux de la frange littorale. Les mesures de protections peuvent aussi s'en inspirer.

L'application, expérimentale dans un premier temps, des récentes directives paysagères, issues de la "Loi paysage", plus souples que le classement de site au titre de la loi 1930 peut être envisagée lorsque le classement est trop contraignant.

Le canal de Nantes à Brest n'est pas approprié comme patrimoine touristique, car il n'a jamais fonctionné.

Le tourisme vert est une alternative intéressante pour la restauration du patrimoine "bâti" dans les zones de recul de la population.

ENJEU 5.3 - LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Le croisement de données entre l'évolution de la population évoquée en début de chapitre (induisant l'évolution du nombre de résidences principales) et l'évolution du nombre de résidences secondaires amène à différencier quatre situations :

a - Baisse de la population et baisse de nombre de résidences principales

Cette situation concerne deux cantons du Centre-Finistère : Carhaix et Huelgoat. Elle entraîne évidemment un risque d'abandon d'habitat que ne compense pas le tourisme résidentiel.

b - Hausse de la population et baisse du nombre de résidences secondaires

Les secteurs concernés sont tous situés dans les zones d'influence des villes de Brest, Quimper et Concarneau.

Le tourisme n'intervient donc pas comme facteur de pression immobilière.

c - Baisse de la population et augmentation du nombre de résidences secondaires

Situation la plus répandue dans le département, elle se traduit de deux manières:

➤ En situation extrême, la baisse de la population est modérée à forte et la hausse du nombre de résidences secondaires suit la même tendance. Il y a une évolution vers un changement de vocation de l'espace qui tend à devenir un lieu de villégiature touristique, a fortiori lorsque l'agriculture (et par conséquent les paysages agricoles) est en net recul. Ceci est déjà une réalité sur la presqu'île de Crozon et l'île d'Ouessant, où la proportion de nombre de résidences secondaires dépasse les 50% du nombre total de logement, avec les déséquilibres saisonniers que cela comporte.

➤ Cette tendance se dessine dans le pays du Cap et sur le canton de Pont-Aven, (soumis également à un recul de l'agriculture), où les résidences secondaires atteignent déjà 50% du total des logements.

En situation plus modérée (c'est le cas sur tous autres secteurs), cette tendance ne se traduit ni par un poids très fort du tourisme, ni par un changement perceptible de vocation.

d - Hausse de la population et augmentation du nombre de résidences secondaires

La pression immobilière de tourisme accentue une pression déjà présente par l'augmentation du nombre de résidences principales.

L'urbanisation qui va se développer adoptera des nuances par secteurs selon l'importance relative du type d'urbanisation et de la densité actuelle.

